N° 8 1931 Septembre-Octobre

NOUVELLE
REVUE THÉOLOGIQUE

De sterilitate physiologica

NOTE DE LA RÉDACTION. — *Au cours des années* 1929-1930, *les expériences des docteurs Knaus (Graz, Autriche) et Ogino (Niigata, Japon) sur les alternances de fécondité et d'infécondité physiologique dans le cycle menstruel féminin ont attiré l'attention du monde médical. Si elles se vérifient, elles auront nécessairement d'importantes conséquences dans le domaine de la théologie morale. Plusieurs revues théologiques ont déjà traité la question. Il nous a semblé utile, à nous aussi, d'informer nos lecteurs, en toute objectivité, de l'état actuel et du degré de certitude de ces recherches. On comprendra sans peine que nous ayons préféré publier cet exposé en latin. Il est dû à la plume compétente du Rév. Père F. Hürth, professeur de théologie morale au scolasticat de la Compagnie de Jésus à Valkenburg (Limbourg Hollandais).*

S. Poenitentiaria die 16 iunii 1880 respondit : non esse inquietandos coniuges, qui tempora seu dies sterilitatis physiologicae attendant; eandemque praxim caute posse insinuari. Quae sint huius sterilitatis physiologicae tempora, non una est omnium auctorum sententia. Multum propagata fuit sententia Doctoris Capellmann, qui anno 1883 scripsit : Mulierem inde a die 15° post coeptam ultimam menstruationem usque ad diem 25^{m} inclusive sterilem esse; ideoque, si proles evitanda censeretur, continentiam servandam esse a die 1-14 et a die 26-28 periodi menstruae. Quae doctoris Capellmann sententia iam a pluribus decenniis plus minus est derelicta, cum saepius eventus huic doctrinae contrarii observati fuerint.

In decursu temporis alii alios assignarunt sterilitatis seu agenneseos dies; aliqui, e. gr. Dr. L. Fraenkel, simpliciter negarunt ullos esse huiusmodi sterilitatis physiologicae dies cycli menstrui. Quod ut probarent, provocarunt cum ad experientiam, qua teste fecundatio quovis huius cycli die accidere possit et acciderit, tum ad factum omnibus notum, spermia in utero et tubis mulieris per plures integros dies, immo hedbomadas, vivere et ovulum impraegnare posse. Tempore belli auctores alii agenneseos tempora iterum assignarunt, ita Dr. Siegl sterilitatis seu agenneseos dies dixit diem $1\text{-}4^{m}$ et $21\text{-}28^{m}$ post coeptam menstruationem ultimam.

Ultimis annis (1929-1930) proposita est sententia nova novisque eam tentarunt probare argumentis, quam imprimis Dr. Knaus (Graz) et Prof. Dr. Ogino (Niigata, Japonia) propugnant. Qui auctores modo et argumentis prorsus diversis ad sententiam omni fere ex parte eandem pervenerunt. Puncta principalia novae huius theoriae et via, qua ad ea statuenda perducti sunt dicti auctores, in sequentibus iuxta utriusque propriam methodum proponuntur.

I. Theoria doctoris Knaus.

Omnis *fecundatio* exigit, ut duae cellulae germinativae (altera spermium, altera ovulum) actu capaces fecundationis sive activae sive passivae, in organis internis muliebribus in invicem incidant et se uniant (1). Iis ergo diebus fecundatio fieri potest, quibus haec duo simul habentur :

1. *Simultanea exsistentia* utriusque cellulae germinativae in organis internis mulieris;

2. *Simultanea fecundabilitas*, sive activa sive passiva, earundem cellularum. Hi ergo dies sunt dies *fertilitatis;* dies vero, quibus

(1) Omnis *praegnatio* mulieris (i. e. innidatio ovuli in utero) insuper exigit, ut uterus, momento quo ovulum fecundatum eo pervenit, apte praeparatus et dispositus sit. Quod si non est, ovulum sese immittere in mucosam non potest, sed perit; ita e. gr. ovulum fecundatum in uterum adveniens tandem diebus coeptae iam menstruationis generatim eicitur. Ergo « fecundatio ovuli » non est idem atque « praegnatio mulieris ». Nulla quidem esse potest « praegnatio » sine praevia « impraegnatione » ovuli, at impraegnatio esse potest sine subsequente praegnatione mulierus.

alterutrum horum elementorum deest, sunt dies *sterilitatis physiologicae* seu *agenneseos*.— Quaerendum est ergo : 1) quandonam habeatur simultanea exsistentia et 2) quamdiu perduret fecundabilitas (suppositis cellulis per se fecundis).

1. *De simultanea exsistentia cellularum.*

Quod ad primam quaestionem attinet, de praesentia spermatum facile constare potest; nam duabus saltem horis, postquam copula habita est, spermia in tubas et in ovaria venerunt. Tempus autem et actus copulae pendet a libera voluntate hominum. Restat quaestio, quando ovulum idque solutum e folliculo (neque enim nisi solutum fecundari potest) praesens sit.

Cum « ovulatio » (i. e. eiectio ovuli ex folliculo Graafii) non subsit liberae hominis voluntati, sed suam normam et periodum independentem sequatur, cumque ob situm in cavo abdominis non subsit immediatae inspectioni, alia via accuratum ovulationis tempus explorandum erat. Quod ut inveniret, Dr. Knaus hac via processit. Notum erat musculos uteri iniecta materia chimica, quae « Pituitrinum » vocatur, magis contrahi et contractiones rhythmicas peragere intensiores quam secus habitualiter peragere solent. Animadvertit Dr. Knaus hanc musculorum in Pituitrinum iniectum reactionem cessare, ubi primum cellulae « corporis lutei » primae efformatae sunt, quo momento tonus musculorum uteri multum laxatur nec ullae observantur contractiones rhythmicae (qua plena quietatione natura praeparat uterum et maxime aptum reddit, in quem ovulum fecundatum, si advenit, radices mittat). Primae autem illae cellulae corporis lutei efformatae sunt 24 circiter horis post ovulationem; quod tempus, ut ratio habeatur variarum condicionum, quae in homine saepius occurrunt, a doctore Knaus duplicatur. Si ergo explorari et inveniri potest, quo die reactio uteri in Pituitrinum immutetur, ex hac immutatione observata erui potest, quo die ovulatio accidat, scilicet 48 horis ante hanc immutationem coeptam. Tonus et rhythmicae contractiones uteri accurate dignosci possunt; nam cavo uteri materia fluida (e. gr. Iodipin) impleto, tonus musculorum et contractiones rhythmicae, cum immissam materi-

am fluidam aut plus aut minus et iisdem rhythmicis intervallis premant, mediante Manometro mensurari et iuncto Kymographio delineari possunt tum ante tum post Pituitrinum iniectum. Hoc modo invenit immutationem reactionis Pituitrinicae haberi inde a die 16-18° post coeptam ultimam menstruationem. Unde fluit : ovulationem fieri inde a die 14-16° post coeptam ultimam menstruationem. Notat Dr. Knaus suas observationes institutas esse exclusive circa mulieres, quae periodum menstruam habent 28 dierum.

Ut ergo redeamus ad quaestionem supra positam : quandonam habeatur *simultanea exsistentia* spermii et ovuli, haec habetur, si intra dies modo assignatos naturalis copula peragitur. Ante vero diem 14^{m} non est, cum ante hoc tempus ovulum nondum sit solutum ex folliculo Graafii.

2. *De simultanea fecundabilitate.*

Ad impraegnationem ovuli obtinendam praeter simultaneam cellularum germinativarum exsistentiam requiritur utriusque cellulae *simultanea fecundabilitas.*

In cuniculis, in quibus alia iam via momentum ovulationis certo constabat, variatis et combinatis experimentis ingeniose excogitatis explorare potuerunt : *ovuli fecundabilitatem paucis (duabus circiter) horis post ovulationem cessare*, ita ut spermium, quod tandem post hoc tempus advenerit, impraegnationem fertilem peragere non iam valeat ob ovuli interim exortam sterilitatem.

Rationem huius rei assignant tum internam ovuli degenerationem, quae, nisi impraegnatio intercesserit, brevi post ovulationem et primas ovuli immutationes evolutivas accidit, tum impermeabilitatem externae membranae ovulum obtegentis, quae item paucis post horis locum capit.

Quod ad *spermia* attinet, aliis experimentis item in cuniculis factis probarunt : *spermia in organis internis mulieris* (aliter omnino atque in testiculis et epididymidibus) *nonnisi per* 20 *primas horas post coitum plenam fecundabilitatem activam habere, dein fecundabilitatem cito decrescere, usquedum post* 32 *horas totalis sterilitas adsit*, licet motilitas spermiorum adhuc sit integra et per ulteriores dies plures permanere possit.

Cum in cuniculis *ovulatio* nonnisi dependenter a copula praevie habita accidat et quidem ordinarie 10 horis post coitum, cumque *migratio seminis* ab orificio externo uteri usque ad tubas et ovaria 4 horas amplectatur : facile ex rationibus biologicis intellegitur, cur tanta sit cuniculorum fertilitas, licet, uti ex antea dictis patet, fecundabilitas ovuli et spermii ad tam breve tempus coarctetur. Nam in his animalibus simultanea exsistentia cellularum germinativarum naturaliter semper coincidit cum utriusque cellulae simultanea fecundabilitate.

Unde deducenda est haec lex : Ut obtineatur fecundatio ovuli et graviditas, copula quam maxime approximanda est ad momentum ovulationis. Quod si fit, spermium ad fecundationem efficiendam plene adhuc aptum incidere potest et intrare in ovulum item plene adhuc aptum ad fecundationem passivam. Unde apparet, quanti momenti fuerint experimenta et inquisitiones, de quibus supra sermo fuit, ad explorandum accuratum ovulationis tempus.

Experimenta biologica, modo exposita, facta sunt in solis cuniculis, ideoque lex inde deducta immediate de his solis animalibus asseri potest. Iam quaeritur, an eadem phaenomena habeantur etiam in aliis animalibus, ideoque dicta lex alia quoque animalia amplectatur, imo an haec lex sit simpliciter generalis quoad omnia animalia, quae calidum sanguinem habent (animalia homoiothermia) et testiculos scrotales. Dr. Knaus, ut hanc universalitatem probet, provocat ad animalia, quorum fertilitas inter omnes constat, et ostendere studet omnia haec animalia, si instinctum suum naturalem libere sequi possunt, copulam generatim peragere circa *tempus ovulationis* et intra hoc tempus quam frequentissime; quo magis autem eadem animalia interventu industriae humanae a copula hoc tempore peragenda impediantur, eo magis, etsi numerus coituum fuerit idem, eorum fertilitatem decrescere. Inde colligit Dr. Knaus, esse legem biologicam universalem fertilitatem animalium homoiothermiorum cum testiculis scrotalibus dependere essentialiter (praeter alia) a copula quoad tempus arcte approximanda ad momentum ovulationis. Huic autem approximationis legi aliam subesse

biologicam legem, item quoad eadem animalia universalem, censet hanc : *Cellulis germinativis non competit fecundabilitas nisi per breve tempus plurium horarum, quod quoad ovulum non excedit* 24, *quoad spermium* 48 *horas.*

Dr. Knaus has leges universales secundum analogiam etiam *homini* applicat et urget : Sicuti anatomice principalia organa sexualia (vagina, uterus, tubae, ovaria, testiculi, membrum virile), licet magnam differentiam in variis animalium speciebus exhibeant, tamen eandem quoad substantiam habent structuram et finem naturalem, ita eadem organa habent easdem quoque quoad substantiam functiones et iisdem quoad substantiam subsunt legibus. Confirmat hanc suam analogiae inductionem variis observationibus : e. gr. vix umquam in tubis et ovariis (occasione operationis chirurgicae vel explorationis organorum internorum) deteguntur spermia viva et integra, licet haec organa muliebria abundare deberent spermiis, si commercium carnale frequenter peragitur et si spermia per multos dies in iisdem organis manerent viva et fertilia. Praeterea in tubis, occasione operationum chirurgicarum, inveniebantur ovula multum iamiam degenerata, licet corpus luteum adhuc fuerit recentissimum ideoque ovulatio nonnisi 24 horis antecesserit. Dilucidare etiam studet, ob quasnam rationes fecundabilitas cellularum tam cito cesset. Praeter rationes supra iam expositas assignat intoxicationes, quibus hae cellulae in organis muliebribus evidenter subiciantur et quibus, nisi intercesserit impraegnatio, perdantur. Alia causa accedit : phagocytosis, qua cellulae vagantes, si bono individui non iam inserviunt, consumuntur. — *Teleologica* quoque *ratio* huius phaenomeni inquiri et assignari potest quaeque est bonum prolis et speciei, cui bono ut provideatur, cellulae, quae variis iam subiectae fuerunt influxibus et inde forte nocumentum aliquod subierunt, a nova vita efformanda arcentur, et nonnisi cellulae recentes, integrae atque optime dispositae ad prolem generandam adhibentur.

Doctoris Knaus asserta principalia sunt ergo haec :

1. Ovulatio, supposito cyclo 28 dierum, accidit a die 14-16°, computatis ab initio ultimae menstruationis.

2. Ovulum non retinet fecundabilitatem passivam ultra 24 horas.

3. Spermia, transmissa in organa interna mulieris, ibidem servant suam fecundabilitatem activam non ultra 48 horas.

Ex quibus tribus asseitis eruit :

1) Copula habita 48 horis ante momentum ovulationis ovuli impraegnationem et graviditatem mulieris efficere nequit. Nam momento ovulationis spermia fecundabilitatem activam non iam habent.

2) Copula tam sero habita, ut spermia iam nonnisi 24 horis post ovulationem ad ovulum pervenire possint, item fecundationem efficere nequit. Nam momento, quo spermia in ovulum incidunt, ovulum iam est factum sterile.

3) Copula nulla nisi inter hos duos temporis terminos habita fecundationem et graviditatem efficere potest.

Quibus omnibus positis et diligenter perponderatis facile intellegitur, cur ab auctore Knaus, habita ratione influxuum et variationum accidentalium, haec fertilitatis resp. sterilitatis regula generalis ponatur :

Supposito cyclo 28 *dierum, nulla copula fertilis esse potest nisi habita fuerit inter diem* 11-17^{m} *computatos ab initio menstruationis ultimae; extra vero hos dies, ergo inde a die* 1-10 *et a die* 18-28, *copula semper manet sterilis.*

NB. Iuvat notare Israelitis, quorum fertilitas inter gentes notoria fuit, secundum legem Mosaicam (3 Mos. 15, 19 sqq) et iuxta huius legis interpretationem quam alii Iudaeorum libri rituales exhibent (Talmud Babylonic., Tract. Niddah, Fol. 31 b) cohabitationem fuisse interdictam per ipsos menstruationis dies (saltem per 5 dies) et per septem dies subsequentes. Hinc ad commercium matrimoniale redire potuerunt inde a die 12^{o}, ergo a die, quo secundum theoriam a Dr. Knaus propositam probabilitas fertilitatis secuturae incipit. Unde fertilitas populi etiam ex lege mere biologica facile explicari potest.

II. *Theoria doctoris Ogino.*

Dr. Ogino item imprimis explorare studet *momentum ovulationis*, cum illud quasi fundamentum sit omnium ulteriorum inquisitionum et deductionum. At notam quandam praemittendam censet de methodo, quae in tempore ovulationis computando servari debeat.

Tempus ovulationis hucusque auctores computabant ab initio menstruationis antecedentis; quam computationis methodum Ogino censet minus rectam, immo falsam, cum illud tempus computari debeat ab initio menstruationis subsequentis. Nam inter praecedentem menstruationem et subsequentem ovulationem nullus est internus nexus (causalis); est autem huiusmodi nexus inter praecedentem ovulationem et subsequentem menstruationem. *Ovulatio* est quodammodo initium et « terminus a quo » totius cycli menstrui mulieris. Ovulationem sequitur *efformatio corporis lutei*, quod suis dein secretionibus internis (simul cum aliis causis) efficit praeparationem et immutationem uteri *(dispositio praemenstrua)*, ut, si fecundatio intervenerit, implantatio ovuli apte fieri possit. Implantatione facta, ovulum suo influxu efficit « corporis lutei spurii seu menstruationis » *transformationem* in « corpus luteum verum seu graviditatis », quod impedit menstruationem et, quamdiu viget, ulteriorem ovulationem. — Implantatione autem non facta, post plures (circiter 14) dies incipit corporis lutei *degeneratio*, qua coepta eius in uterum influxus cessat, unde sequitur *menstruatio*, i. e. uteri immutationis praeparatoriae remotio et huius organi restitutio in integrum.

Ogino in functiones et organa animalium brutorum non inquirit, sed in solos homines. Diligenti examini subiecit ovaria (in 118 casibus laparotomiae faciendae) et in iis folliculos maturos ruptioni proximos, folliculos iam ruptos, corpora lutea eorumque varias evolutionis phases. Praeterea accurate inquisivit (in 89 casibus) in cyclicas mucosae uteri mutationes atque in diversas harum immutationum phases. Ex omnibus elementis et criteriis cum magna aliqua probabilitate diem ovulationis eruere potuit, praesertim cum aliunde iam longiore ex tempore plus minus

constiterit, per quodnam tempus variae istae phases tum corporum luteorum tum mucosae uteri protrahantur. Deduxit ergo Ogino ex operationibus a se in singulis casibus factis, quo die ovulatio in quolibet *casu concreto* fuerit aut futura sit. Ex altera parte ipsi accurate de cyclo menstruo uniuscuiusque mulieris certo constabat, unde etiam assignare potuit, quo periodi menstruae die ovulatio accideret. Nam inter 118 istos casus, quos examinavit, 81 fuerunt casus cycli omnino constantis et semper eiusdem in unoquoque individuo, licet hi cycli ab invicem maxime diversi fuerint, scilicet 23-45 dierum. Invenit ergo Dr. Ogino innixus omnibus his observationibus et computationibus legem generalem, quam sic effert :

« *In quolibet cyclo menstruo ovulatio accidit in* 5 *dierum intervallo, quod continetur diebus* 12-16° *computandis retrogrediendo ab initio insequentis menstruationis.* (Menstruatio vero, fecundatione non facta, incipit diebus 13-17 post ovulationem).

Confirmationis gratia Ogino addit computationem temporis, quam instituit circa 557 casus a variis aliis auctoribus allatos. Hi auctores suis observationibus et experimentis innixi alii alium quoad istos casus assignarunt ovulationis diem maxime diversum, computantes semper ovulationis tempus ab initio ultimae menstruationis, neglecta diversa periodi menstruae duratione. Ogino adhibendo suam computationis methodum, scilicet computando tempus ovulationis (retrogrediendo) ab initio menstruationis proxime futurae, ostendit : magnam illam auctorum discrepantiam in die ovulationis assignando evanescere, et ex illis 557 casibus omnes praeter 15, quod ad diem ovulationis attinet, concordare cum nova regula ab ipso statuta.

Die ovulationis explorato, Ogino quaerit, quamdiu *fecundabilitas* tam activa spermii quam passiva ovuli perduret. At hic propriis observationibus et experimentis nihil ad solutionem confert, sed aliorum auctorum sententias proponit et ut probabiles assumit.

De animalium homoiothermiorum, quae testiculos scrotales habent, *spermiis* censet eorum fecundabilitatem in organis mulieris ordinarie non perdurare nisi per 3 dies, in casibus autem extraordinariis per 4-8 dies.

De eorundem animalium *ovulis* dicit : latere nos, quamdiu exstent fecundabilia; affert tamen eorum sententiam, qui dicunt : ovula non permanere fecundabilia nisi per paucas horas.

Has duas leges applicat dein per analogiae inductionem ad hominem et (hypothesi facta, hominem quoque his legibus revera subesse) de diebus fertilitatis et sterilitatis hominis hanc statuit regulam :

Tempus fertilitatis ordinarie complectitur dies 5, quibus ovulatio accidere potest, additis 3 diebus antecedentibus; extraordinarie autem eosdem 5 ovulationis dies, additis diebus 4-8 praecedentibus; vel aliis verbis :

« *Copula non est fertilis, nisi habita fuerit inter diem* 19-12, *exceptionaliter inter diem* 24-12, *computando (retrogrediendo) ab initio menstruationis proxime insequentis* ».

Ut autem haec regula in casu concreto recte adhibeatur, ad sequentia attendendum esse monet Ogino :

1. Cyclus menstruationis, qui *hucusque vigebat*, in quolibet casu *accurate* exploretur.

2. Cyclus menstruus numquam secundum hebdomadas, sed semper secundum numerum dierum computetur.

3. Variationes, si cyclus non est omnino constans, secundum numerum dierum accurate explorentur, et harum variationum ratio habeatur in tempore fertilitatis vel sterilitatis statuendo.

4. Ut « terminus a quo » computationis faciendae semper assumatur initium menstruationis proxime insequentis, numquam vero initium menstruationis ultimae elapsae.

Si comparantur dies sterilitatis, statuti ab Ogino, cum iis, qui statuuntur a Knaus quoad cyclum 28 dierum, fere ex toto coincidunt. Knaus observationes ab Ogino factas agnoscit et propriam theoriam, additis quibusdem elementis, nuper complere studuit. Ita monet : in cyclis, etsi secus constantibus, aliquando observari inconstantiam quandam et variationem, ita ut « constans » cyclus 28 dierum una alterave vice amplietur ad 30 dies vel coarctetur ad 26 dies; cuius variationis in determinato tempore sterilitatis computando rationem omnino habendam esse. Maiorem deinde

dicit accidere posse variationem cycli ex causis *extraordinariis*, maxime post partum, inter quas causas specialem locum teneat lactatio; ideo post partum prima alteraque menstruatione facta accurate attendendum esse, quemnam nunc natura servet cyclum; utrum discrepet a cyclo ante praegnationem servato, an cum ipso concordet.

Praeterea Knaus urgere incipit suam corporis lutei legem, secundum quam hoc corpus, brevi post ovulationem efformatum per 14 circiter dies in vigore perstet, dein vero ovuli implantatione non facta, corruat et menstruationem inducat subsequentem, ita ut haec accidat 15 circiter diebus post ovulationem.

Ex hac corporis lutei lege apparet, cur dicatur : periodos menstruas, quae ab invicem differant, differre numero dierum, quae ovulationem antecedunt, non vero numero dierum, qui eam sequuntur et qui numero semper aequales sunt. Sic Dr. Knaus, magis attendendo ad hanc legem, proxime quoad methodum computationis faciendae accedit ad Ogino et implicite concedit hanc esse methodum unice rectam.

Crisis utriusque sententiae.

Quid nunc sentiendum sit de fertilitatis et sterilitatis lege a laudatis auctoribus statuta, pendere patet a quaestione, quam certa sint principia ab ipsis statuta tum de termino et die ovulationis tum de duratione fecundabilitatis activae spermii et passivae ovuli.

Quod primum elementum, i. e. diem ovulationis, spectat, scientificam quandam certitudinem haberi concedi potest.

Quod ad alterum elementum (durationem fecundabilitatis) attinet, item certitudo quaedam concedi potest quoad determinata animalia, e. gr. cuniculos, non tamen concedenda videtur quoad hominem. Nam illa analogiae inductio inniti non videtur argumentis tam gravibus, quae scientificam certitudinem fundare valeant. Hoc inde quoque apparet, quod dictae leges de duratione fecundabilitatis cellularum ab his auctoribus tamquam generales

homoiothermiorum leges statutae et ad hominem quoque applicatae, minime ab aliis auctoribus tamquam generales et multo minus ut ad hominem applicabiles admittantur. Neque tamen ex altera parte ab his auctoribus facta et argumenta hucusque afferuntur, quae evincant contrarium, licet contrarium hinc inde ab iisdem auctoribus simpliciter et absolute asseratur. — *Probabilitas* autem quaedam positiva et solida, attentis argumentis et considerationibus a Knaus et Ogino adductis, eorum theoriae nihilominus concedenda videtur. Nam eorum argumentis veram quandam probandi vim inesse negari non potest.

Quod *praxim* spectat, usui huius theoriae non paucae exsurgunt difficultates, quibus in casu concreto certitudo de sterilitate copulae non parum diminuitur. Nam ut supra iam notatum est, periodus menstrua variis subest influxibus etiam in individuis omnino normalibus, ita ut constantia absoluta vix umquam habeatur. Unde accidere potest, ut ob rationes, quae mulieri forte omnino non innotescunt, momentum ovulationis uno alterove die aut anticipetur aut retardetur, et ideo, cum tempus ovulationem insequens semper idem videtur assumendum sterilitatis tempus proportionate prius aut serius initium sumat. Ex quo apparet : sterilitatem copulae habendae eo minus probabilem reddi, quo momentum copulae propius accedat ad limitem inter tempus fertilitatis et tempus sterilitatis.

Praeterea in praxi mulieres saepe non accurate attendunt ad diem primum cuiusque menstruationis, ideoque numerum dierum quos periodus complectatur, non accuratum, sed approximativum tantum, immo vel etiam falsum assignant. Unde fiet, ut periodum suam affirment constantem, cum minime sit constans, et ut ideo tempus sterilitatis in concreto casu omnino falso computetur.

Neque oblivioni dandum est : aliquando a coniugibus asseri quidem copulam non fuisse habitam nisi diebus sterilitatis a medico assignatis et praegnationem esse secutam, licet hi coniuges aliis quoque diebus copulam habuerint eamque medico fateri vereantur. *Caute* omnino ergo procedendum est in casibus proferendis et examinandis, qui tamquam argumenta certa contra hanc de certis sterilitatis diebus theoriam afferuntur.

Quod ad *quaestionem moralem* attinet, aliud est quaerere : an observatio temporum sterilitatis sit *ratione sui* et *in genere* illicita; et aliud est quaerere : an *aliunde* e. gr. ex motivo inhonesto vel ex iure alterius laeso vel ex alia circumstantia evadere possit illicita (1).

Quod primum spectat, statim initio huius articuli allatum est Responsum S. Poenitentiariae d. d. 16 iunii 1880, secundum quod poenitentes, qui hanc praxim tenent, non sunt inquietandi, et praxis a confessariis caute etiam insinuari potest. Eadem doctrina clare effertur in Litteris encyclicis « Casti connubii » d. d. 31 dec. 1930 (*A.A.S.* 22, 1930, 561, alinea 60). Si autem observatio temporum iam *ratione sui* esset illicita, auctoritas ecclesiastica huiusmodi praxim et doctrinam nullo modo admittere posset.

Antequam vero ad rationes internas examinandas accedimus, quaestio aliqua methodica, quae simul rationem alicuius principii fundamentalis habet, breviter commemoranda est. Nam in hac quoque materia quaeri debet, a qua praesumptione procedendum sit, utrum a praesumptione liceitatis, an a praesumptione illiceitatis. Tamquam principium fundamentale statuendum videtur : Sine peccato fieri posse et esse licitum, quod non probetur esse sub peccato sive ex lege naturae sive ex lege positiva prohibitum; vel aliis verbis : esse licita, quae non positive probentur illicita. Hinc etiam observatio temporum dicenda est licita, nisi positive probata fuerit illicita : et onus probandi non incumbit iis, qui asserunt liceitatem, sed iis qui et in quantum adstruunt illiceitatem.

Iam ad singulas rationes examinandas accedendum est, propter quas observatio temporum videri possit, et a quibusdam revera dicatur *illicita*.

Sunt, qui observationem temporum ponant in eadem linea

(1) Non huius loci est, in examinanda hac quaestione omnino particulari, omnia ea iterum exponere et urgere, quae in tractatu « de licitis et illicitis in matrimonio » a probatis auctoribus, sive quoad substantian sive quoad circumstantias actuum sexualium, exponuntur servanda, ut hi coniugum actus sint ab omni peccato liberi. Evidens est, haec omnia valere etiam tempore sterilitatis physiologicae. Huius loci solummodo est quaerere : quid praecise de ipsa hac « observatione temporum » eiusque liceitate sentiendum sit, suppositis omnibus aliis, quae secus de liceitate actuum sexualium, qui inter coniuges fiunt, valent.

atque *onanismum coniugalem*, et quidem ob hanc rationem, quod uterque agendi modus habeat eundem effectum in eumque tendat, scilicet in prolem evitandam. Ideoque asserunt, utrumque agendi modum esse aequali modo et ex eadem ratione inhonestum et illicitum. At perperam argumentantur. Nam in onanismo coniugali ipsa copula de industria hominum per ipsorum *positivum* agendi modum *corrumpitur*; in temporum autem observatione ipsa copula omni ex parte manet *integra*; eius enim sterilitas in hoc casu non oritur ex aliquo actu hominum, sed ex causis naturalibus physiologicis, quae in ipsa indole et structura apparatus genitalis reconduntur. Neque onanismus coniugalis propter *solum factum* effectus novae vitae non obtenti (vel obtentu impossibilis) est intrinsece illicitus, sed propter *modum quo* hic effectus redditus est impossibilis, scilicet propter substantiam ipsius actus coniugalis corruptam. Si enim merum illud factum sufficeret ad copulam reddendam illicitam, quaelibet copula naturalis ex quacumque causa, licet maxime naturali, sterilis esset intrinsecus inhonesta et illicita; quod a nemine asseritur neque rationabiliter asseri potest.

Ratione sui observatio temporum secundo videri potest, et iterum a quibusdam revera dicitur *illicita*, quia offendit contra *servitium speciei*, quod coniuges, saltem in ipso coniugii usu, praestare tenentur bono generis humani, in cuius utilitatem opus coniugale principaliter, et quidem ex rei natura, ordinatur.

Quod servitium *obligatorium* certo saltem ita intellegendum est, ut coniuges abstinere debeant ab omni actu, quo positive impediant cursum naturae, eo scilicet, quod hoc vel illo modo opus naturae de industria sua ex toto (vel etiam ex parte tantum, prout in « copula dimidiata » fieri solet) corrumpant.

Coniuges autem ex ipsa operis coniugalis natura et ex fine primario matrimonii *ulterius* obligari ad curam *positivam* adhibendam et ad finem operis *positive*, pro posse, saltem ita promovendum, ut quoad *tempora agenneseos* naturae defectum quodammodo suppleant, et ita efficiant, ut fructus copulae ob intervenientia obstacula naturalia periclitatus, tamen obtineatur : *gratis asseritur*. Valet, quod modo dictum est, scl. si huiusmodi

haberetur obligatio, *numquam* naturalis copula, quotiescumque origo novae vitae ex defectu causarum naturalium est impossibilis, licita esset. Quod enim ex natura rei sequitur et contra rei naturam offendit, semper valet, et semper prohibitum est.

Obligatio coniugum inserviendi bono speciei, quoad hoc quodammodo potius *reale* copulae servitium, interpretanda videtur ad normam legis *realis*, cui, in quantum est talis, satisfit, eo quod ipsa *res* praestatur sine *rei* vitio. Aliis causis (naturalibus), a quibus conservatio et propagatio generis humani etiam pendet, providere, de se non est hominum, sed auctoris naturae et supremi legislatoris; quem prohibuisse, quominus homines in matrimonio utendo sese accommodarent temporibus sterilitatis physiologicae : non solum asseri, sed et probari deberet. Et quod si urgent, magnum decrementum generis humani ex universali horum temporum observatione timendum esse, ideoque (saltem universalem) huiusmodi praxim esse prohibitam (dato, non concesso, tale decrementum revera esse timendum) : non attendunt se tamquam probatum supponere, quod est probandum, scilicet homines teneri ad huiusmodi *naturale* decrementum (nam ultimatim hoc decrementum in *naturali* apparatus generativi indole fundatur) praecavendum, neque auctorem naturae posse tale naturale decrementum positive velle (aut ipsum saltem positive probare non posse, *homines*, quodammodo aucupando arcana naturae eiusque legibus biologicis se accommodando, tale generis humani decrementum adducere).

Quae dicta sunt, valent tum de uno alterove casu particulari tum de habituali temporum observatione : neutra praxis *(ratione sui)* probatur *illicita.*

At esse potest, quendam agendi modum « ratione sui » non prohiberi, prohiberi tamen *aliunde*, id est ratione circumstantiarum, et imprimis ratione finis. Quaerendum est ergo, an forte ex hac ratione observatio temporum dici debeat illicita.

Obstare potest primo *ius alterius partis.* Cavendum est, ne ex sparsa theoria de licita temporum observatione creetur erronea opinio (immo forte « persuasio ») : posse unam partem secundum

suum beneplacitum, invita altera parte, usum matrimonii coarctare ad tempora agenneseos. Quod minime potest. Ius enim matrimoniale et huius iuris usus nequaquam ad hos dies restringitur. Nisi ergo aliunde habentur rationes graves, quae sufficiunt ad denegationem debiti licitam (aut pro rerum condicionibus obligatoriam) reddendam, debitum diebus quoque fertilitatis alteri parti, iuste serio rationabiliter petenti, reddi debet.

At *consonae* quoque utriusque partis de temporibus observandis voluntati obstare potest (saltem in casu exceptionali et extraordinario) *bonum familiae*, *immo* vel *ipsius civitatis*, quando scilicet secus familiae vel rei publicae grave damnum imminet, et *si* coniuges ad illud per prolis generationem praecavendum in casu concreto propter *speciales* circumstantias, sive ex pietate sive ex alio titulo obligatorio, tenentur.

Obstare potest secundo : *motivum inhonestum* et illicitum, propter quod observatio temporum assumitur.

Motivum inhonestum abesse debet iam relate ad ipsum et merum exercitium copulae. Plura autem esse motiva *honesta*, propter quae (praeter prolis generationem) copula peragi possit, inter omnes constat. Sufficit in memoriam revocare, qui sint matrimonii fines secundarii; quos laudatae Litterae encyclicae « Casti connubii » totidem dicunt esse motiva honesta iuris matrimonialis exercendi.

Sed quaerendum est num *insuper* requiratur motivum honestum, propter quod exercitium iuris peragatur praecise tempore agenneseos, immo his temporibus exclusive reservetur.

Ad quam quaestionem plura videntur respondenda.

Primo, *abesse* debet omne motivum *inhonestum*, e. gr.: vilipensio ipsius prolis in se sumptae; cotemptus aut vilipensio matrimonii et eiusdem ad prolem generandam destinationis naturalis; ignava fuga laboris et oneris naturaliter coniuncti cum prolis generatione et educatione; inordinatum desiderium commodioris et splendidioris vitae; exaggeratus appetitus delectationis carnalis, a quo omne naturale frenum arcere desiderant; et huiusmodi plura.

Secundo, *positivum desiderium* evitandi prolem per solam temporum observationem, si *mere in se sumitur*, *non* est ex obiecto

suo *inhonestum*, sed « ratione sui » dici debet *indifferens*, quod fit aut bonum aut malum pro ratione bona aut mala, propter quam concipitur et fovetur. Neque enim, ut supra iam notatum est, probari posse videtur : hominem sub peccato obligari ad illam curam positivam adhibendam, qua intermissam insufficientiam naturae suppleat, aut ut saltem suum (in se naturalem) modum agendi non praecise huic insufficientiae temporariae adaptet cum praevisa et deliberate quaesita frustratione effectus naturalis, id est generationis prolis. Applicari posse videtur ad hanc (negativam) coniugum intentionem principium illud, quod secus de lege *reali* statui solet, scilicet : *Finis legis non cadit sub lege*. Quod principium, applicatum ad casum, de quo agitur, hunc haberet sensum : Lex naturalis de copula, in usu iuris matrimonialis rite peragenda, lata est propter finem prolis procreandae; nihilominus hic finis eo sensu non cadit sub lege, quod coniuges nullo modo hunc finem intendere debeant, aut ullo modo, vi huius legis, ad plura obligentur quam ad ipsum copulae actum, si ponunt, rite ponendum.

Tertio respondendum videtur : Plura esse motiva honesta, propter quae (vel ad tempus vel pro semper) coniuges exercitium sui iuris ad tempora agenneseos coarctent, etiam cum explicita intentione per hanc temporum observationem evitandi prolem. Quae motiva, saltem principaliora, insinuantur per sic dictam indicationem vel medicam vel eugenicam vel socialem, de quibus in Litteris encyclicis « Casti connubii » non semel tantum est sermo.

Non absque re esse videtur, in fine huius articuli, iterum monere, ne confessarius, fretus probabilitate, quam hodie nonnulli theoriis professorum Knaus et Ogino tribuunt, ullo modo iis suadeat coniugibus, ut secundum eam procedant, qui praegnationem et graviditatem ob gravissima incommoda, secus certo secutura, omnino evitare debeant. Quo in casu non « observatio temporum agenneseos, » sed tanquam unicum medium licitum et efficax ad illa pericula arcenda, suaderi et proponi debet *continentia*.

Valkenburg F. HURTH, S. I.

Le cinquantenaire des congrès eucharistiques internationaux. Lille 1881-1931.

Du 1er au 5 juillet dernier, le huitième congrès eucharistique national français, tenu à Lille, a commémoré le cinquantenaire des congrès eucharistiques internationaux. Cet anniversaire ne pouvait passer inaperçu. Au cours d'un demi-siècle, trente congrès eucharistiques internationaux ont provoqué, en l'honneur du Saint-Sacrement, les manifestations les plus grandioses de foi et de piété. L'œuvre a désormais sa place marquée dans la vie de l'Église. Nous nous proposons de retracer les grandes étapes de son développement et de signaler quelques détails plus caractéristiques du congrès jubilaire.

Les congrès doivent leur origine à l'ardente dévotion pour l'Eucharistie d'une sainte fille de France, Mademoiselle Marie Tamisier. Née à Tours, le 1er novembre 1834, élève de sainte Madeleine-Sophie Barat, particulièrement touchée des abaissements et de l'abandon du Sauveur au Saint-Sacrement, Mademoiselle Tamisier semblait ne vivre que pour glorifier l'Hostie. Elle fut en rapport avec Monsieur Dupont, « le saint homme de Tours », avec le bienheureux Pierre-Julien Eymard, avec le vénérable Père Chevrier.

En 1873, la consécration au Sacré-Cœur d'un groupe de soixante députés français, qui en représentaient deux cents, fait entrevoir à Mademoiselle Tamisier ce que Dieu attend d'elle. « J'en eus comme la vision, déclare-t-elle; Dieu m'appelait à me vouer au salut social par l'Eucharistie. » Malgré de nombreuses difficultés, elle parvient à organiser en 1874, à Avignon, le premier des « pèlerinages eucharistiques. » Conduire les foules aux sanctuaires que des miracles du Saint-Sacrement avaient rendus célèbres, tel était le but de cette institution. En mai 1875, à la demande des catholiques du Nord, spécialement de Philibert

Vrau (1), le second pèlerinage se dirige vers Douai. Ici déjà, une séance d'études sur les œuvres eucharistiques dans le diocèse de Cambrai s'ajoute aux cérémonies religieuses.

Bientôt, sous l'impulsion de Mgr Mermillod, Mademoiselle Tamisier conçoit de nouveaux projets, plus vastes encore. « On ne peut rien aujourd'hui, lui avait fait remarquer le vicaire « apostolique de Genève, dans aucun domaine, que par les « congrès. Il faudra, pour réveiller les masses, les rapprocher « de Jésus-Christ et les sauver, des *congrès de l'Eucharistie* ». Soutenue par Mgr de Ségur, le saint prélat aveugle, Mademoiselle Tamisier intéresse à ses desseins tout un groupe d'amis de l'Eucharistie : Mgr de la Bouillerie, le P. Tesnière, M. de Benque, président de l'adoration nocturne à Paris, MM. de Pellerin, de Nicolay, de Foresta... L'approbation bienveillante de Rome est assurée d'avance : « Aux œuvres eucharistiques, j'accorderai tout », déclare Léon XIII, le 17 avril 1878.

Hélas! l'heure est critique. En France, la campagne de laïcisation bat son plein. En 1880, dans la plupart des grandes villes, les processions vont être interdites et la loi Ferry sur l'enseignement primaire sera votée le 16 juin 1881. Mademoiselle Tamisier se tourne vers le cardinal Dechamps, archevêque de Malines. La situation n'est pas meilleure là-bas; on ne peut songer à organiser pour l'instant en Belgique une grande manifestation religieuse. Sans se décourager, « la mendiante du Saint-Sacrement » part pour la Hollande; elle y trouve le même insuccès. L'entreprise semble donc devoir être abandonnée. Mgr de Ségur lui écrit : « Je crois que notre désir n'était « qu'un simple désir de foi et d'amour ardent. Aujourd'hui, « l'exécution de ce magnifique projet me semble impraticable. « Comme les vieilles hirondelles qui ne sont plus capables de « fendre l'air, je me mets forcément à l'arrière-garde. »

(1) Très dévot lui-même à l'Eucharistie, Philibert Vrau avait fondé à Lille, en 1857, et répandu dans le Nord l'œuvre de l'adoration nocturne. En 1873, il mettait la question des œuvres eucharistiques en tête du programme du premier congrès des catholiques du Nord. On sait que la cause de béatification de ce grand chrétien a été introduite en cour de Rome le 17 juin 1930, en même temps que celle de son beau-frère, Camille Féron-Vrau, l'émule de toutes ses vertus et le compagnon de toutes ses entreprises apostoliques.

Cependant il reste un espoir, pense M. de Nicolay. On pourrait s'adresser encore aux amis de Lille qui, en ces dernières années, ont si heureusement organisé leurs *Congrès des catholiques du Nord*. A la proposition qui lui est faite, le 4 avril 1881, par M. de Benque, Philibert Vrau s'empresse de répondre : « Puisque « vous persistez dans votre projet de congrès eucharistiques « internationaux, nous ne pouvons pas ne pas nous mettre à votre « disposition. Donc, si vous voulez faire le congrès à Lille, nous « vous aiderons de notre mieux ».

Le 10 mai, Philibert Vrau est à Rome, pour demander la bénédiction du Pape. Le 28 juin, après une préparation de moins de trois mois, s'ouvrait à Lille le premier congrès eucharistique international. Le compte-rendu, un grand in-8º de 600 pages, premier d'une série de trente forts volumes, nous a conservé le nom de tous les participants; ils étaient 363, français et belges pour la plupart et quelques représentants de six autres nations. Le but du congrès est précisé de la manière suivante : faire connaître les œuvres eucharistiques établies dans les divers pays; répondre à l'apostasie officielle par une protestation de foi et d'attachement au Christ. Les réunions se tiennent à la Maison Albert le Grand, dépendance de la jeune université catholique de Lille; et tandis que se poursuivent les séances d'études, des congressistes se relaient sans interruption, dans la petite chapelle, pour l'adoration du Saint-Sacrement. Le dernier jour, 30 juin 1881, quatre mille hommes rassemblés dans l'antique église Saint-Maurice inaugurent la série des fameuses processions de clôture, les pacifiques triomphes du Roi eucharistique.

Le mouvement lancé, Mademoiselle Tamisier rentre dans l'ombre; jusqu'à sa mort, en 1910, son nom ne fut guère connu que de ses premiers collaborateurs. A Philibert Vrau revient l'honneur d'avoir assuré la vitalité de l'œuvre, en fondant, quelques semaines après les fêtes de Lille, le *Comité permanent des congrès eucharistiques internationaux*. Cet organisme, présidé par un évêque — depuis 1901, par Mgr Heylen, évêque de Namur — est à la fois l'âme du mouvement et le gardien fidèle des traditions. A travers les différences de temps et de lieux, il conserve aux grandes manifestations eucharistiques leur

caractère essentiellement religieux. C'est lui qui fixe le sujet des assemblées générales, qui inspire et dirige les travaux des comités nationaux (1) et locaux.

De 1881 à 1902, quatorze congrès eurent lieu à intervalles plus ou moins réguliers. La France et la Belgique sont les centres habituels de réunion; huit congrès se tiennent en France, quatre en Belgique, deux seulement dans les autres pays : un à Fribourg en 1885, l'autre à Jérusalem en 1893. La préparation de ce dernier fut particulièrement laborieuse à cause des susceptibilités des diverses Églises établies en Terre-Sainte. Il fallut la charité et la force d'âme du cardinal Langénieux, légat pontifical, pour venir à bout de toutes les difficultés. Ce congrès fait date dans l'histoire du rapprochement des catholiques latins avec les orientaux.

A partir de 1904 jusqu'à la guerre, les congrès se réunissent chaque année; mais la France et la Belgique perdent pour de bon leur monopole. En 1905, on est à Rome — en 1908, à l'occasion du congrès de Londres, l'Angleterre accueille, pour la première fois depuis des siècles, un légat du Pape — en 1910, c'est le Nouveau Monde qui reçoit les congressistes de l'Eucharistie à Montréal — à Madrid, en 1911, le roi Alphonse XIII, à Vienne, en 1912, l'empereur François-Joseph escortent le Saint-Sacrement à la procession de clôture. Le 26 juillet 1914, s'achevait le second congrès de Lourdes, consacré tout entier à la Royauté sociale du Christ.

Avec le congrès de Rome en 1922, commence une nouvelle étape. Désormais, les congrès internationaux se tiendront tous les deux ans, alternant avec des congrès nationaux de France. Le mouvement devient, à la lettre, mondial. Ce n'est plus de pays en pays, mais de continent en continent que les congrès font acclamer le Christ eucharistique. Qu'il suffise de rappeler

(1) Les congrès internationaux n'ont pas tardé à être suivis d'assemblées eucharistiques nationales, régionales, diocésaines. C'était le vrai moyen d'atteindre tout le peuple chrétien. Dans divers pays, par exemple en France, en Italie, en Yougo-Slavie, des *comités permanents nationaux* se sont constitués. On s'étonnera peut-être d'apprendre que la Belgique n'est pas encore dotée de cet organisme national.

des noms encore présents à toutes les mémoires : Amsterdam en 1924, Chicago en 1926, Sydney en 1928, Carthage en 1930. Et voici que l'Irlande catholique nous promet de rassembler en juin, à Dublin, ses masses...

Quelques jours après avoir accepté d'organiser à Lille le congrès de 1881, Philibert Vrau déclarait devant les confrères de l'adoration nocturne : « Nous porterons l'Ostensoir jusqu'aux confins du monde »! Pressentiment prophétique, que les événements ont vérifié! A travers le monde entier, les congrès ont déroulé une immense procession du Saint-Sacrement. Les plus grandes cités se sont disputé l'honneur d'être les reposoirs de cette pompe triomphale. Sur son parcours des millions d'hommes de toute race se sont prosternés devant l'Hostie. Parti de Lille, il y a cinquante ans, l'Ostensoir y revenait au début de juillet dernier, auréolé d'une gloire incomparable.

* * *

Faire régner le Christ dans et par l'Eucharistie, voilà pour Mademoiselle Tamisier l'objectif des congrès. Déjà à Lille, en 1881, M. de Belcastel et un israélite converti, l'abbé Joseph Lémann, avaient, en deux discours très remarqués, fait acclamer la Royauté du Christ. Touchée dans la suite en diverses circonstances, traitée spécialement à Lourdes en 1914, consacrée par l'institution d'une fête nouvelle, l'idée centrale du mouvement allait, comme de juste, fournir le thème général du congrès jubilaire.

« Catholiques du vingtième siècle de rédemption, écrivait le « cardinal Liénart dans la pastorale d'indiction du congrès, « nous sommes actuellement les citoyens de ce royaume de Dieu « conquis par le Christ-Roi et placé désormais sous son sceptre « eucharistique. Il nous faut comprendre son règne pacifique « et suivre sa loi d'amour afin d'accepter d'abord sur chacune « de nos âmes son empire personnel et bienfaisant. Mais il nous « faut aussi collaborer avec notre Roi de mansuétude et de bonté. « Notre congrès se propose précisément de nous y inviter... »

A cet appel au règne pacifique du Christ, les circonstances locales donnaient une singulière actualité. Depuis sept semaines un conflit social aigu avait arrêté toute l'industrie textile du Nord; trois à quatre cents usines étaient fermées, cent vingt mille ouvriers faisaient grève. Dans son discours d'ouverture du congrès, le cardinal Liénart, après avoir regretté l'insuccès de ses tentatives de conciliation ajouta : « Que ce congrès donc ait pour « intention suprême de charité d'obtenir que, en notre région, « la paix chrétienne s'établisse sur le monde du travail, sur « la vie professionnelle selon les enseignements mêmes si souvent « répétés par le Souverain Pontife, dont Nous sommes très sûr « d'exprimer en ce moment la pensée (1) ». Afin que toute la population participât davantage aux bienfaits du congrès, le zélé pasteur du diocèse de Lille fit donner ces jours-là une sorte de mission eucharistique dans les vingt-trois paroisses de sa ville épiscopale. Chaque matin, à la messe de communion, on exposait en bref aux fidèles ce qui allait être le sujet des rapports et des discours de la journée. Le vendredi 3 juillet, premier vendredi du mois, on devait, dans toutes les églises du diocèse, par une cérémonie en l'honneur du Sacré-Cœur, s'associer aux fêtes de Lille.

Le geste discourtois et sectaire de la municipalité lilloise, interdisant sur son territoire les cortèges du congrès, n'eut d'autre effet que de stimuler l'ardeur des catholiques, et de faire mieux ressortir la puissante vitalité de l'idée religieuse au cœur des foules. Les grandes manifestations publiques se déroulèrent sur le territoire de La Madeleine... aux portes mêmes de la ville, dans un cadre bien plus avantageux, paraît-il, que ce qu'on aurait pu trouver à l'intérieur de la cité.

La désignation du cardinal Liénart lui-même comme légat pontifical avait rempli de joie et de fierté le cœur des Lillois. On put s'en rendre compte aux acclamations chaleureuses qui, le soir du 1er juillet, saluèrent le légat lors de sa réception en l'église Saint-Maurice. L'attachement traditionnel des

(1) On eut la joie d'apprendre pendant le congrès un commencement de solution de la crise; ce n'est toutefois que fin juillet que le travail fut repris partout.

catholiques du Nord au Saint-Siège s'exprimait avec un enthousiasme d'autant plus grand que le représentant officiel du pape leur était plus cher. A maintes reprises, au cours de ces journées, la pensée des congressistes se porta vers le Père commun et il était particulièrement touchant de constater en quelle étroite union de sentiments le légat vivait avec le Souverain Pontife.

La première journée du congrès comportait un double programme. Les séances d'études et les prédications devaient traiter du *Sacrifice eucharistique comme principe de la glorification du Père;* de leur côté, les petits croisés de l'Hostie allaient présenter, ce jour-là, à leur Chef, l'hommage de leur amour et de leur fidélité. Le matin, ils étaient dix mille à la messe de communion dans le parc de l'institut Saint-Maur. L'autel dressé sur le perron de la cour d'honneur était dominé par un baldaquin d'où descendaient de grandes guirlandes de roses artificielles. Il en courait aussi tout le long de la façade et le gai soleil du matin rendait plus vive et plus fraîche encore cette décoration. Sur l'autel se trouvaient rangés vingt-six ciboires, contenant huit mille hosties, que Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille, allait consacrer au cours de la messe.

Trente-deux bancs de communion avaient été dressés sur les pelouses du parc : pendant vingt minutes, on y vit défiler de longues théories d'enfants. Ils étaient si purs dans leur tunique blanche, à croix rouge ou bleue, le visage radieux mais recueilli sous le heaume de toile ou le voile léger!

L'après-midi, sur l'esplanade du congrès, au pied du reposoir monumental (1), plus de cinquante mille enfants étaient massés, chacun porteur de trois roses, symboles des sacrifices, des communions et des prières qui avaient préparé le succès du congrès. Au cours de la « cantate des roses » qui interprétait le sens de l'offrande de ces fleurs, une délégation de jeunes croisés remit au cardinal légat deux superbes albums, bilan du trésor spirituel rassemblé par tous ces enfants... et leurs frères du monde entier :

(1) L'expression, consacrée par l'usage du comité organisateur, n'a rien d'exagéré. Cette construction n'avait pas moins de 17 m. de hauteur, 41 m. de longueur, et 22 de profondeur.

au total plus de trois millions de communions, plus de deux millions de sacrifices, cinquante-deux millions de prières et de bonnes œuvres diverses.

Puis au chant du « Lauda Jerusalem » et de l' « Hosanna Filio David », le Saint-Sacrement s'avance au milieu des rangs pressés des enfants, tandis que les cent cinquante mille fleurs blanches, rouges et roses, s'agitent au-dessus des têtes. Comme aux processions de Lourdes, des acclamations de foi et d'amour saluent le passage de l'Hostie. Au sommet des gradins du reposoir, l'autel disparaît sous une décoration étincelante et enivrante de lys naturels. C'est le cardinal légat lui-même qui donna la bénédiction du Saint-Sacrement : plus de cent mille personnes la reçurent ce jour-là.

Le sacrement de l'Eucharistie, principe d'union et de paix entre les hommes, tel était le sujet de la deuxième journée. Avant que les rapporteurs n'aient établi cette thèse, des centaines de congressistes la « vécurent » en assistant et en communiant à une messe en rite byzantino-slave, dans la chapelle de l'université catholique. A l'autel unique, dressé dans le chœur, concélébraient trois prêtres russes et le R. P. Omez, dominicain français, supérieur du séminaire pontifical Saint-Basile à Lille. Après l'Evangile, le R. P. Omez montra comment latins et orientaux, catholiques et orthodoxes se rencontrent dans une foi unique au mystère eucharistique, dans l'oblation d'un même sacrifice, dans la manducation d'un même aliment surnaturel. Dans les liturgies, qui de prime abord semblent les séparer, les rites essentiels sont en fait identiques. C'est autour de l'Eucharistie et par elle que se fera le plus facilement l'union de tous les chrétiens.

Des séances d'études de la matinée nous retiendrons surtout l'exposé très substantiel que M. le chanoine Masure, directeur au grand séminaire de Lille, fit du texte de saint Paul, I Cor. X, 17: « *Unum corpus multi sumus, omnes, qui de uno pane participamus.* » « Ce serait une grande erreur et en tout cas une grande lacune « doctrinale, dit le rapporteur, que d'assimiler la communion « eucharistique à ces petites tables séparées que les restaurants « modernes ont substituées aux antiques tables d'hôte, ou à

« ces repas individuels que les délaissés de ce monde prennent « dans leurs mansardes solitaires. Les facilités plus grandes « dont l'Église, depuis plusieurs siècles, entoure la communion « eucharistique, la permission accordée et l'usage universelle- « ment répandu aujourd'hui de communier en dehors de la « messe, à n'importe quel moment rapide de la matinée, ont « peut-être eu l'inconvénient de rejeter trop dans l'ombre cette « grâce incontestable de l'union divine entre tous les frères. La « piété n'exploite peut-être plus assez cette richesse; un certain « individualisme religieux ne devrait pas être la conséquence « de cet individualisme rituel... Il faut retourner aux principes... « Dans notre Église où tout se tient, ce n'est pas un paradoxe de « voir une continuité de pensée entre la doctrine eucharistique de « Pie X et la doctrine sociale de Léon XIII et de Pie XI. »

La réunion sacerdotale de l'après-midi, à la basilique Notre-Dame de la Treille, groupa un millier de prêtres autour du cardinal légat et des seize évêques présents. Mgr Ruch, de Strasbourg, aumônier militaire au vingtième corps d'armée pendant la guerre, rappela ce que l'Eucharistie avait été pour le prêtre soldat. Séparé de sa paroisse, de ses frères, de ses supérieurs, enrôlé dans des rangs nouveaux et sous une hiérarchie toute différente, le prêtre aurait été un déraciné si l'Hostie ne l'avait suivi partout et s'il n'avait retrouvé en elle tout ce que la guerre lui arrachait. Par l'Eucharistie, le prêtre soldat est resté partout homme de Dieu et homme des âmes. Grâces à Dieu ! les heures tragiques sont passées et M. le chanoine Thellier de Poncheville va proposer à ses confrères ce que l'Eucharistie doit être pour eux aujourd'hui. S'ils veulent étendre le Règne du Christ autour d'eux, les prêtres doivent l'affermir d'abord en eux; la messe est l'instrument quotidien de cette emprise totale du Christ sur ses ministres. « Nous ne ferons pas croire à « la divinité de Notre-Seigneur en la démontrant avec des argu- « ments, mais en la montrant avec des vertus. Si nous voulons « vivre dans la logique de notre état, nous ne pouvons être des « consacrés qu'en étant des immolés. » L'éloquence si convaincue et si apostolique de M. le chanoine Thellier de Poncheville a tôt

fait de conquérir son auditoire et de l'entraîner à sa suite dans une atmosphère sereine de générosité et de sacrifice. Ce magnifique programme de perfection sacerdotale s'achève et se résume dans le rappel du mot du cardinal Mercier en son testament spirituel à ses prêtres : « Vivre de votre sacerdoce, c'est avant tout célébrer saintement la messe. »

Le soir, plusieurs centaines d'hommes étaient réunis au pied de la chaire de Saint-Michel pour entendre le discours de Mgr Tissier sur « L'Eucharistie et la paix », exposé magistral dont nous regrettons de ne donner qu'un pâle résumé. L'Eucharistie est un facteur de paix à un double titre : par son ministre, le prêtre, et plus directement encore par ses effets propres. Le prêtre est artisan de concorde et d'union, parce que son Évangile enseigne les vertus pacificatrices d'humilité et de charité, parce que son pardon remet dans l'ordre les consciences troublées — le péché est par nature anarchique —, parce que son Eucharistie unit et confond tous les cœurs dans la participation à une même vie divine. Une même foi dans l'Eucharistie établit entre les hommes une parfaite unité de pensée; la rencontre à une même table de famille fait disparaître toutes les inégalités; mais surtout la communion au Christ immolé est un pressant appel à la charité et au dévouement.

La troisième journée du congrès allait reprendre cette dernière idée et traiter de : *L'Eucharistie, principe d'apostolat*. A vrai dire, à la section des dames, les rapports ramenèrent le sujet à un point très précis : « Le règne du Christ s'établissant dans la famille par l'Eucharistie ». Jamais on n'avait vu autant de monde que ce jour-là aux séances d'études; jamais, non plus, elles ne furent plus intéressantes. A maintes reprises, le rapport de Mgr Dubourg sur l'Eucharistie et le mariage fut interrompu par de vifs applaudissements. On souligna, entre autres, la suggestion suivante : Pourquoi les jeunes époux, qui communient généralement le matin de leur mariage, ne le feraient-ils pas, à la plus grande édification de tous, au cours de la cérémonie nuptiale elle-même ? Ils scelleraient ainsi dans le Christ leurs serments, et leur communion en lui serait le type de la parfaite fusion de leurs deux

vies. Mgr Petit de Julleville étudia ensuite la question de l'éducation eucharistique des petits enfants dans la famille. On souhaiterait une large diffusion à ce rapport qui épuisa vraiment le sujet. Les parents qui hésitent encore à laisser communier tôt et souvent leurs chers petits y trouveraient la réponse à toutes leurs objections; et ceux qui ont expérimenté la difficulté de la formation eucharistique des enfants seraient grandement aidés par les conseils d'un maître éducateur.

A la section des jeunes fillles, ce furent Mgr Courcoux et Mgr Grente qui, avec autant de sûreté de doctrine que de fine psychologie, firent ressortir le rôle de la communion dans la vie de la jeune fille moderne. « Si les hommes font la loi, « dit Mgr Grente, les femmes font les mœurs... Que sera dans « dix ans, dans vingt ans, l'adolescente d'aujourd'hui ? En elle, « verrons-nous s'incarner une rédemption, une déception ou un « scandale » ? C'est dans l'union au Christ par l'Eucharistie que la jeune fille trouvera la protection contre les dangers qui la menacent, l'aliment des vertus cachées et solides, le secret d'une générosité persévérante, la soif du dévouement.

Après l'hommage ingénu des enfants, après la science des théologiens, le zèle et l'expérience des hommes d'œuvres et des pédagogues, voici que les arts vont, à leur tour, glorifier l'Eucharistie. Le samedi après-midi, dans l'*Aula Maxima* de l'université catholique, eut lieu la première exécution de l'oratorio *Panis Vitae*. Le texte de M. l'abbé Paul Bayart est divisé en deux grandes parties : les figures de l'Eucharistie dans l'Ancien Testament, sa promesse et son institution dans le Nouveau. Dans la poésie française, très sobre et qui serre de près le texte biblique, s'insèrent de temps à autre des versets de l'office du Saint-Sacrement. La composition musicale de M. Edmond Dierickx s'adapte très heureusement à cet ensemble. La progression du sentiment suit à merveille celle de l'idée; l'alternance de la polyphonie et du plain-chant écarte toute monotonie. Le succès fut, à juste titre, des plus vifs.

Les grandes cérémonies du dimanche 5 juillet allaient clôturer brillamment le congrès. Au moment de commencer la messe pontificale, le légat fit donner lecture d'une courte note dans

laquelle il demandait une prière ardente pour le Pape qui venait « de faire paraître une encyclique (1) d'une exceptionnelle gravité pour l'avenir de l'Église ». Le mot d'ordre fut transmis par les hauts-parleurs jusqu'aux extrémités de la plaine. Les quelque cent mille fidèles présents vont se rencontrer dans un sentiment de filiale compassion pour le Père qui souffre. Aussi est-ce dans une atmosphère de gravité et de ferveur que se déroule la liturgie très solennelle de cette messe.

A l'Évangile, Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, exalte les triomphes de l'Eucharistie à travers les siècles et les merveilles cachées qu'elle accomplit aujourd'hui encore au plus intime des cœurs. Tout de suite, comme pour lui donner raison, la foi de toute la foule s'exprime en un *Credo* particulièrement convaincu; non moins impressionnant est le silence parfait qui règne au moment de l'élévation. Lorsque le légat se retire, le cri de « Vive le Pape » retentit comme une protestation d'indéfectible attachement.

L'après-midi eut lieu la procession de clôture. Il était deux heures lorsque les hommes commencèrent à défiler devant la tribune des prélats, dans la cour d'honneur de Saint-Maur. Ils marchaient en rangs serrés de huit : délégués de la jeunesse catholique de toute la France, membres des confréries du Sacré-Cœur ou du Saint-Sacrement, jocistes, mineurs en habits de travail, représentants de l'immigration polonaise. Tout à coup une vague d'admiration court le long de la foule des spectateurs. Cent trente magnifiques bannières s'avancent en lignes de trois, véritable forêt de drapeaux en marche. Ce sont les « Bonden van het Heilig Hart » de Belgique : trois mille cinq cents ligueurs des Flandres, d'Anvers et du Limbourg (2).

Pendant deux longues heures, le flot passa... Des hommes, rien que des hommes, quatre-vingt, cent mille, peut-être.

Sur un parcours de deux kilomètres environ, les rues de La Madeleine et le grand boulevard Lille-Tourcoing-Roubaix

(1) L'encyclique sur l'Action catholique en Italie, publiée la veille par les journaux du soir.

(2) Tous ces hommes avaient communié le matin, plusieurs bien avant l'aurore.

étaient très gracieusement ornés. Aux fenêtres, le long des façades, en guirlandes entre les arbres, partout des roses. Les femmes de France n'en avaient-elles pas confectionné un million ! Le cortège défilait entre deux haies très denses de spectateurs, huit à dix rangs de chaque côté. Toute cette foule était splendide de respect et de piété. Et ce n'était pas un des moins heureux détails de l'organisation de ce congrès, qui abondait cependant en dispositions ingénieuses, que cette centaine de hauts-parleurs répartis sur tout le parcours de la procession et qui permettaient à plus de deux cent mille personnes de s'unir dans un même chant de foi et d'amour en l'honneur du Saint-Sacrement.

Vers quatre heures et demie, le clergé peut se mettre en marche à son tour : religieux en habit de chœur, vicaires et curés, chapitre de Notre-Dame de la Treille, prélats, abbés mitrés, vingt-cinq évêques et archevêques. Enfin porté par le légat, dans l'*Ostensoir de la Réparation*, le Saint-Sacrement.

A travers l'esplanade où la foule s'est massée depuis des heures, les scouts ont ouvert un passage et voici qu'apparaît là-bas, sur les degrés du reposoir, la féerie de centaines de drapeaux et de bannières noyés dans les feux du soleil.

Dans ce cadre de splendeur, le *Te Deum* éclate irrésistible. Malgré l'imperfection de toute prière ici-bas, il fait songer au cantique de louange que les peuples sans nombre de la Jérusalem céleste chantent à l'Agneau immolé ! É. Bergh, s. i.

Le commentaire d'un cardinal sur les psaumes de Vêpres

NOTE D'ÉCRITURE SAINTE

Celui qui est aujourd'hui S. E. le cardinal de Faulhaber, archevêque de Munich, fut, de 1903 à 1910, professeur à l'université de Strasbourg et se fit remarquer notamment par d'excellents travaux sur les *Catenae Patrum*. Mais l'apôtre qu'il était déjà ne se contentait pas d'enseigner techniquement, de vive voix et par écrit, la « littérature d'Ancien Testament ». Dans ses cours officiels, ses conférences au jeune clergé, ses sermons académiques à la cathédrale, ses discours à la congrégation des étudiants, sa direction des exercices pratiques, partout il s'efforcait de faire connaître le psautier comme « un royaume de lumière et de beauté » et comme un recueil de prières « en esprit et en vérité ». Pour atteindre plus efficacement encore le même résultat, il publia en 1906, sur *Les psaumes des Vêpres des jours de dimanches et de fêtes*, un volume dont la première édition fut assez rapidement épuisée. Pourquoi une seconde édition s'est-elle fait attendre durant près de vingt années ? — C'est que l'auteur s'obstina secrètement, aussi longtemps qu'il le put, dans le projet de donner un jour un commentaire de tous les psaumes. Hélas ! il lui a fallu se rendre à l'évidence que son ministère pastoral dans l'immense diocèse de Munich rendait illusoire désormais tout espoir de réaliser l'entreprise ainsi rêvée. Les lecteurs le regretteront encore plus vivement que lui, qui auront goûté, dans l'édition nouvelle, améliorée et augmentée, *Les psaumes des Vêpres des jours de dimanches et de fêtes expliqués pour un large public* (1).

L'admirable petit livre, édité avec beaucoup d'élégance par la maison Kösel et Pustet, a été perfectionné à chaque page et a reçu deux chapitres entièrement nouveaux : une introduction « pour aider à l'intelligence des psaumes en général » et le commentaire du *Magnificat*.

L'introduction oriente brièvement le lecteur sur les principales questions posées par le psautier. En voici quelques bribes :

(1) M. Kardinal Faulhaber. *Die Vesperpsalmen der Sonn-und Feiertage weiteren Kreisen erklärt*. Verbesserte und vermehrte Neuauflage. München, J. Kösel u. F. Pustet, 1930. Petit in-8° de 342 pages.

« *Le ton fondamental* sur lequel sont accordées toutes les cordes de la harpe biblique, c'est *l'idée de Dieu* sous un triple rapport : Dieu et le monde, Dieu et le peuple de la révélation, Dieu et l'âme rachetée ». Que les cantiques récemment découverts de la littérature cunéiforme aient avec les psaumes hébreux des analogies de forme, de style, de versification, tant qu'on voudra. Mais le contenu est essentiellement différent : d'un côté l'idée du Dieu vrai et unique dans toute sa pureté et intégrité; de l'autre une conception de la divinité enténébrée et même complètement déformée.

Les cinq livres du psautier sont une division artificielle qui n'est basée ni sur les dates, ni sur le contenu, ni même sur la forme extérieure.— Nous dirions cependant, et sans doute le cardinal n'y contredirait pas, que les psaumes les plus anciens et les plus vraisemblablement davidiques sont en général dans les deux premiers livres.

C'est tardivement, mais cette fois avec juste raison, qu'on a distingué dans le psautier *divers groupes* de cantiques : d'après les sujets traités, les ressemblances extérieures, la connexion dans l'emploi liturgique. L'on a de la sorte : les psaumes *messianiques* qui ont trait les uns à la rédemption à venir, les autres à la personne même du Messie-Rédempteur : tels les ps. 2, 15, 21, 44, 71, 109 (d'après la numérotation de la Vulgate); les psaumes dits *historiques* : 77, 104-106; les *sapientiaux* ou *didactiques*; les *ps. d'imprécation* : 34, 51, 68, 108, 136; les *alphabétiques*; les 15 ps. *graduels* ou de *pèlerinage* : 119-133; les *ps. de la pénitence* : 6, 31, 37, 50, 101, 129, 142. Tous se rejoignent dans la même conception de Dieu et la même attitude à son égard.

La gamme des sentiments de l'âme humaine s'exprime tout entière dans le pautier, depuis la tristesse la plus profonde jusqu'à l'allégresse la plus vive, depuis le quasi-désespoir qui abat jusqu'à l'espérance qui exalte, depuis l'impression écrasante de la culpabilité jusqu'au sentiment joyeux et paisible de la filiation divine. Et parfois la gamme est parcourue dans un même psaume avec la plus extrême mobilité. Mais toujours le calme et l'apaisement se retrouvent dans l'idée de Dieu.

Dans l'hébreu des Massorètes, le grec des Septante, le latin de la Vulgate, *la substance du texte original* s'est conservée fidèlement. Mais la pureté parfaite de ce texte ne se retrouve plus nulle part; et « ce serait superstition de croire qu'une traduction faite sur l'hébreu est toujours et infailliblement plus rapprochée de l'original qu'une traduction faite sur la Vulgate ». Le cardinal ne nie point que, dans la majorité des cas, l'hébreu soit le plus digne d'être suivi.

La forme poétique des psaumes apparaît, de manières diverses, dans le stique, le vers et la strophe.

Le stique est caractérisé par le nombre déterminé des *arsis* ou accents toniques. Il en a le plus communément trois; et le vers distique est de 3 + 3. Il est pourtant des distiques de 3 + 2 arsis, surtout dans les élégies. Le savant cardinal pense que parfois l'on a des vers tristiques de 2 + 2 + 3 accents, par exemple, au ps. 67 qui serait à traduire :

Dieu se lève;
Ses ennemis se dispersent,
Et ceux qui le haïssent fuient devant lui.
Comme la fumée se dissipe,...
Comme la cire fond...
Ainsi périssent les méchants à la face de Dieu...

Il faut pour cela des corrections textuelles, qui sans doute ne sont pas impossibles. — Nous préférons pourtant, pour notre humble part, une métrique qui laisse le texte en l'état.

La versification hébraïque n'a point, comme la plupart des versifications modernes, pour un de ses éléments constitutifs la rime des syllabes ou des mots. Elle a, en quelque sorte, la rime dans les pensées mêmes. Le rythme du vers, ordinairement distique, est caractérisé par le *parallélisme* des membres composants. Tantôt le second de ceux-ci est comme l'écho du premier (parallélisme synonymique) :

Seigneur, montre-moi tes chemins.
Et enseigne-moi tes sentiers (Ps. 24, 4).

Tantôt il s'oppose comme l'ombre à la lumière (parallélisme antithétique) :

Le Seigneur fait attention au chemin des fidèles;
Mais le chemin des impies mène à la perdition (Ps. 1, 6).

Parfois enfin il le complète ou le continue comme son développement logique (parallélisme synthétique) :

Le Seigneur est mon berger :
Je ne manquerai de rien (Ps. 22, 1).

La strophique étend, pour ainsi parler, le parallélisme à des groupes de vers plus ou moins considérables. Mais, en dépit de de nombreux essais, l'on n'a pu encore découvrir ses lois avec quelque apparence de certitude. En certains cas, assez rares, un refrain indique nettement le point de séparation des strophes; par exemple, au ps. 45, chacune se terminait manifestement par le vers :

Le Seigneur des armées est avec nous;
Notre rempart, c'est le Dieu de Jacob.

Le ps. 118 compte 22 groupes de 8 versets débutant successivement par les 22 lettres de l'alphabet hébreu...

Les remarques sur *les auteurs et les dates* des psaumes se ressentent de l'ambiance d'avant-guerre. Il est toujours vrai que les psaumes davidiques souvent ne se distinguent des autres qu'avec beaucoup de difficulté. Mais il ne l'est plus, depuis Gunkel et Gressmann, qu'il y ait tendance quelque peu générale à rapporter la plupart des psaumes à l'époque machabéenne. La mode a disparu qu'avait popularisée feu Bernard Duhm. Et l'on reconnaît à présent que beaucoup de psaumes sont préexiliens et un bon nombre vraiment très anciens.

Les chefs-d'œuvre de lyrique religieuse se trouvent à foison dans le psautier. Mais il y a aussi beaucoup de prières toutes simples où ne brille nul éclat de poésie ou d'éloquence. La révélation avait pour but premier de nous faire connaître la vérité divine et seulement pour but secondaire de nous faire entrevoir aussi la divine beauté.

L'apparition des psaumes coïncida principalement avec la *période la plus brillante du culte liturgique* d'Israël. Ils eurent de la sorte pour résultat très opportun d'*intérioriser* et de *spiritualiser* des cérémonies et des sacrifices qui eussent risqué, sans cela, grandement de constituer une religion trop purement extérieure et trop charnelle.

Plus tard ils eurent la gloire d'être en quelque degré le *Bréviaire de l'Homme-Dieu* priant son Père du ciel au cours de sa vie terrestre. Le Christ légua ce trésor à son Église. Bien que le psautier ne soit, comme étendue, que la treizième partie de l'Ancien Testament, il fournit à lui seul à la liturgie chantée plus de textes que tous les autres livres réunis. Et, par le bréviaire ecclésiastique, il fait monter constamment vers Dieu, du levant au couchant, l'hosanna des cantiques de Sion; et il enveloppe le globe terrestre de prière comme d'un nuage d'encens.

Deux sortes de psaumes seulement choquent la délicatesse de sentiment que nous a apprise l'Évangile : ceux qui, par leur forme extérieure, ressemblent de trop près à la *confession orgueilleuse du pharisien* — il n'est qu'à les regarder de près pour voir qu'ils demandent simplement à Dieu d'avoir égard à la bonne volonté du suppliant et de ne pas le confondre avec les méchants, impies et obstinés — et ceux qui se répandent en *imprécations* contre les ennemis. Le cardinal de Munich n'atténue pas, mais décrit, au contraire, en traits drastiques l'étrangeté de ces psaumes. — Comment les interpréter dans l'usage liturgique? Comme les prophètes qui, sachant que les crimes dont ils

étaient témoins recevraient un jour leur juste châtiment exprimaient cette prévision sous la forme d'une imprécation ou d'un souhait personnel; ou comme l'Église qui, dans les exorcismes (ou les canons de Conciles), fulmine contre la malice ou contre l'erreur, mais, dans le fond du cœur, demande grâce pour les égarés et les criminels. — Entendu de la sorte, le psautier peut prendre place à côté de l'Évangile dans les mains du prêtre et de tout chrétien.

En insistant sur les questions de début plus qu'il n'était dans notre intention première, nous nous sommes ôté la possibilité de parler du corps même de l'ouvrage autant qu'il eût peut-être convenu. Notre regret est atténué par le fait qu'on ne saurait résumer un commentaire.

Celui-ci porte sur les cinq psaumes des Vêpres du Dimanche : 109-113 (d'après la numérotation de la Vulgate), et sur onze autres utilisés en diverses fêtes : 115, 116, 121, 125-127, 129, 131, 137, 138, 147; et en outre sur le cantique *Magnificat*. Chaque psaume est annoncé par les mots de son début en latin et par un titre allemand court et plein de sens : Ps. 109 : *Dixit Dominus*. « Le Messie prêtre-roi ». — Ps. 110 : *Confitebor tibi*. « L'histoire de la révélation — monument de la fidélité divine ». — Ps. 111 : *Beatus vir*. « L'ABC de la morale biblique ». — Ps. 112 : *Laudate pueri*. « L'éternel et universel alleluia », etc. Suit une introduction spéciale au psaume, sur son caractère général, son origine, son contenu, ses divisions. — Et enfin viennent, péricope par péricope, le texte de la Vulgate et la traduction allemande, accompagnés du commentaire. — La traduction vise à conserver le plus possible la grâce et la vigueur de l'original en s'exprimant dans un bon allemand littéraire et accommodé au goût du jour. — Le commentaire, intelligible, suivant le programme, à un large public de chrétiens cultivés, est vivant, solide, riche de doctrine, toujours soucieux de mettre d'abord en lumière le sens exact de l'original. C'est qu'en effet, remarque l'éminentissime exégète, « la parole de Dieu révélée ne doit pas être interprétée contre la pensée de l'auteur inspiré, et, suivant ma manière de voir, ce qui n'est pas vrai ne peut pas non plus être édifiant. »

On songe, en lisant ces pages, aux belles homélies scripturaires des Pères de l'Église, surtout de saint Jean Chrysostome. C'est la même netteté de pensée, la même énergie d'expression familière et colorée, la même préoccupation de s'adresser aux âmes de son temps et de les nourrir d'une parole de Dieu non adultérée. Quelle belle vigueur au sujet de la politique, du capitalisme, du féminisme, à propos de la seconde strophe du *Magnificat* (Lc. I, 51-53). Peut-être se trouvera-t-il quelqu'un pour nous donner l'ouvrage en bon français.

J. Calès, s. i.

Une histoire du Centre allemand

Quelques méfiances que puissent éveiller dans les pays qui ont subi l'occupation allemande les organisations politiques de l'Empire, les catholiques sauront toujours s'élever assez haut, par-dessus le tumulte des passions, pour reconnaître les mérites du Centre. Cette grande organisation politique des catholiques allemands, devenue, par la grâce de la révolution, parti de gouvernement, détenteur du pouvoir, peut aujourd'hui, par esprit national, se solidariser plus que de raison avec un passé regrettable, elle n'en a pas moins, avant guerre, soutenu des luttes et rendu des services qu'on ne saurait sans injustice méconnaître ou seulement oublier. L'histoire de ces luttes est, pour la première fois, racontée avec ampleur, sérénité, solidité, par le Dr Karl Bachem dans un magistral ouvrage : *Vorgeschichte, Geschichte und Politik der deutschen Zentrumspartei* (Cologne, Verlag J. P. Bachem); nous saisirons, pour la présenter à nos lecteurs, l'occasion du septième volume, gros in-quarto de 514 pages, enrichi d'appendices et pourvu d'un bon registre des noms cités et des matières traitées.

Issu d'une grande famille d'imprimeurs, de journalistes, d'hommes politiques, le Dr Karl Bachem appartient à la seconde génération de centristes qui, au sortir du Kulturkampf, eurent à poursuivre la lutte pour la conquête des libertés religieuses. Né à Cologne en 1858, Karl Bachem s'initie dans les universités de Strasbourg et de Berlin à tous les problèmes de droit et de politique débattus à cette époque dans les milieux du Centre et au sein de sa propre famille. Étudiant, il écrit déjà dans les journaux et paraît avec succès dans les assemblées populaires. Avocat dans sa ville natale, il y conquiert un tel prestige qu'en 1889 les électeurs l'envoient à 31 ans remplacer au Reichstag et au Landtag de Prusse Auguste Reichensberger. Windthorst, à cette date, dirige encore la phalange centriste; pendant deux ans, c'est à l'école de ce grand maître que Karl Bachem, esprit sérieux, curieux, dévoué à l'Église, en pleine maturité, fait ses premières armes parlementaires. En 1897, l'Assemblée générale des catholiques allemands, réunie à Landshut en Bavière, l'acclame pour son premier président : il n'a pas encore 40 ans. Dix-huit années, Bachem se dépense sans mesure au Parlement, dans les commissions, dans le pays, rédigeant des rapports, écrivant des articles, discutant des problèmes, prononçant des discours. Toutes les questions de politique religieuse lui deviennent familières et dans les solutions qu'il leur cherche il s'applique, conservateur évolutionniste, à demeurer fidèle à la tradition des grands centristes.

Plus profondément que beaucoup de ses contemporains, Karl Bachem — qu'il ne faut pas confondre avec son cousin Julius — se pénètre de l'esprit du Centre, il en approfondit le programme, il en étudie les méthodes. Entre-temps, conscient déjà des difficultés auxquelles, dans un avenir prochain, le parti va se heurter, il recherche avec passion et ordonne avec précision les matériaux d'une histoire du Centre. Le but qu'il se propose est sans doute d'élever à la gloire des combattants un monument qui rappellera leurs rudes combats : il est aussi d'apprendre à la jeunesse appelée à leur succéder, dans quel esprit ils ont voulu les livrer, quelles conceptions ils s'étaient faites de l'État, de la nation, de la politique; comment, dans un Empire aussi divisé, ils entendaient pratiquer la tolérance politique et religieuse, imposer à l'État le respect des libertés régionales, religieuses, individuelles, donner satisfaction à toutes les exigences légitimes.

La période d'histoire racontée dans ce volume s'ouvre en 1907 et s'étend jusqu'à la déclaration de guerre de 1914. Au lendemain des élections de 1907, Bülow, alors chancelier, évolue. Après avoir à ses débuts marché presque la main dans la main avec le Centre, il se retourne contre lui, soutenu par le vieux Cartel bismarckien : conservateurs, parti d'empire, nationaux libéraux, progressistes, qu'un réveil de haine anti-catholique a regroupés. Aux flagorneries succède l'hostilité brutale, et de cette haine même Bülow prétend tirer avantage auprès des partis sur lesquels il s'appuie désormais. Le Centre, relégué dans l'opposition, attend l'occasion d'une revanche; elle ne tarde pas à se présenter : en 1909, de nouveaux impôts sont nécessaires pour combler le déficit formidable que creusent dans le budget d'empire les dépenses militaires et somptuaires; libre de ses mouvements, le Centre en profite pour renverser le chancelier. Il rend ainsi aux travaux de l'Assemblée le caractère objectif qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Successeur de Bülow, Bethmann Hollweg croit pouvoir gouverner, non seulement sans haine ni faveur à l'égard du Centre, mais en se désintéressant totalement de son existence. En dépit des élections de 1912 qui, contre toute attente, renforcent singulièrement la Sozialdémokratie au Reichstag, il persiste contre vents et marées dans cette ligne de conduite. La politique du Centre, en ces dernières années qui précèdent la guerre, est donc indépendante. Est-ce à dire qu'elle se meut dans les cadres de l'opposition? Non. Jamais le Centre n'a envisagé l'opposition comme une politique. Mais, dédaigné, il met naturellement à prix son adhésion à tout projet de loi qui ne lui apparaît pas réclamé par l'intérêt public. Ce prix, c'est toujours l'élargissement des libertés sociales et religieuses. D'une politique

d'avantages personnels, de places et de fonctions publiques, il ne peut encore être question : tout est alors fermé aux catholiques, ministères, préfectures, et le reste.

Le septième volume s'arrête aux derniers jours de juillet 1914. « Avec la déclaration de guerre, écrit le Dr Karl Bachem, il ne pouvait naturellement plus être possible au Centre de poursuivre dans cette voie. Le devoir envers la patrie était maintenant de marcher la main dans la main avec tous les autres partis pour la défense nationale. L'heure avait passé d'envisager les choses d'un point de vue de parti ». L'action du Centre pendant la guerre formera donc la matière du huitième volume : nous nous abstiendrons par conséquent d'y faire aucune allusion.

Entre 1905 et 1914, l'atmosphère politique rappelle celle d'entre 1866 et 1870; les haines anticatholiques sont partout sous-jacentes; une première leçon s'en dégage : de ses origines à nos jours c'est presque toujours face à un gouvernement hostile, au milieu de partis qui le supportent avec peine, que le Centre a dû se mouvoir et s'imposer. Sa collaboration s'étend pourtant à toutes les manifestations de la vie nationale : c'est donc l'histoire intérieure de l'Allemagne politique, parlementaire, militaire, d'avant guerre qui se trouve retracée dans ce volume.

Aussi sincère et courageux dans l'exposé des difficultés intérieures du Centre qu'objectif et loyal quand il traite des principes, des organisations, de l'action sociale du Centre, le Dr Karl Bachem consacre deux chapitres aux événements et aux dissensions qui secouèrent alors si profondément le parti et provoquèrent, à l'étranger même, tant de controverses passionnées sur le Centre, son caractère, sa politique religieuse. Il n'y a point dans ce volume de pages plus captivantes que ces chapitres dont les titres seuls disent déjà l'intérêt : « L'article « *Sortons de la Tour* » et la conférence du mardi de Pâques — la question d'une politique « *catholique* » — la controverse au sujet des syndicats et du caractère du Centre — l'encyclique sur saint Charles Borromée et le serment anti-moderniste». Présenté par un écrivain d'une probité historique et littéraire incontestée, par un homme étroitement mêlé aux moindres incidents, cet exposé constitue pour l'avenir un document des plus précieux; les catholiques de l'étranger devront s'y reporter désormais, se défiant toujours plus de « ce qu'on a toujours dit à ce sujet ».

Entre ces deux chapitres, le Dr Karl Bachem en insère un troisième dont l'en-tête modeste : « Compléments au chapitre précédent » dissimule des révélations du plus haut intérêt. Elles expliquent en effet en bonne partie les difficultés suscitées au Centre sous le pontificat du Pape Pie X, comme la campagne de décri qui, avant

guerre, a fait tant de tort, en Allemagne et en France, à l'estime que des catholiques se doivent mutuellement. Il s'agit de l'action mystérieuse et brouillonne de Mgr Benigni à l'intérieur même du Vatican. Tout n'est pas encore dit ici par le Dr Bachem, nous le savons; sur des faits très graves il a cru devoir persister à jeter un voile : ce qui est révélé suffit à éclairer la voie qui mène à la vérité. Peut-être n'est-il pas inutile de souligner que la documentation de ce chapitre a été fournie au Dr Karl Bachem par l'Ordinaire même de Cologne; la connaissance de ces tristes dessous est malheureusement nécessaire pour ramener les catholiques à réformer des jugements portés en matière sérieuse et grave sous l'excitation des passions et d'informations tendancieuses. Ces deux chapitres, traduits et adaptés, fourniraient sur le catholicisme en Allemagne dans le premier quart du vingtième siècle la matière d'un volume des plus intéressants.

Parti de défense d'intérêts religieux et culturels sans cesse menacés, le Centre avait besoin, dans un pays morcelé comme l'Allemagne, d'une organisation très forte, à la fois fédéraliste et centralisée. Une telle œuvre demande du temps : on ne s'étonnera donc pas qu'ébauchée dans ses grandes lignes en 1871, elle n'ait trouvé qu'en février 1913 sa formule définitive. Aux textes officiels des statuts arrêtés à cette date, par où se trouve fixée la Constitution du Centre dans les États et dans l'Empire, l'auteur a joint les programmes du parti aux différentes élections d'Empire depuis 1848 jusqu'à la guerre : c'est une excellente réponse à ceux qui, à l'étranger surtout, reprochent au Centre « une politique de maquignonnages et l'absence de programme » parce qu'ils ignorent à la fois le caractère du Centre, sa conception de la politique et de l'État, les difficultés particulières au milieu desquelles il se meut.

Aucun parti politique en Allemagne ne peut se flatter de posséder sur son propre passé un ouvrage de cette envergure et de cette valeur; par dessus tout, aucun ne peut se réjouir d'avoir, à l'usage de sa jeunesse parlementaire, une source de formation psychologique et politique de cette richesse et de cette sincérité. Il est de toute évidence, à la lecture de ces volumes, que, sans la connaissance exacte de ce passé, on ne peut avoir sur le caractère et la politique du Centre que difficilement des idées justes.

Si cette histoire du Centre est pour les catholiques allemands le testament des grands ancêtres qui ont défendu — et peut-être sauvé? — le catholicisme en Allemagne dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elle offre à tous les catholiques, de quelque pays qu'ils soient, des enseignements précieux sur l'esprit et les méthodes par lesquelles une minorité peut réussir à imposer aux adversaires les moins scrupuleux le respect de ses droits.

PIERRE DELATTRE, S. J.

In memoriam

LE P. PAUL CLAEYS BOÚÚAERT, S. I.

(1879-1931)

Le nom du Père Paul Claeys Boúúaert est encore peu connu dans les milieux théologiques; il a publié seulement quelques articles (1), qui furent très remarqués; sa longue maladie, qui dura de janvier 1924 jusqu'à sa mort, le 15 septembre dernier, arrêta l'édition de travaux importants, restés manuscrits, et qu'il espéra longtemps pouvoir lui-même mettre au point (2). Mais, dans le cercle étendu de ses amis et de ses élèves en théologie son influence fut profonde et sa dispariton causera un vide immense. Peu de religieux présentèrent, si harmonieusement unis, les dons de la nature et de la grâce, les qualités humaines qui conquièrent la sympathie et les vertus sacerdotales qui imposent l'admiration. Ceux qui furent ses élèves et qui l'ont profondément aimé ne parviennent plus à discerner ce qui les a davantage séduits en lui, la vigueur et la pénétration intellectuelles du maître ou la charité cordiale et la modestie captivante de l'homme ou le rayonnement de la vie intérieure du prêtre.

Né à Gand, le 19 février 1879, d'une famille qui donna cinq de ses membres à l'Église, Paul Claeys fit de brillantes études au collège Sainte-Barbe : ses maîtres se rappellent, entre autres, telle critique littéraire de saint Jean Chrysostome, proposée comme sujet de dissertation latine et que Paul Claeys, rhétoricien, voulut rédiger également en grec; ce long travail de plusieurs pages, bien pensé et d'un grec élégant, ne contenait que deux fautes, un accent mal placé et un esprit inexact. Entré dans la Compagnie de Jésus en septembre 1895, il fit à Namur, après son noviciat, la candidature en philologie classique et à Louvain les études régulières de philosophie scolastique, à la suite desquelles il fut désigné pour la défense publique et solennelle de thèses relatives à l'ensemble de la philosophie. Chargé ensuite, durant deux ans, de préparer à leur tâche les futurs professeurs d'humanités de la Com-

(1) *Revue d'Histoire ecclésiastique*, X, 1909, p. 278-289; 710-719 : *La Summa Sententiarum appartient-elle à Hugues de Saint-Victor?* — *Nouvelle Revue Théologique*, XLVIII, 1921, p. 169-185 : *Tous les athées sont-ils coupables?*. — *Revue d'ascétique et de mystique*, I, 1920, p. 50-58 : *Le principe surnaturel de l'obéissance;* et plusieurs autres contributions, plus brèves, à la *Nouvelle Revue Théologique*.Cf. aussi ses : *Theses ex universa philosophia quas defendit in Collegio Lovaniensi Societatis Jesu die 28 junii 1904. Louvain, Charpentier, 1904.* — Le P. Claeys fut un des grands amis et promoteurs de notre Revue de 1921 à 1924 et participa à sa direction.

(2) Nous espérons que ces travaux, trop longtemps retardés par l'extrême modestie du Père Claeys, pourront être publiés bientôt.

pagnie de Jésus, il frappa vivement l'esprit de ses élèves, autant par son interprétation extraordinairement souple et nuancée des classiques grecs et latins que par son inlassable dévouement envers tous, surtout les plus faibles et les moins doués. Ses études de théologie, abordées au moment où sévissait la crise moderniste, orientèrent son intelligence vers deux problèmes qui apparaissaient alors plus urgents, l'un métaphysique, la justification philosophique et théologique de l'acte de foi, l'autre historique, les origines chrétiennes et la fondation de l'Église, problèmes qui devaient occuper toute sa vie. Désigné, après son ordination sacerdotale, pour l'enseignement de la théologie fondamentale, le P. Claeys y fut préparé par trois années d'études à Munich et à Paris et, en octobre 1914, il commençait son enseignement théologique, au milieu des circonstances très défavorables créées par la guerre, dans un collège d'humanités de Bruxelles où on s'était réfugié après l'incendie de Louvain, devant un auditoire modifié par les événements. Il devait être professeur dix années, un an à Bruxelles, neuf ans à Louvain jusqu'à la maladie qui, en 1924, le condamna à l'impuissance. Sauf deux années consacrées aux traités *De Deo uno et trino* et *De Eucharistia*, c'est au traité de l'Église qu'il donna le meilleur de son temps et de ses efforts.

Le P. Claeys fut un maître incomparable, qui saisissait d'emblée, et jusqu'à l'enthousiasme, l'intelligence de ses élèves, non par l'éclat d'une éloquence brillante, bien que sa parole, très simple mais très chaude, devînt souvent singulièrement prenante — mais par l'accent très personnel de son enseignement, par la richesse et la profondeur de sa pensée et surtout par le frémissement vécu d'une conviction pleinement humaine, qui n'avait rien de livresque.

Son cours de théologie fondamentale s'ouvrait par ce qu'il appelait : « Introduction à l'Apologétique » : « Pourquoi et comment l'acte de foi catholique est-il en même temps souverainement raisonnable et acte de vertu suprême, parfaitement libre et rigoureusement obligatoire » ? Aux débutants de première année à qui elle était destinée, cette étude très métaphysique, poursuivie durant deux mois, paraissait d'abord bien austère; mais ils ne tardaient pas à s'apercevoir qu'elle faisait le trait d'union entre la philosophie qu'ils avaient achevée et la théologie qu'ils abordaient; et plus ils avançaient dans celle-ci, plus cette mise au point apparaissait lumineuse et féconde, projetant sa lumière sur toutes les études subséquentes. Les « anciens », en quatrième année, avaient coutume de dire, de haut, aux plus jeunes, trop naïvement enthousiastes à leur sens, qu'ils ne comprendraient parfaitement cette introduction qu'à la fin de leur théologie, mais qu'alors ils se féliciteraient d'avoir eu quatre ans pour l'approfondir. A parfaire sans cesse cette « introduction » le P. Claeys mit toute l'ardeur consciencieuse qui lui était habituelle; quatre fois il la rédigea à nouveau, la réécrivant d'un bout à l'autre, cherchant toujours à atteindre la perfection de sa pensée et de son expression; très exigeant pour lui-même, il était rarement satisfait de ce qu'il avait écrit; c'était la quatrième rédaction qu'il revoyait en vue de la publication, quand il dut cesser tout travail.

L'introduction achevée, le traité de l'Église prenait une allure nettement historique; il s'agissait de prouver que la théologie catholique de l'Église était en accord avec l'histoire, se manifestait comme la meilleure explication des faits, la meilleure conclusion des documents, tandis que, d'autre part, philosophiquement et théologiquement, elle était la seule synthèse cohérente et rigoureuse. Enquête large, approfondie, totale; le maître ne procédait pas par thèses successives, rapidement étayées par quelques textes; il mettait ses élèves en contact direct avec les documents, laissait ceux-ci s'éclairer mutuellement et peu à peu orienter vers la conclusion; maniés par le P. Claeys, ces versets d'évangiles ou d'épîtres ou ces pages de Pères apostoliques n'étaient plus les citations livresques et desséchées de nos manuels, ils reprenaient vie et semblaient retrouver la plénitude de sens qu'ils avaient eue pour leurs contemporains. L'auteur de ces lignes n'oubliera jamais l'impression de loyauté scientifique totale que donnait semblable enseignement. La foi la plus profonde et la plus limpide y apparaissait jointe à la sincérité historique la plus exigeante; pour sa part, le P. Claeys donnait un parfait démenti à la fameuse affirmation de Renan sur la cloison étanche entre la science de l'historien et la foi du croyant, qui existerait chez tout savant catholique.

Enfin, la troisième partie du traité « De Ecclesia » était l'exposé et la preuve théologique des grandes thèses du dogme catholique de l'Église. Interprète de l'enseignement révélé, le P. Claeys se montrait plus consciencieux, plus rigoureux que jamais : foi définie, certitude théologique, opinion commune, thèse d'école étaient, dans la mesure du possible, précisées et distinguées avec un soin remarquable. En même temps, son esprit philosophique cherchait toujours à discerner et à mettre en évidence les raisons profondes du dogme. Le P. Claeys avait, à un haut degré, le sens ecclésiastique; quelle que fût sa réelle estime de la valeur de la pensée humaine, c'était à l'Église, et à l'Église seule, parlant par la voix de ses organes officiels ou de son enseignement ordinaire, qu'il demandait la norme de son enseignement dogmatique, sans jamais permettre à la spéculation théologique d'empiéter sur le domaine de la foi.

D'autre part, préoccupé des besoins de son temps, il conduisait ses élèves non plus en face des « libertins » du XVII^e^ siècle ou du rationalisme d'un Victor Cousin au XIX^e^, mais dans le monde d'aujourd'hui, en face des difficultés présentes. Analyse et critique du protestantisme libéral ritschlien, discussion des thèses eschatologiques de Schweitzer, Loisy, etc, réfutation philosophique de la conception moderniste de la foi, étude de l'ecclésiologie anglicane, de « *L'essence du Christianisme* » de Harnack ou de « *L'Évangile et l'Église* » de Loisy, etc., autant d'exposés venant s'insérer à leur place logique dans son cours et chaque fois consciencieusement appuyés sur une documentation abondante.

Nous ne pouvons songer à relever ici tous les traits de cet enseignement révélateur, qui, aujourd'hui, en face de cette tombe prématurément ouverte, revivent dans la mémoire reconnaissante de tant d'anciens élèves. Qu'il nous soit permis d'en signaler trois plus marqués peut-être

que les autres. D'abord une merveilleuse sincérité intellectuelle. Qu'il s'agît de la pensée de docteurs catholiques ou de celle d'adversaires étrangers à notre foi, le P. Claeys s'efforçait de la saisir pleinement et de la présenter telle qu'elle était, avec toutes ses nuances, avec toutes les raisons sujectives qui pouvaient la justifier aux yeux de ses défenseurs. Il ne voilait rien des difficultés, il ne dissimulait rien des problèmes. D'emblée les élèves étaient conquis par ce profond respect de la vérité, soucieux d'éviter aussi bien le grossissement du pamphlétaire que le parti-pris de l'apologiste. Et si parfois un trouble temporaire passait dans certains esprits craintifs ou imprudents, combien ensuite, l'objection surmontée, ils étaient reconnaissants au P. Claeys du vaccin salutaire que constituait sa franchise. On éprouvait un vif plaisir à suivre cette interprétation nuancée et sympathique de la pensée d'autrui, avant que commencât le corps à corps d'une dialectique singulièrement vigoureuse. Car un second trait, plus nettement marqué encore, de l'enseignement du P. Claeys était la profondeur. Très métaphysicien, franchement thomiste, il allait droit aux solutions totales; à sa facon très douce, très modeste, il forçait ses élèves à le suivre jusqu'au bout d'un problème, d'une thèse. Rien, chez lui, de cette apologétique à courte vue, qui, pour ne paraître rien concéder à l'adversaire, en réalité se laisse diriger par lui, ayant pour tactique de prendre en tout le contre-pied de son affirmation. Cet opportunisme scientique révoltait le P. Claeys. Puisque l'apologétique devait conduire à la vérité suprême, à la foi, ce n'était pas par les à peu près du bon sens ou de l'expérience vulgaire qu'elle devait s'exprimer, mais en termes d'être, en termes de métaphysique. On apprenait, à son école, à se défier des demi-solutions en théologie, comme, au contact d'un saint, on se déshabitue des demi-mesures, des demi-propos dans la vie spirituelle. Enfin un dernier trait, le plus significatif de tous, de cet enseignement était, nous semble-t-il, sa valeur religieuse et spirituelle. Le P. Claeys était une âme parfaitement unifiée : chez lui la théologie, sans rien perdre de sa vigueur dialectique, s'achevait en prière, en vie intérieure. C'était de sa part théorie consciente et souvent rappelée; si, en bon thomiste, il savait que c'est l'intelligence seule qui saisit le réel, il ne manquait pas une occasion de souligner le rôle capital de la volonté dans la recherche de la vérité. Il se plaisait à répéter que la sainteté contribue essentiellement à *faire voir* la vérité religieuse et que, pour être un vrai théologien, il faut être un saint ou, du moins, s'orienter de toute son âme vers la sainteté.

Quel charme revêtent aujourd'hui, dans les souvenirs de ses anciens, les leçons du P. Claeys. Assis en chaire, simple, modeste, calme, souriant d'abord par une sorte de timidité bienveillante, il fixait sur son auditoire ses yeux brillants, pétillant d'intelligence et parfois de malice en même temps que de bonté; peu à peu il s'animait, sa physionomie très mobile s'éclairait; souvent, près des tempes, une veine se gonflait; anxieux, il cherchait sur les physionomies s'il était compris; toujours porté à rejeter sur lui-même la responsabilité de l'inintelligence de ses élèves, plus d'une fois, à cause d'un froncement de sourcil, d'un geste interrogateur, il recommençait son exposé. « Je ne suis pas clair... Alio modo

dicam ». L'auteur de ces lignes se souvient avoir dû, jadis, quand il fut élève du P. Claeys, s'imposer la plus grande impassibilité de visage, de peur de provoquer ces arrêts et ces reprises d'une modestie excessive. Chez le P. Claeys, pas une ombre de sentiment de sa supériorité; s'il dominait de très haut ses disciples par un prestige incontestable, il semblait se considérer comme un frère aîné, aidant des cadets qu'il entourait d'une estime spéciale. Aussi, dès les premières classes, se créait entre lui et son auditoire un lien très vif de sympathie; on n'était pas seulement conquis par l'homme, par sa bonté, par ses yeux, par son sourire; on était plus encore gagné par son humilité,par son dévouement.

Elle était singulièrement attachante, l'extrême humilité du P. Claeys, d'autant plus remarquable qu'elle s'alliait chez lui à une volonté très ferme,à une intelligence hardie,audacieuse; elle semblait lui être naturelle, fruit spontané et inconscient de cette sincérité totale qui faisait le fond de son caractère Il voyait la pensée de ses élèves à travers la richesse de la sienne et souvent la complétait, l'approfondissait sans même s'en douter. Maintes fois, plus d'un d'entre nous fut stupéfait d'avoir présenté une objection paraissant si sérieuse, d'avoir fait une suggestion se révélant si féconde. La conscience de sa responsabilité était extrême; il n'était pas si rare qu'il remît une réponse au lendemain : « Je ne serais pas assez clair, aujourd'hui; je dois encore y réfléchir ».

Quant au dévouement du P. Claeys, il est resté légendaire dans la maison de Louvain. Il était l'homme de bon conseil, auquel spontanément on avait recours; comme on était sûr d'être toujours bien accueilli, on usait et, sans le savoir, on abusait de sa complaisance. Direction intellectuelle à demander, difficultés à proposer, premiers essais de rédaction théologique à soumettre, tout était occasion de nouvelle demande de service, de nouvel appel à sa charité. Que d'ébauches, parfois bien imparfaites, lui furent communiquées, qu'il lisait avec soin, minutieusement, notant en marge d'un point discret au crayon tous les passages obscurs ou contestables et qu'il discutait ensuite avec l'auteur, ligne par ligne, encourageant toujours, et, avec un sens pédagogique pénétrant, s'adaptant à la mentalité de chacun. Jamais de refus pour manque de temps, jamais de délais prolongés; il donnait sans compter son temps et sa peine.

Les consultations du reste se multipliaient; sous le professeur, on ne tardait pas à découvrir l'excellent conseiller spirituel; de plus en plus nombreux furent les étudiants qui lui demandèrent une direction de conscience. Homme de devoir, profondément surnaturel en toutes choses, ayant une conception très haute de l'idéal religieux et sacerdotal et une doctrine spirituelle très réfléchie, doué enfin d'une remarquable énergie morale toujours tendue vers le plus parfait, le P. Claeys avait en même temps les qualités qui gagnent la sympathie : il était joyeux, spirituel et vif, ami de la plaisanterie, très sensible à toute marque d'affection, foncièrement optimiste et bienveillant. Il avait une façon à lui, douce, sereine, d'entraîner aux attitudes radicales, aux générosités complètes, aux décisions totales. Le calme dans l'énergie, la paix dans l'effort, la spontanéité dans la vertu, et bientôt le sourire dans la souf-

france, ces contrastes, synthétisés, unifiés, donnaient au P. Claeys une physionomie spirituelle aussi originale qu'attachante. Son zèle ne se limita pas aux religieux de son ordre : retraites sacerdotales dans les divers diocèses de Belgique, retraites religieuses dans de nombreux couvents, direction spirituelle de prêtres ou de laïcs, conférences apologétiques ou théologiques, toutes ces œuvres vinrent peu à peu s'ajouter à son apostolat essentiel, sans cependant jamais le distraire de son principal devoir. Ceux mêmes qui ne firent que l'entrevoir ainsi avaient vite fait de découvrir, sous la simplicité modeste de l'homme, une âme profondément sacerdotale, une intelligence remarquablement pénétrante, un cœur d'or.

Ce fut une épreuve très dure pour le Collège théologique de Louvain quand, brusquement, en janvier 1924, le P. Claeys dut, par ordre des médecins, suspendre immédiatement son enseignement; les suites fâcheuses d'une ancienne pleurésie mal guérie imposaient cette mesure. A ce moment, son influence intellectuelle et religieuse était à son apogée; en outre, faisant violence à sa modestie, il s'était décidé, sur les instances de ses collègues, à publier ses lecons et revoyait à cet effet ses manuscrits. Il s'inclina tranquillement devant les dispositions de la Providence, plein d'espoir, au début, comme nous l'étions tous, dans une guérison prochaine. Malade, le P. Claeys, incapable de songer à lui-même, allait commencer un apostolat nouveau. Partout où il fut envoyé pour se soigner, à Davos, à Mont-sur-Meuse, ou enfin à Uccle, il devint bien vite l'âme de la maison ; vers lui affluaient toutes les misères, les demandes de conseil, les confidences ; en même temps ceux qu'il avait dirigés autrefois, ses pénitents, ses anciens élèves, recouraient à lui dans leurs hésitations, dans leurs doutes ; à tous le P. Claeys se prêtait, se donnait, avec cette cordialité simple et douce qui lui était habituelle. Montrer le rayonnement surnaturel de cette existence de malade ne rentre pas dans le cadre de cette esquisse ni de cette Revue ; il était bon cependant d'en dire assez pour permettre d'entrevoir que les années de maladie ne furent pas moins fécondes que n'avaient été les années de professorat et de ministère. Elles furent un témoignage éclatant rendu par un théologien éminent aux vraies valeurs de vie ; elles parachevèrent l'holocauste de la charité. En mars 1931, après une nouvelle rechute, le P. Claeys sentit ses forces décroître plus rapidement, l'esprit restant vif et lucide jusqu'au bout. Plus il descendait vers la mort, plus il apparaissait constant avec lui-même : toujours plus calme et plus souriant dans l'épreuve, plus cordialement délicat envers les autres, visiteurs et amis, plus humblement oublieux de lui-même dans les mille contrariétés de la maladie, plus intimement uni à Dieu au cours des longues heures de ses journées. Il passa dans l'éternité simplement, modestement, généreusement, comme il avait fait toutes choses.

J. Levie, s. I

Actes du Saint-Siège

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Encyclique « Non abbiamo bisogno » du 29 Juin 1931 sur l'Action catholique en Italie et sur le fascisme : *A: A. S.*, XXIII, 1931, p. 285, texte italien. — (Nous publions *un résumé* et des *extraits* textuels (des passages importants) de la traduction française parue dans la Documentation Catholique du 18juillet 1931.)

« Nous n'avons pas à vous apprendre, Vénérables Frères, les événements qui, en ces derniers temps, se sont acomplis en cette ville de Rome, Notre Siège épiscopal, et dans toute l'Italie, c'est-à-dire précisément dans Notre circonscription primatiale, événements qui ont eu une si ample et si profonde répercussion dans le monde entier, et plus particulièrement dans tous et chacun des diocèses de l'Italie et du monde catholique. Ils se résument en ces brèves et tristes paroles : on a tenté de frapper à mort tout ce qui était et ce qui sera toujours le plus cher à Notre cœur de Père et de Pasteur des âmes, et Nous pouvons bien, Nous devons même ajouter : et le procédé adopté, à lui seul, Nous offense. *E il modo ancor m'offende.*

« C'est en présence, et sous la pression de ces événements que Nous sentons le besoin et le devoir de Nous adresser à vous, et, pour ainsi parler, de visiter en esprit chacun de vous, Venérables Frères, en premier lieu, pour remplir un devoir de fraternelle reconnaissance, devoir grave et qui devient urgent; en deuxième lieu, pour satisfaire à un non moins grave et non moins urgent devoir de défendre la vérité et la justice en une matière qui, regardant les intérêts et les droits vitaux de la Sainte Église, vous regarde aussi tous et chacun de vous en particulier, partout où l'Esprit-Saint vous a placés pour la gouverner en union avec Nous; en troisième lieu, Nous voulons vous exposer les conclusions et réflexions que les événements semblent imposer; en quatrième lieu, Nous voulons vous confier Nos préoccupations pour l'avenir; et finalement Nous vous inviterons à partager Nos espérances et à prier avec Nous et avec le monde catholique pour leur accomplissement.

I. *Le pape remplit un devoir de fraternelle reconnaissance* en remerciant les éveques qui, de toutes parts, lui ont exprimé à l'occasion de ce conflit leurs sentiments fraternels et filiaux; il remercie les multiples organisations et associations, les nombreux fidèles qui lui ont envoyé tant et de si filialement affectueuses expressions de

condoléances et de dévouement. Il a été particulièrement touché et consolé de voir les « Actions catholiques » de tous les pays se rassembler à cette occasion autour du Père commun : dans toutes leurs communications « s'exprime unanimement la pénible surprise de voir persécutée et frappée l'Action catholique au centre de l'apostolat hiérarchique, là où elle a le plus sa raison d'être, — elle qui, en Italie, comme en toutes les parties du monde, suivant son authentique et essentielle définition et suivant Nos vigilantes et assidues directives, si généreusement secondées par vous, Vénérables Frères, ne veut et ne peut être rien d'autre que la participation et la collaboration du laïcat à l'apostolat hiérarchique ». Le Saint Père, enfin, remercie tout spécialement les évêques des diocèses d'Italie de leurs lettres et de leurs affectueux télégrammes, en même temps qu'il leur adresse lui-même ses condoléances pour ce que chacun d'eux a souffert dans son propre diocèse; il les félicite et félicite l'Action catholique italienne de sa fidélité et de sa docilité aux directives pontificales et épiscopales; il prie avec eux pour que, de ce grand mal même, Dieu fasse sortir une nouvelle floraison de bien et de grand bien.

II. *Le pape proteste contre les violences et spécialement contre les accusations mensongères du message diffusé par la station Radio d'Italia.*

Protestation d'abord contre la campagne de fausses et injustes accusations qui précéda la dissolution des Associations de jeunesse et des Associations d'universitaires dépendant de l'Action catholique. Protestation ensuite contre la dissolution elle-même « exécutée par des voies de fait et par des procédés qui donnèrent l'impression que c'était une vaste et périlleuse association de criminels que l'on poursuivait; il s'agissait de jeunes gens et d'enfants qui sont certainement les meilleurs parmi les bons et auxquels Nous sommes heureux et paternellement fier de pouvoir, une fois de plus, rendre ce témoignage »; le Saint Père, tout en rappelant avec reconnaissance la déférence et les égards d'un bon nombre de fonctionnaires chargés d'exécuter les ordres de dissolution, doit cependant relever de nombreuses brutalités et violences, allant jusqu'aux coups et jusqu'au sang, et maints excès de zèle étendant ces mesures à des associations qui n'étaient pas même visées par les ordres supérieurs; c'est donc bien à tort « qu'on a voulu faire croire au grand public et au monde que la déplorable dissolution des Associations qui Nous sont si chères s'était accomplie sans incidents et presque comme une chose normale » .L'encyclique contient enfin, durant plusieurs pages, une protestation détaillée contre les calomnies de la presse fasciste et particulièrement du message diffusé récemment par le Radio d'Italia, message présenté du reste prudemment par les autorités comme « non officiel »; « dans les nombreuses années de notre vie et de notre activité de

bibliothécaire, dit-il, nous avons rarement trouvé sur notre chemin un document si tendancieux et si contraire à la vérité et à la justice ». C'est ce qui est mis en lumière par l'examen minutieux des diverses affirmations du message concernant : le rôle de l'*Osservatore Romano*, l'attitude générale du gouvernement italien, la prétendue ingratitude des prêtres envers le fascisme, la récente décision du Saint-Père relative aux processions publiques et sa mise à exécution, la prétendue différence d'attitude du pape envers d'autres pays réellement persécuteurs de l'Église et envers l'Italie, enfin le caractère soi-disant politique de l'Action catholique italienne.

Outre l'argument ridicule de l'existence dans l'Action catholique italienne de drapeaux, d'insignes et de cartes d'adhérents (choses qui se retrouvent dans toute société, même purement sportive), trois raisons principales sont mises en avant par le message fasciste, comme preuves du caractère politique de l'Action catholique italienne. 1. Les chefs de l'Action catholique seraient presque tous membres ou chefs du parti populaire, lequel a été un des plus forts adversaires du fascisme; 2. Une partie considérable des actes portant sur l'organisation seraient particulièrement de nature politique et n'auraient rien à faire avec l'éducation religieuse et la propagation de la foi; 3. La forte organisation de l'Action catholique italienne prenant ses ordres auprès d'un pouvoir extérieur, le Vatican, serait un péril pour l'État. Au sujet de la première raison, la Saint Père a procédé à une enquête dont il précise ainsi les résultats :

« Tout d'abord, Nous avons constaté que, au temps où le parti populaire subsistait encore et où le nouveau parti ne s'était pas encore affirmé, des dispositions publiées en 1919 interdisaient à quiconque avait rempli des charges de direction dans le parti populaire d'occuper en même temps des fonctions de direction dans l'Action catholique.

« Nous avons en outre constaté, Vénérables Frères, que les cas d'ex-dirigeants locaux laïques du parti populaire, devenus ensuite dirigeants locaux de l'Action catholique, parmi ceux signalés comme nous l'avons dit plus haut par la presse adverse, se réduisent à quatre, Nous disons quatre, et ce nombre infime porte sur 250 Juntes diocésaines, 4.000 sections d'hommes catholiques et plus de 5.000 cercles de Jeunesse catholique masculine.

« Et Nous devons ajouter que, dans les quatre cas en question, il s'agit d'individualités qui ne donnèrent jamais lieu à aucune difficulté et dont quelques-unes sont même des sympathisants à l'égard du régime et du parti, où elles sont vues d'un bon œil.

« Et Nous ne voulons pas omettre cette autre garantie de religiosité apolitique de l'Action catholique que vous connaissez bien, Vénérables Frères, évêques d'Italie, qui a consisté, qui consiste et qui consistera

toujours dans le fait que l'Action catholique dépend de l'épiscopat, de vous-mêmes, à qui a toujours appartenu le choix des prêtres « assistants » et la nomination des « présidents des Juntes diocésaines »; par où il est clair qu'en remettant entre vos mains et en vous recommandant, Vénérables Frères, les Associations frappées, Nous n'avons rien ordonné et disposé de substantiellement nouveau.

« Après la dissolution et la disparition du parti populaire, ceux qui appartenaient déjà à l'Action catholique continuèrent à y appartenir, se soumettant avec une parfaite discipline à la loi fondamentale de l'Action catholique, c'est-à-dire en s'abstenant de toute activité politique, et c'est ce que firent aussi ceux qui demandèrent alors d'y être admis. Avec quelle justice et quelle charité d'ailleurs les aurait-on exclus ou aurait-on refusé de les recevoir, lorsque, présentant les qualités requises, ils se soumettaient à cette loi? Le régime et le parti, qui semblent attribuer une force si redoutable et si redoutée aux membres du parti populaire sur le terrain politique, devraient se montrer reconnaissants à l'Action catholique, qui, justement, les a retirés de ce terrain, et qui leur a fait prendre l'engagement formel de n'exercer aucune action politique, mais d'exercer seulement une action religieuse. Mais nous, au contraire, nous, Eglise, religion, catholiques fidèles (et pas Nous seulement), nous ne pouvons être reconnaissants de ce qu'après avoir mis dehors le socialisme et la maçonnerie, nos ennemis déclarés (et pas seulement Nos ennemis à Nous), on les ait si largement réintroduits, comme tout le monde le voit et le déplore; ils sont même devenus d'autant plus forts et dangereux qu'ils sont plus dissimulés, et, en même temps, favorisés par le nouvel uniforme.

« Il a été très souvent parlé d'infractions à l'engagement pris : Nous avons toujours réclamé des noms et des faits concrets, toujours décidé à intervenir et à prendre des mesures; jamais il n'a été fait de réponse à Notre demande ».

Quant à la *seconde raison*, mise en avant par le message fasciste : à savoir l'*organisation* de l'Action catholique italienne, le Saint-Père fait remarquer que, comme le savent tous ceux qui connaissent et vivent la vie d'aujourd'hui, il n'est pas à notre époque « d'initiative et d'activité — depuis les plus spirituelles et les plus scientifiques jusqu'aux plus matérielles et aux plus mécaniques — qui n'aient besoin d'organisation et d'actes visant à l'organisation, et que ni ceux-ci, ni celle-là ne s'identifient avec les finalités des diverses initiatives et activités, mais ne sont que des moyens pour mieux atteindre les fins que chacun se propose ».

Devant la *troisième raison*, le péril pour l'État, « tous ceux qui auront reçu le message et qui l'auront lu n'auraient pu réprimer un sourire d'incrédulité ou se défendre d'une vraie stupeur si le message avait

ajouté que sur les cercles catholiques de jeunes filles, 10.000 étaient et sont toujours des cercles de Jeunesse féminine, avec un total de 500.000 jeunes femmes et jeunes filles; qui peut y voir un péril sérieux ou une menace réelle pour la sécurité de l'État?

« Et il faut considérer que 220.000 seulement sont des membres effectifs, plus de 100.000 de petites « aspirantes », plus de 150.000 des benjamines encore plus petites.

« Restent les cercles de Jeunesse catholique masculine, cette même Jeunesse catholique qui, dans les publications de jeunesse du parti, et dans les discours ,et dans les circulaires des hiérarques — comme ils s'appellent — sont représentés et signalés au mépris et aux outrages (avec quel sens des responsabilités pédagogiques, chacun peut en juger) comme un ramassis de poltrons et d'individus capables seulement de porter des cierges et de réciter des rosaires dans les processions: peut-être est-ce pour ce motif qu'ils ont été, en ces derniers temps, si souvent et avec un si peu noble courage, assaillis et maltraités jusqu'au sang, abandonnés sans défense par ceux qui devaient et pouvaient les protéger et les défendre, ne fût-ce que parce que, désarmés et paisibles, ils étaient assaillis par des gens violents et souvent armés. »

Le Saint Père conclut cette seconde partie de l'encyclique en constatant que « l'argument le plus fort en faveur de la destruction que l'on a voulue doit se chercher sur un autre terrain : la bataille qui est en cours aujourd'hui n'est pas politique, elle est morale et religieuse : spécifiquement morale et religieuse.

« Il faut fermer les yeux à cette vérité, il faut apercevoir ou, pour mieux dire, inventer de la politique là où il n'y a que religion et morale, pour conclure, comme fait le message, que s'était créée la situation absurde d'une forte organisation aux ordres d'un pouvoir « étranger », le Vatican, chose qu'aucun gouvernement de ce monde n'aurait permise ».

On a séquestré en masse les documents dans tous les sièges de l'Action catholique italienne; on continue à intercepter et à séquestrer maintes correspondances; le Saint-Père affirme que non seulement on n'y trouvera pas de documents relatifs à la prétendue politique mise et branle et tramée par l'Action catholique au péril de l'État, mais qu'on trouvera au contraire parmi les documents séquestrés les preuves et témoignages sans nombre du profond et constant esprit de religion et de la religieuse activité de toute l'Action catholique, et tout particulièrement des Associations de jeunes et d'universitaires.

« C'est en présence de tels faits et d'une telle documentation, donc avec l'œil et la main sur la réalité, que Nous avons toujours dit et que Nous disons encore qu'accuser l'Action catholique italienne de faire

de la politique c'était et c'est une véritable et pure calomnie. Les faits ont démontré à quoi l'on visait de la sorte, et ce que l'on préparait : rarement, et en des proportions si grandes s'est vérifiée la fable du loup et de l'agneau, et l'histoire ne pourra que s'en souvenir.

« Pour Nous, certain jusqu'à l'évidence d'etre et de Nous maintenir sur le terrain religieux, Nous n'avons jamais cru que Nous puissions être considéré comme un « pouvoir étranger », surtout par des catholiques, et par des catholiques italiens.

« C'est à raison du pouvoir apostolique qui Nous est confié par Dieu en dépit de Notre indignité, que les bons catholiques du monde entier (vous le savez fort bien, Vénérables Frères) considèrent Rome comme la seconde patrie de tous et de chacun d'eux. Il n'y a pas si longtemps, un homme d'État, qui restera certainement parmi les plus célèbres, non catholique ni ami du catholicisme, déclarait en pleine assemblée politique qu'il ne pouvait considérer comme un pouvoir étranger celui auquel obéissaient vingt millions d'Allemands.

« Pour dire ensuite qu'aucun gouvernement du monde n'aurait laissé subsister la situation créée en Italie par l'Action catholique, il faut absolument ignorer ou bien oublier que l'Action catholique subsiste, vit et travaille dans tous les États du monde, et jusqu'en Chine; qu'elle y imite souvent, dans les grandes lignes et jusque dans les détails, l'Action catholique italienne, et que souvent aussi elle y présente des formes d'organisation encore plus accentuées qu'en Italie. En aucun État du monde l'Action catholique n'a jamais été considérée comme un péril pour l'État; en aucun État du monde l'Action catholique n'a été aussi odieusement persécutée (Nous ne voyons pas quel autre mot pourrait répondre à la réalité et à la vérité des faits) comme en Notre Italie et en Notre siège épiscopal de Rome: et c'est là, en vérité, une situation absurde qui n'a pas été créée par Nous mais contre Nous.

« Nous Nous sommes imposé, Vénérables Frères, un grave et pénible devoir; pour Nous c'était un devoir précis de charité et de justice paternelle : et c'est dans cet esprit que Nous l'avons accompli afin de remettre dans la juste lumière les faits et la vérité que certains de Nos fils ont, peut-être avec une certaine inconscience, mis dans une fausse lumière, au détriment d'autres de Nos fils ».

III. — *Le Pape tire les conclusions que lui impose sa charge apostolique* (1).

L'Action catholique n'est qu'un prétexte; on veut arracher à l'Église la jeunesse.

(1) Nous publions cette troisième partie in extenso. Les titres et sous-titres sont empruntés à la Documentation catholique, l. c.

« Une première réflexion et conclusion : de tout ce que Nous avons exposé, et plus encore des événements mêmes, tels qu'ils se sont déroulés, il résulte ceci : l'activité politique de l'Action catholique, l'hostilité ouverte ou sournoise de certains de ses secteurs contre le régime et le parti, comme aussi le refuge éventuel que l'Action catholique constituerait pour les adversaires du parti jusqu'ici épargnés (Cf. communiqué du Directoire du 4 juin 1931) (2), tout cela n'est que prétexte ou une accumulation de prétextes; l'Action catholique elle-même, Nous osons le dire, est un prétexte; ce que l'on a voulu et ce que l'on a tenté de faire, c'a été d'arracher à l'Action catholique et par elle à l'Église la jeunesse, toute la jeunesse. Cela est si vrai qu'après avoir tant parlé de l'Action catholique on s'est attaqué aux Associations de jeunesse et l'on ne s'en est pas tenu aux Associations de jeunesse d'Action catholique, mais on a porté tumultuairement la main sur des Associations et des œuvres de pure piété et de première instruction religieuse, comme les Congrégations d'Enfants de Marie et les patronages, si tumultuairement qu'il a fallu souvent reconnaître l'erreur grossière.

« Ce point essentiel est largement confirmé, par ailleurs. Il est confirmé surtout par les nombreuses affirmations antérieures d'éléments plus ou moins responsables et aussi par celles des éléments les plus représentatifs du régime et du parti ; à ces affirmations les derniers événements ont apporté le plus concluant et le plus significatif des commentaires.

« La confirmation a été encore plus explicite et plus catégorique. Nous allions dire plus solennelle tout ensemble et plus violente, de la part de quelqu'un qui non seulement représente tout, mais qui peut tout, dans une publication officielle ou peu s'en faut, dédiée à la jeunesse, et dans les entretiens destinés à être publiés à l'étranger avant de l'être dans le pays et aussi, à la dernière heure, dans des messages et des communications aux représentants de la presse.

Les droits sacrés et inviolables des âmes et de l'Église sont violés.

« Une autre réflexion et conclusion s'impose tout de suite et inévitablement. On n'a donc tenu aucun compte de Nos assurances et de Nos protestations et de vos assurances, Vénérables Frères, évêques d'Italie, sur la nature et sur l'activité véritable et réelle de l'Action catholique, et sur les droits sacrés et inviolables des âmes et de l'Église, qui sont représentés et incorporés en elle.

« Nous disons, Vénérables Frères, « les droits sacrés et inviolables des

(2) Ce communiqué a paru dans les journaux fascistes du 4 juin 1931. On le trouvera reproduit dans la *Documentation catholique*, 18 juillet 1931, p-80, note 1. (*N. d. l. R.*)

âmes et de l'Église », et c'est cette réflexion et conclusion qui s'impose, comme elle est d'ailleurs de toutes la plus grave. Déjà, à plusieurs reprises, comme il est notoire, Nous avons exprimé Notre pensée ou mieux la pensée de l'Église sur des sujets aussi importants et aussi essentiels, et ce n'est pas à vous, Vénérables Frères, maîtres fidèles en Israël, qu'il convient de la développer davantage; mais Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter quelque chose pour ces chères populations qui vous entourent, que vous paissez et gouvernez par mandat divin, et qui désormais ne peuvent plus guère connaître que par vous la pensée du Père commun de leurs âmes.

« Nous avons dit : « Les droits sacrés et inviolables des âmes et de l'Église ». Il s'agit du droit qu'ont les âmes de se procurer le plus grand bien spirituel sous le magistère et l'œuvre éducative de l'Église, divinement constituée unique mandataire de ce magistère et de cette œuvre, en cet ordre surnaturel fondé dans le sang du Dieu Rédempteur, nécessaire et obligatoire pour tous, afin de participer à la divine Rédemption. Il s'agit du droit des âmes ainsi formées à communiquer les trésors de la Rédemption à d'autres âmes, en collaborant à l'activité de l'apostolat hiérarchique.

« C'est en considération de ce double droit des âmes que Nous Nous disions récemment heureux et fier de combattre le bon combat pour la liberté des consciences non pas (comme certains, par inadvertance peut-être, Nous l'ont fait dire) pour la liberté de conscience, manière de parler équivoque, et trop souvent utilisée pour signifier l'absolue indépendance de la conscience, chose absurde en une âme créée et rachetée par Dieu.

« Il s'agit en outre du droit non moins inviolable, pour l'Église, de remplir le divin mandat impératif que lui a assigné son divin Fondateur de porter aux âmes, à toutes les âmes, tous les trésors de vérité et de bien, doctrinaux et pratiques, qu'il avait lui-même ménagés au monde. « *Euntes docete omnes gentes... docentes eos servare omnia qaecumque mandavi vobis*. Allez et enseignez toutes les nations, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai confié ». (*Matth.* XXVIII, 19-20).

« Mais quelle place devaient tenir le premier âge et la jeunesse en cette absolue universalité et totalité du mandat, le divin Maître Créateur et Rédempteur des âmes, le montre lui-même par son exemple et par ces paroles particulièrement mémorables et aussi particulièrement formidables : « Laissez les petits venir à moi, et gardez-vous de les en empêcher... » Ces petits qui (comme par un instinct divin) croient en moi; auxquels est réservé le royaume des cieux; dont les anges gardiens, leurs défenseurs, voient toujours la face du Père céleste; malheur à l'homme qui aura scandalisé un de ces petits : *Sinite parvulos venire ad me et nolite prohibere eos... qui in me credunt... istorum est enim regnum*

caelorum; quorum Angeli semper vident faciem Patris qui in caelis est; vae homini illi per quem unus ex pusillis istis scandalizatus fuerit. (*Matth.* XIX, 13, *seq.*; XVIII, 1, *seq.*).

L'Église reconnaît les droits de l'État, mais réprouve toute idéologie qui aboutit à une statolâtrie païenne.

« Or, nous voici en présence de tout un ensemble d'authentiques affirmations et de faits non moins authentiques, qui mettent hors de doute le propos — déjà exécuté en si grande partie — de monopoliser entièrement la jeunesse, depuis la toute première enfance jusqu'à l'âge adulte, pour le plein et exclusif avantage d'un parti, d'un régime, sur la base d'une idéologie qui, explicitement, se résout en une vraie et propre statolâtrie païenne, en plein conflit tout autant avec les droits naturels de la famille qu'avec les droits surnaturels de l'Église. Se proposer et promouvoir un tel monopole; persécuter avec une telle intention, comme on est venu à le faire, depuis quelque temps, plus ou moins ouvertement, d'une façon plus ou moins dissimulée, l'Action catholique; frapper dans ce but, comme on l'a fait récemment, ses Associations de jeunesse, cela équivaut, au pied de la lettre, à empêcher qu'elle n'aille à Jésus-Christ, puisque c'est empêcher qu'elle n'aille à l'Église, et que, là où est l'Église, là aussi est Jésus-Christ. Et l'on est arrivé au point de l'arracher d'un geste violent, cette jeunesse, du sein de l'une et de l'autre.

« L'Église de Jésus-Christ n'a jamais contesté les droits et lesdevoirs de l'État touchant l'éducation des citoyens; Nous les avons proclamés Nous-même dans Notre récente Lettre Encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse; ces droits et ces devoirs sont incontestables aussi longtemps qu'ils restent dans les limites de la compétence propre de l'État, compétence qui est, à son tour, fixée clairement par les finalités de l'État, lesquelles ne sont pas seulement, certes, corporelles et matérielles, mais sont, en soi, nécessairement contenues dans les frontières du naturel, du terrestre, du temporel.

« Le divin mandat universel dont l'Église de Jésus-Christ a été par Jésus-Christ lui-même investie d'une façon incommunicable et exclusive, s'étend à l'éternel, au céleste, au surnaturel, ordre de choses qui, d'une part, est étroitement obligatoire pour toute créature raisonnable, et qui, d'autre part, requiert que tout le reste lui soit subordonné et soit coordonné avec lui.

« L'Église de Jésus-Christ est certainement dans les limites de son mandat non seulement quand elle dépose dans les âmes les premiers principes indispensables de la vie surnaturelle, mais encore quand elle éveille cette vie, quand elle la développe suivant les opportunités et les capacités, et avec les modes et moyens qu'elle juge appropriés,

même dans l'intention de préparer à l'apostolat hiérarchique des coopérations éclairées et vaillantes. Elle est de Jésus-Christ, la solennelle déclaration qu'il est venu précisément afin que les âmes n'aient pas seulement un certain commencement ou quelques éléments de vie surnaturelle, mais afin qu'elles les aient en plus grande abondance : *Ego veniut vitam habeant et abundantius habeant* (*Joan.* X, 10).

« Et Jésus lui-même a posé les bases de l'Action catholique en choisissant et formant dans ses apôtres et dans ses disciples, les collaborateurs de son divin apostolat, exemple immédiatement imité par les premiers saints Apôtres, comme le texte sacré en fait foi.

« C'est, en conséquence, une prétention injustifiable et inconciliable avec le nom et la profession de catholiques, que celle de simples fidèles qui viennent enseigner à l'Église et à son chef ce qui suffit et doit suffire pour l'éducation et la formation chrétienne des âmes, et pour sauver, pour faire fructifier dans la société, principalement dans la jeunesse, les principes de la foi et leur pleine efficacité dans la vie.

Les derniers événements montrent tout ce qui a été, en peu d'années, perdu et détruit par le fascisme en Italie.

« A l'injustifiable prétention s'associe la très claire révélation de l'absolue incompétence et de la complète ignorance des matières en question. Les derniers événements doivent avoir ouvert les yeux à tous : ils ont en effet, démontré jusqu'à l'évidence ce qu'on a réussi en quelques années, non point à sauver, mais à défaire et à détruire en fait de vraie religiosité, d'éducation chrétienne et civile.

« Vous savez, Vénérables Frères, évêques d'Italie, par votre expérience pastorale, quelle grave, quelle funeste erreur c'est de croire et de faire croire que l'œuvre accomplie par l'Église dans l'Action catholique et par le moyen de l'Action catholique a été remplacée et rendue superflue par l'instruction religieuse dans les écoles et par la présence d'aumôniers dans les Associations de jeunesse du parti et du régime. L'une et l'autre sont très certainement nécessaires; sans elles l'école et les Associations en question deviendraient inévitablement et bien vite, par fatale nécessité logique et psychologique, des choses païennes. Nécessaires donc, mais non suffisantes : en effet, par cette instruction religieuse et cette action des aumôniers, l'Église ne peut réaliser qu'un minimum de son efficacité spirituelle et surnaturelle, et cela sur un terrain et dans un milieu qui ne dépendent pas d'elle, où l'on est préoccupé par nombre d'autres matières d'enseignement et par de tout autres exercices, où commandent immédiatement des autorités qui, souvent, sont peu ou point favorables, et dont il n'est pas rare que l'influence s'exerce en sens contraire par leur parole et par l'exemple de leur vie.

« Nous disions que les derniers événements ont achevé de démontrer sans laisser de possibilité de doute ce qu'en peu d'années on a pu non point sauver, mais perdre et détruire, en fait de véritable religiosité et d'éducation, Nous ne disons pas chrétienne, mais simplement morale et civique.

« Nous avons, en effet, vu en action une religiosité qui se rebelle contre les dispositions des autorités religieuses supérieures, et qui en impose ou en encourage l'inobservation; une religiosité qui devient persécution et qui tente de détruire ce que le Chef suprême de la religion apprécie notoirement le plus et a le plus à cœur;une religiosité qui se permet et qui laisse se produire des insultes de paroles et d'actions contre la personne du Père de tous les fidèles, jusqu'à lancer contre lui les cris de « A bas » et « A mort »; véritable apprentissage du parricide. Pareille religiosité ne peut en aucune façon se concilier avec la doctrine et la pratique catholiques, elle est plutôt ce qu'on peut concevoir de plus contraire à l'une et à l'autre.

L'opposition est d'autant plus grave qu'elle n'est pas seulement dans les faits, mais dans les idées.

« L'opposition est plus grave en elle-même et plus funeste en ses effets quand elle ne se traduit pas seulement dans des faits extérieurement préparés et consommés, mais aussi quand elle consiste en des principes et en des maximes proclamés comme constituant un programme et comme fondamentaux.

La conception fasciste n'est pas conciliable avec la doctrine catholique ni avec le droit naturel.

« Une conception qui fait appartenir à l'État les jeunes générations, entièrement et sans exception, depuis le premier âge jusqu'à l'âge adulte, n'est pas conciliable pour un catholique avec la doctrine catholique; elle n'est pas même conciliable avec le droit naturel de la famille. Ce n'est pas, pour un catholique, chose conciliable avec la doctrine catholique que de prétendre que l'Église, le Pape, doivent se limiter aux pratiques extérieures de la religion (la messe et les sacrements) et que le reste de l'éducation appartient totalement à l'État.

« Les doctrines erronées et fausses que Nous venons de signaler et de déplorer se sont déjà présentées plus d'une fois durant les dernières années, et, comme il est notoire, Nous n'avons jamais, avec l'aide de Dieu, failli à Notre devoir apostolique de les relever et d'y opposer les justes rappels aux vraies doctrines catholiques et aux inviolables droits de l'Église de Jésus-Christ et des âmes rachetées dans son Sang divin.

« Mais, nonobstant les jugements, les prévisions et les suggestions qui, de diverses parties, même très dignes de considération, Nous parvenaient, Nous Nous sommes toujours abstenu d'en venir à des condamnations formelles et explicites; Nous avons même été jusqu'à croire possibles et à favoriser, de Notre part, des compatibilités et des coopérations qui, à d'autres, semblèrent inadmissibles. Ainsi avons-Nous fait parce que Nous pensions, ou plutôt parce que Nous désirions que restât toujours la possibilité de pouvoir au moins supposer que Nous avions affaire à des affirmations et à des actions exagérées, sporadiques, d'éléments insuffisamment représentatifs, en somme, à des affirmations et à des actions imputables, dans leurs parties censurables, plutôt aux personnes et aux circonstances que vraiment et proprement à un programme.

« Les derniers événements et les affirmations qui les ont préparés, qui les ont accompagnés et les ont commentés, Nous ôtent la possibilité que Nous avions désirée, et Nous devons dire, Nous disons que l'on est catholique seulement par le baptême et par le nom — en contradiction avec les exigences du nom et les promesses mêmes du baptême — quand on adopte et quand on développe un programme qui fait siennes des doctrines et des maximes si contraires au droit de l'Église de Jésus-Christ et des âmes, qui méconnaît, combat et persécute l'Action catholique, c'est-à-dire tout ce que l'Église et son Chef ont notoirement de plus cher et de plus précieux,

La formule du serment fasciste n'est pas licite.

« Vous Nous demandez, Vénérables Frères, ce qui reste à penser, à la lumière de ce qui précède, d'une formule de serment qui impose aux enfants eux-mêmes l'obligation d'exécuter sans discuter des ordres qui, Nous l'avons vu, peuvent commander, contre toute vérité et toute justice, la violation des droits de l'Église et des âmes, déjà par eux-mêmes sacrés et inviolables, et de servir avec toutes ses forces, jusqu'au sang, la cause d'une révolution qui arrache à l'Église et à Jésus-Christ la jeunesse, qui inculque à ses jeunes forces la haine, les violences, les irrévérences, sans en exclure la personne même du Pape comme les derniers faits l'ont surabondamment démontré.

« Quand la demande doit se poser en ces termes, la réponse, du point de vue catholique, et même purement humain, est inévitablement unique, et Nous ne faisons, Vénérables Frères, que confirmer la réponse que, déjà, vous vous êtes donnée : un pareil serment, tel qu'il est, n'est pas licite.

« Et Nous voici en face de préoccupations, de très graves préoccupations qui, Nous le sentons, sont les vôtres, Vénérables Frères, les

vôtres spécialement, évêques d'Italie. Nous Nous préoccupons tout de suite, par-dessus tout, d'un si grand nombre de nos fils, jeunes gens et jeunes filles, inscrits comme membres effectifs et qui ont prêté ce serment. Nous compatissons profondément à tant de consciences tourmentées par des doutes (tourments et doutes arrivent jusqu'à Nous d'indubitables témoignages) précisément à raison de ce serment, spécialement après les faits qui viennent de se produire.

« Connaissant les multiples difficultés de l'heure présente, et sachant que l'inscription au parti et le serment sont, pour un très grand nombre, la condition même de leur carrière, de leur pain, de leur subsistance, Nous avons cherché un moyen qui rendît la paix aux consciences, en réduisant au minimum possible les difficultés extérieures. Et il Nous semble que ce moyen, pour ceux qui sont déjà inscrits au parti, pourrait être de faire devant Dieu et devant leur propre conscience la réserve : « sauf les lois de Dieu et de l'Église », ou encore : « sauf les devoirs du bon chrétien », avec le ferme propos de déclarer extérieurement cette réserve si la nécessité s'en présentait.

« Nous voudrions ensuite faire arriver Notre prière là d'où partent les dispositions et les ordres, la prière d'un Père qui veut pourvoir aux consciences d'un si grand nombre de ses fils en Jésus-Christ, savoir que cette réserve soit introduite dans la formule du serment, à moins que l'on ne veuille faire mieux, beaucoup mieux, c'est-à-dire omettre le serment qui est toujours un acte de religion, et qui n'est certainement pas à sa place sur la carte d'adhérent à un parti.

Le parti n'est pas condamné comme tel, mais dans tout ce que son programme et son action ont d'inconciliable avec le catholicisme.

« Nous avons veillé à parler avec calme et sérénité et, en même temps, avec une totale clarté; Nous ne pouvons pas cependant ne point Nous préoccuper des incompréhensions possibles, Nous ne disons pas de votre part, Vénérables Frères, toujours, et aujourd'hui plus que jamais, unis à Nous par les pensées et les sentiments, mais de la part du grand public.

« Et c'est pourquoi Nous ajoutons comme conclusion de tout ce que Nous venons de dire : Nous n'avons pas voulu condamner le parti et le régime comme tels.

« Nous avons entendu signaler et condamner tout ce que, dans le programme et l'action du parti, Nous avons vu et constaté de contraire à la doctrine et à la pratique catholique, et, par suite, d'inconciliable avec le nom et la profession de catholiques.

En accomplissant un devoir de sa charge apostolique, le Pape rend service au parti.

« Ce faisant, Nous avons accompli un devoir précis du ministère apostolique envers tous ceux de Nos fils qui appartiennent au parti, afin qu'ils puissent se mettre en règle avec leur conscience de catholiques.

« Nous croyons, d'ailleurs, que Nous avons, en même temps, fait œuvre utile au parti lui-même et au régime.

« Quel intérêt peuvent, en effet, avoir le parti et le régime, dans un pays catholique comme l'Italie, à garder dans leur programme des idées, des maximes et des pratiques inconciliables avec la conscience catholique ?

« La conscience des peuples, comme celle des individus, finit toujours par revenir à elle-même et à rechercher les voies perdues de vue un moment et abandonnées depuis un temps plus ou moins long.

« Et qu'on ne dise pas que l'Italie est catholique, mais anticléricale, Nous l'entendons même seulement dans une mesure digne d'une particulière attention. Vous qui, Vénérables Frères, vivez dans les grands et les petits diocèses d'Italie en continuel contact avec les bonnes populations de tout le pays, vous savez et vous voyez chaque jour combien, si on ne les trompe pas et si on ne les égare pas, elles sont loin de tout anticléricalisme. Quiconque connaît un peu intimement l'histoire du pays sait que l'anticléricalisme a eu en Italie l'importance et la force que lui conférèrent la maçonnerie et le libéralisme qui la gouvernaient. De nos jours, du reste, l'enthousiasme unanime qui unit et qui a transporté de joie, à un point qui ne s'était jamais vérifié, tout le pays, aux jours des conventions du Latran, n'aurait pas laissé à l'anticléricalisme le moyen de relever la tête, si, au lendemain de ces mêmes conventions, on ne l'avait pas évoqué et encouragé. Dans les derniers événements, des dispositions et des ordres l'ont fait entrer en action et l'ont fait cesser, comme tous ont pu voir et le constater. Et sans aucun doute, il aurait suffi et il suffira toujours pour le maintenir à sa place de la centième ou de la millième partie des mesures longuement infligées à l'Action catholique, et couronnées récemment de la façon que tout le monde sait.

IV. — *Les préoccupations du Pape concernant l'avenir*

La formule employée récemment dans une assemblée officielle et solennelle : « Respect inaltéré envers la religion, son Chef suprême », dans les circonstances actuelles et avec le commentaire des mesures de police récentes, inspire au Saint-Père de vives inquiétudes, et a semblé à certains n'être pas exempte d'ironie. D'autres formules employées

dans le même contexte augmentent ces inquiétudes et font craindre une reprise d'odieuses surveillances, de délations, d'intimidations et de vexations.

V. — *Le Pape invite à la confiance en Dieu.*

Mais précisément dans cette extrémité et en dépit de prévisions pénibles le pape affirme sa confiance totale et sa pleine espérance. Confiance fondée tout particulièrement sur l'assistance et la coopération si fidèle de l'épiscopat italien, sur l'immense chœur de prières élevées en ce moment de tous les points du monde pour le successeur de Pierre, sur la conviction du bien immense qui résulterait de la féconde coopération de l'Église et de l'État.

L'encyclique se termine par la bénédiction apostolique.

Occasion de l'encyclique.

On sait les événements qui ont amené cette encyclique. Depuis plusieurs mois déjà, un conflit était latent entre le Vatican et le gouvernement fasciste au sujet des œuvres d'Action catholique de jeunesse; il était visible que le gouvernement fasciste voyait avec défiance l'organisation de l'Action catholique italienne parmi les jeunes gens et jeunes filles et tendait à se réserver le monopole de la direction et de la formation de la jeunesse. De cette lutte préparatoire, le discours de M. Giurati à Milan le 21 avril 1931 et la lettre du pape au cardinal Schuster, archevêque de Milan, le 26 avril 1931, furent des épisodes (Cf. *N. R. Th.*, p. 658). Le conflit éclata à la fin de mai 1931; depuis quelque temps déjà, divers articles de journaux fascistes accusaient l'Action catholique italienne d'être une organisation en partie politique, continuant secrètement l'ancien parti populaire. Fin mai, tandis qu'un article du *Lavoro fascista* déclarait que la preuve était faite du caractère politique de l'Action catholique, des manifestations fascistes violentes et parfois sanglantes étaient dirigées contre les cercles de jeunesse de l'Action catholique italienne, contre la Fédération universitaire catholique (26-27 mai), des perquisitions étaient faites par la police dans tous les cercles de jeunesse catholique, et enfin la fermeture de tous les cercles de jeunesse catholique était officiellement décrétée (28 mai). Le 1er juin, dans une réunion extraordinaire des cardinaux de curie, Pie XI protesta contre cette violation des droits de l'Église et des stipulations du Concordat, et, en signe de deuil, suspendit toutes les processions de la Fête-Dieu sur le territoire de l'Italie; pendant qu'à plusieurs reprises au cours du mois de juin, le Saint-Père adressait au gouvernement italien des notes réclamant un règlement de la question et exprimait sa douleur aux pèlerins qui

le visitaient, de tous les pays du monde des télégrammes étaient envoyés au Vatican, disant la part prise par tous les fidèles aux épreuves de l'Action catholique italienne. L'attitude hostile des autorités fascistes ne semblant pas se modifier, le pape envoya enfin le 29 juin l'encyclique « Non abbiamo bisogno » à tous les évêques du monde.

Effet de l'encyclique.

Au lendemain de la publication de l'encyclique circulèrent quelques vagues nouvelles, venues on ne sait d'où, prévoyant une rupture des relations diplomatiques entre le Vatican et le Quirinal, voire même une dénonciation du Concordat par le gouvernement italien. Mais, dès le 13 juillet, la limitation et la modération relative de la protestation du Grand Conseil fasciste contre certaines allégations de l'Encyclique pontificale laissait prévoir que le gouvernement s'orientait vers la conciliation et cherchait un compromis. Des pourparlers s'engagèrent. L'*Osservatore Romano* du jeudi 3 septembre publie les clauses de l'accord intervenu, signé le mercredi 2 septembre, et qui avait été précédé la veille, de la réouverture de tous les cercles de jeunesse catholique, condition préalable exigée par le Saint-Père.

« A la suite des conversations qui ont eu lieu entre le Saint-Siège et le Gouvernement italien au sujet de la dissolution des Cercles de jeunesse faisant partie de l'Action catholique italienne, et en général au sujet de l'activité de cette même Action catholique, on a abouti à un accord dans les termes suivants :

1. L'Action catholique italienne est essentiellement diocésaine et dépend directement des évêques, qui en choisissent les dirigeants ecclésiastiques et laïques. Ne pourront pas être choisis comme dirigeants des personnalités appartenant à des partis adversaires du régime. Conformément à ses buts, qui sont d'ordre religieux et surnaturel, l'Action catholique ne s'occupe pas de politique, et dans les formes extérieures de son organisation elle s'abstient de tout ce qui est la marque particulière et traditionnelle des partis politiques. Le drapeau des sections locales de l'Action catholique sera le drapeau national.

2. L'Action catholique n'a pas dans son programme la constitution d'associations professionnelles et de syndicats corporatifs; elle ne se propose pas, par conséquent, des tâches d'ordre syndical. Les sections intérieures, professionnelles, actuellement existantes, et prévues par la loi du 3 avril 1926, sont créées pour des buts exclusivement spirituels et religieux et se proposent en outre de contribuer à ce que le syndicat juridiquement reconnu réponde de mieux en mieux aux principes de collaboration des classes et aux buts sociaux et nationaux que l'État, dans un pays catholique, se propose d'atteindre par les dispositions présentes.

3. Les Associations de jeunesse dépendant de l'Action catholique s'appelleront Associations de la Jeunesse de l'Action Catholique. Les dites associations pourront avoir des cartes et des insignes correspondant étroitement à leur fin religieuse, et il ne pourra exister pour les différentes associations d'autres drapeaux que le drapeau national et les étendards religieux. Les associations locales s'abstiendront de toute activité de nature athlétique et sportive et se limiteront uniquement à des réunions de caractère récréatif et éducatif ayant un but religieux ».

L'*Osservatore Romano* ajoute ce bref commentaire :

« L'Osservatore Romano, pendant plus de deux mois, a publié les témoignages de fidélité au Saint-Père des catholiques du monde et la part prise par eux à son affliction.

« Maintenant nous avons la grande consolation de publier l'accord intervenu, qui réjouira tous les catholiques du monde, et qui, étant donné la satisfaction déclarée par l'une et l'autre partie, doit donner à tous la confiance que les motifs de douleur ne se renouvelleront pas pour le cœur paternel du Saint-Père. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'en vertu de l'accord intervenu, est désormais rétablie la compatibilité entre l'adhésion à l'Action catholique italienne et au parti national fasciste ». J. L.

Motu proprio sur la visite canonique des séminaires (24 avril 1931. — *A. A. S.*, XXIII, 1931, p. 151).

Praecipua sane inter pastorales muneris Nostri partes ea adnumeranda est, qua efficere contendimus ut sacra clericorum Seminaria cum gravissimo ipsis praestituto fine magis aptiusque in dies conveniant; ut scilicet adolescentes, qui in eadem recepti sint, quam diligenter ad vitae sanctimoniam atque ad sacras disciplinas formentur, utpote qui Dei viventis altaribus inservire, ac christifidelium magistri pastoresque evadere aliquando debeant.

Quapropter instantibus ad Deum profusis precibus, maturaque deliberatione adhibita, necnon Sacrae Congregationis de Seminariis Studiorumque Universitatibus explorata sententia, peculiare in eodem Sacro Consilio, et sub eiusdem regimine, munus condere decrevimus, et per has Litteras motu proprio datas condimus, viro ecclesiastico committendum, qui Visitator Ordinarius proprio nomine nuncupabitur, cuique curae sit Seminariorum Italiae (ab his enim, ut par est, incipiendum censemus) visitationem peragere.

Cum autem inter Italiae Seminaria ea, quae Regionalia seu Interdioecesana dicuntur, singulari quodam titulo, ad Sanctam Sedem pertineant, ideo iubemus ut eadem, omnia et singula, saltem quotannis ab Ordinario Visitatore inspiciantur.

Visitator hic Ordinarius alterum post Secretarium in eadem Congregatione dignitatis locum obtinebit, atque inter Consultores eiusdem Congregationis ipso iure numerabitur.

Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romae, apus Sanctum Petrum, die XXIV Aprilis anno MDCCCCXXXI, Pontificatus Nostri decimo.

PIUS PP. XI

Soucieux d'assurer aux élèves des séminaires une éducation qui les prépare à s'acquitter saintement des sublimes fonctions de leur avenir, le Souverain Pontife, par le *Motu Proprio Praecipua*, institue auprès de la S. C. des séminaires et des Universités une nouvelle charge dont le titulaire s'appellera officiellement *Visiteur Ordinaire* et prendra rang immédiatement après le Secrétaire de cette Congrégation. Il en sera également consulteur de droit.

Il a pour mandat de visiter canoniquement les séminaires d'Italie.

Combien de fois et après quels intervalles : le *Motu Proprio* ne le précise pas et laisse, par conséquent, ce point, à la prudente discrétion du Visiteur, sauf pour les Séminaires régionaux ou interdiocésains, qui doivent être chacun visités au moins une fois l'an.

Il va de soi que, dans l'accomplissement de sa charge, le Visiteur dépendra de la S. Congrégation des Séminaires et devra en suivre les instructions ou directives.

Le Souverain Pontife manifeste l'intention d'étendre prudemment le bienfait de l'institution à d'autres contrées. Car sa sollicitude s'étend à tous les Séminaires, et il déclare simplement vouloir *commencer* par les Séminaires d'Italie.

Les instantes prières et les délibérations qui ont, d'après le texte du *Motu Proprio*, précédé la décision démontrent l'importance que Sa Sainteté Pie XI attache à cet acte de son magistère pastoral.

A. V.

S. CONGRÉGATION DU SAINT-OFFICE

Condamnation du livre d'A. del Fante : A Padre Pio di Pietralcina (Notificatio du 22 mai 1931. — Texte italien dans *A. A. S.*, XXIII, 1931, p. 233).

En vue de prémunir les fidèles, la Suprême Congrégation du Saint Office déclare et notifie que la susdite publication, parce qu'elle traite aussi de prétendus miracles et d'autres faits extraordinaires, est *ipso iure prohibita* aux termes du canon 1399, 5° du Code de droit canonique et se trouve par le fait même sujette aux dispositions du canon précédent 1398, § 1, en vertu duquel on ne peut ni l'imprimer,

ni la lire, ni la retenir, ni la vendre, ni la traduire en d'autres langues, ni la communiquer d'aucune façon à autrui.

A cette occasion, la même suprême S. Congrégation estime opportun de rappeler à la mémoire des fidèles ses précédentes déclarations et instructions relatives au susdit Père, publiées dans le Bulletin Officiel du Saint-Siège, *Acta Apostolicae Sedis*, vol. XV, p. 356 et vol. XVI, p. 368, pour que les fidèles sachent qu'ils doivent s'abstenir de le visiter ou même seulement d'entretenir des relations épistolaires avec lui.

Donné à Rome, au Palais du Saint Office, le 22 mai 1931.

A. Subrizi, notaire de la S. Cong. du S. Office.

Condamnation d'ouvrages d'É. Le Roy (24-27 Juin 1931. — Nous résumons le texte latin des *A. A. S.*, XXIII, 1931, p. 330).

Sont déclarés condamnés d'avance d'après le canon 1399, 2, 6, du Codex Juris Canonici et sont insérés au catalogue de l'Index les ouvrages suivants d'Édouard Le Roy :

L'Exigence idéaliste et le fait de l'Évolution. Paris, Boivin et C^ie^, 1927.

Le Problème de Dieu (1). Paris, L'Artisan du Livre, 1929.

La Pensée intuitive, 2 volumes. Paris, Boivin et C^ie^, 1929-1930.

Les Origines humaines et l'Évolution de l'Intelligence. Paris, Boivin et C^ie^, 1930.

Décision prise le 24 juin, approuvée par le Saint Père le 25 et publiée en date du 27.

S. CONGRÉGATION DU CONCILE

De l'impôt pour l'administration diocésaine (Romana et aliorum. Réponse du 28-20 mars 2032. — *A. A. S.*, XXIII, 1931, p. 165).

Cum quaestio exorta sit, an quotidianae distributiones capitularium subsint taxae seu tributo vulgo *due per cento* pro administratione dioecesana aliisque operibus dioecesis, ad normam articuli 57 Instructionum, quas haec Sacra Congregatio Concilii die 20 Iunii 1929 edidit, res proposita est solvenda in plenariis Emorum Patrum eiusdem Sacrae Congregationis comitiis, die 16 Martii 1931 habitis, sub dubio : « An distributiones quotidianae obnoxiae sint tributo, de quo in arti-

(1) *N. d. l. R.* Ce livre a fait l'objet d'un article récent de la *Nouvelle Revue Théologique* : J. Maréchal, « Le problème de Dieu » d'après M. Édouard Le Roy, 1931, p. 193 suiv. et p. 289 suiv.

culo 57 Instructionum diei 20 Iunii 1929 circa bona ecclesiastica ». Porro iidem Emi Patres ad propositum dubium respondendum censuerunt : « *Negative*, seu distributiones quotidianas, et, si omnes beneficii reditus distributionibus constent, tertiam earundem partem, tributo de quo agitur non esse obnoxias ».

Hanc autem resolutionem Ssmus Dominus noster Pius PP. XI in audientia diei 18 subsequentis, subscripto Secretario concessa, approbare et confirmare dignatus est.

Datum Romae, ex Secretaria eiusdem Sacrae Congregationis, die 20 Martii 1931.

I. Card. SERAFINI, Praefectus. I. BRUNO, Secretarius.

Cette réponse interprète l'art. 57 de l'Instruction donnée le 20 juin 1929 pour l'administration des biens ecclésiastiques en Italie. Elle résulte de la nature même des « distributions quotidiennes ». L'art. 57 taxe les revenus proprement dits des bénéfices; c'est une charge réelle attachée à ceux-ci. Or les « distributions quotidiennes » s'ajoutent aux revenus stables du bénéfice en faveur des bénificiers particulièrement fidèles à leur Office. Elles sont une rémunération personnelle destinée à récompenser l'assistance au chœur, aussi ne les touche-t-on pas en principe quand on est légitimement absent, en prenant les vacances autorisées par le Code, alors qu'on ne perd pas par cette absence les revenus du bénéfice. Il s'en suit logiquement que, lorsque tous les revenus d'un bénéfice consistent en distributions, l'impôt de 2 % ne frappe que les 2/3 de ces revenus, ces 2/3 étant assimilés au revenu bénéficiaire. J. C.

Bibliographie

ÉCRITURE SAINTE

Nouveau Testament

Vie et doctrine de Jésus

Th. van Tichelen. *Beelden uit het Evangelie.* 4e édition. Anvers, Geloofsverdediging, 1930, (22 × 16 cm.), 500 p. Prix : 20 frs.

Les « Beelden uit het Evangelie » de M. van Tichelen viennent d'atteindre leur quatrième édition (12e-14e mille). Le livre est trop connu pour avoir encore besoin de recommandation ; l'auteur a visé à remettre dans leur cadre concret et naturel les scènes évangéliques ; en une série de tableaux expressifs et colorés, c'est toute la vie palestinienne d'autrefois qui surgit devant nous, habilement évoquée par l'auteur grâce à sa connaissance de la Palestine d'aujourd'hui et à sa sérieuse étude du milieu contemporain de Jésus. On pourra différer d'avis avec lui sur telle ou telle reconstruction particulière; on sera unanime à reconnaître le bon aloi de son érudition et la puissance de son talent descriptif. J. Levie, s. i.

* **J. Mackinnon.** *The Historic Jesus.* Londres, Longmans and Green, 1931, (23 × 15 cm.), xxxii-408 p. Prix : 16 sh.

Nombreuses et souvent fort semblables entre elles sont les vies de Jésus composées par les critiques libéraux. On sait d'avance les négations qu'on y rencontrera : rejet de la conception virginale et de la plupart des récits de l'enfance, explication des guérisons par la « faith healing », des miracles de nature par le grossissement légendaire des faits, suppression de la découverte du tombeau vide et de la résurrection corporelle, minutieuse reconstruction de l'évolution de la conscience messianique du prophète nazaréen, etc. Sur tous ces points, le livre de M. Mackinnon (1) n'apporte guère d'aperçus nouveaux et se conforme à un schème devenu classique. On ne trouvera pas davantage chez lui une étude approfondie soit des idées juives antérieures au Christianisme, soit du message religieux de Jésus ou de la foi chrétienne primitive, soit enfin du milieu historique — géographique, économique, social — de la Palestine d'alors. C'est dire que M. Mackinnon n'a pas cherché à faire œuvre d'initiateur, à creuser un sillon nouveau dans le champ exégétique; son livre est plutôt un exposé de vulgarisation, du reste bien informé et *relativement* modéré, de la tradition libérale; son point de vue apparaît aussi opposé à l'orthodoxie catholique ou « fondamentaliste » qu'au scepticisme de la *Formgeschichtliche Schule.* Les exégètes catholiques sont ignorés (à part une brève citation du P. Pinard de la Boullaye, p. xi, et quelques allu-

* Les ouvrages de sujet religieux écrits par des auteurs non catholiques sont marqués d'un astérisque.

(1) L'auteur est distinct de l'écrivain de « The Rome of Saint Paul » dont nous parlons plus loin.

sions à Mgr Felten); pour le reste, la bibliographie est bien à jour et rendra service. L'auteur, professeur d'histoire ecclésiastique, semble n'être venu qu'assez tard à l'étude des origines du Christianisme, ses travaux antérieurs ayant été consacrés à l'histoire de l'Écosse et, de 1925 à 1930, à Luther et à la Réforme. J. Levie, s. i.

F. Klein. *Jésus et ses apôtres.* Paris, Bloud et Gay, 1930, (25 × 17 cm.), 318 pages.

S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, apprécie cet ouvrage à sa juste valeur, quand, dans la lettre-préface à l'auteur, il écrit : « C'est de grand cœur que je vous félicite de votre beau livre. Vous avez, en le composant, fait œuvre d'*apôtre* ».

M. l'abbé Klein a en effet voulu faire du bien à ses lecteurs, en particulier à ses confrères dans le sacerdoce, en leur détaillant les rapports quotidiens de Jésus avec ses apôtres et en montrant par quelle formation patiente, ferme et douce, le zèle des âmes leur fut communiqué.

Toutefois la science est loin d'être absente du livre de M. Klein. Sans s'attarder à des recherches personnelles d'ordre exégétique ou critique, l'auteur prend comme siens les résultats généralement admis par les savants catholiques, et il y fait preuve d'un discernement affiné. Tout le monde ratifiera l'éloge que S. E. le cardinal de Paris lui adresse en ces termes : « De la part du Christ, que vous aimez, je crois pouvoir vous dire que vous avez bien écrit de lui ». C. H.

A. Poizat. *La vie et l'œuvre de Jésus.* Paris, Albin Michel, 1930, (18 × 12 cm.), 398 p. Prix : 15 frs.

Avec la Synopse du P. Lagrange pour guide, M. Poizat a entrepris de raconter la vie de Jésus aux milieux lettrés d'aujourd'hui. Amené par là à recourir à certains procédés littéraires de mise en scène, il est vrai cependant que M. Poizat échappe ordinairement au reproche qui le menaçait d'avoir écrit une vie romancée. Son récit est aéré, cohérent, coloré, dramatique sans cesser d'être sobre. Ce récit pourra, Dieu aidant, faire du bien à plus d'un que la simple lecture des Évangiles décourage. On regrette certaines réflexions comme celle-ci : « Une religion (comme le christianisme), si elle ne vit « d'amour, (fort bien), de rêve et de poésie (!?), est appelée à dépérir ».
G. Dirks, s. i.

D. Haugg. *Judas Iskarioth in den neutestamentichen Berichten.* Fribourg e. B., Herder, 1930, (24 × 16 cm.), 198 p. Prix : 5,20 Mk.

Cette étude, qui est la thèse doctorale de l'auteur, mérite toute attention : elle nous fait pénétrer dans l'âme du traître Judas et explique le forfait commis par lui.

Au fond, c'est une question de psychologie humaine, qui se pose à son sujet; et la solution doit se chercher uniquement dans les données positives de l'histoire. Toute considération *a priori* est superflue. Dès lors, il faut soumettre à une critique serrée les éléments fournis par les synoptiques, par saint Jean et par les commentateurs de toutes les écoles, pour retenir ce qui est historiquement certain, et reconstituer ainsi la crise d'âme qui, en Judas, aboutit à la trahison.

Consciencieusement, M. Haugg s'est acquitté de cette tâche. Il ne lui est pas difficile d'établir l'harmonie entre la tradition synoptique et la tradition johannique, et d'effacer les divergences, qui, dans le récit de la mort du traître, semblent séparer les Actes de saint Matthieu. Une analyse pénétrante fait ensuite attribuer à l'incrédulité coupable, autant qu'à la cupidité, le projet de livrer le maître, auquel l'apôtre infidèle ne croyait plus. Le remords et la honte, sans repentir réel, amenèrent le désespoir final.

Une discussion, fort bien menée, examine si, dans la célébration de la Pâque, le traître participa au repas sacramentel. La réponse est négative, comme il convient : Jésus renvoya l'apôtre indigne avant l'institution de l'Eucharistie.

Le travail de M. Haugg est d'une lecture aisée, et intéressera tous ceux qui ne veulent pas rester étrangers aux sciences sacrées. C. H.

Mysterium Christi. Christological Studies by British and German Theologians, Londres, Longmans and Green, 1930, (23 × 15 cm.), x-288 p. Prix : 15 sh.

Au congrès mondial des Églises tenu en 1925 à Stockholm, le doyen de Canterbury avait émis le souhait de voir les théologiens des différentes confessions se réunir de temps à autre pour discuter ensemble les grands problèmes qui se posent aujourd'hui. Une première conférence fut tenue à Canterbury en 1927; le sujet soumis à l'examen était la nature du Royaume de Dieu; 13 théologiens, anglicans et allemands, y prenaient part. Une seconde, comprenant à peu près les mêmes personnes, se réunit à Wartbourg en 1928 : cette fois on aborda le problème christologique. Les rapports de ces deux conférences furent publiés simultanément en Allemagne dans les *Theologische Blätter*, et en Angleterre dans *Theology*, dans leurs numéros de mai 1927 et octobre 1928. Le livre que nous analysons est le fruit de la seconde conférence. Il diffère considérablement des rapports publiés en 1928, qui étaient de simples résumés des débats. Les auteurs ont retravaillé les communications faites par eux à la conférence, pour leur donner une forme littéraire plus parfaite, et, si je ne m'abuse, leur nouvelle rédaction s'est enrichie des lumières que les discussions avaient apportées. Comme le note expressément la préface, ce livre n'est nullement un *manifeste collectif* : mais chaque auteur porte individuellement, et à lui seul, la responsabilité de sa contribution. Comme, d'autre part, les conférences elles-mêmes n'avaient aucun caractère officiel ou officieux, il en résulte que ce livre ne nous révèle pas un mouvement général de la théologie protestante. Son intérêt provient de la valeur personnelle des érudits qui y ont collaboré; on peut dire cependant qu'il manifeste *certaines* tendances actuelles dans les églises luthériennes et anglicanes, sans qu'on puisse généraliser. Notons enfin que ce livre n'est pas un travail d'érudition, il expose plutôt des vues synthétiques, mais la qualité des auteurs nous assure que leurs constructions reposent sur une solide érudition.

Le livre comprend 12 chapitres : le premier, particulièrement intéressant, sur : Le nom de Jésus (A. Deissmann), 2 Le Jésus de l'histoire (G. Kittel), 3 Jésus docteur et propnète (H. Dodd), 4 Jésus Messie (C. Hoskyns), 5 Jésus-Christ, le Seigneur (H. Sasse), 6 Les tendences récentes en Christologie chez les Anglais (J. M. Creed), 7 A modern Approach to Christology

(N. Micklem), 8 Christologie et sotériologie (J. K. Mozley), 9 La croix du Christ (P. Althaus), 10 Corpus Christi (A. E. J. Rawlinson), 11 La gloire cachée du Christ et sa révélation future (H. Frick), 12 L'Église et le théologien (G. K. A. Bell.) Il est malaisé de porter un jugement d'ensemble sur ce livre, composé par des auteurs indépendants et de mentalité très différente; à côté de conservateurs, soucieux de ne rien perdre de la tradition ecclésiastique, prennent place des modernistes qui prétendent que la foi antique doit être, non seulement exprimée en termes modernes, mais *réinterprétée* en fonction des idées scientifiques d'aujourd'hui, et le Dr Micklem ne craint pas de juger mythologiques les concepts dans lesquels s'exprime la foi apostolique, car, pour lui, le mythe « est une histoire qui raconte les actions et les souffrances des dieux et des êtres divins » (p. 149). Naturellement même divergence d'attitude en face du dogme des deux natures. Si l'on a pu dire que tous les théologiens réunis à Wartbourg, selon la savoureuse mais intraduisible expression du Dr Bell, étaient « friendly to Chalcedon », cependant tel orateur n'a témoigné pour les vénérables formules chalcedoniennes qu'un très médiocre respect. Au point de vue spéculatif, nous remarquons que les théologiens anglicans, s'inspirant d'avantage des anciens Pères, fondent leurs théories surtout sur l'idée d'Incarnation, tandis que les luthériens, s'attachant avant tout à Luther, font de la sotériologie le centre de la christologie.

Malgré ces divergences profondes, nous pouvons dégager quelques idées ou tendances communes : 1) On peut caractériser ce livre, comme une réaction de la foi contre le rationalisme du XIX^e^ siècle, contre l'école libérale jugée insuffisante, et même contre les prétentions exagérées de la critique moderne; aussi 2) on peut dire que, sauf deux articles, ce livre va dans le sens conservateur : conservatisme, d'ailleurs très relatif selon les auteurs; ainsi H. Sasse, après avoir défendu la réalité de la résurrection, conclut : « nous ne savons rien du tombeau vide, ni de la corporéité du ressuscité » (p. 104) et plus loin il semble mettre en doute l'ascension, dans le sens où l'ont comprise les générations chrétiennes (p. 105). 3) Une autre idée commune se traduit par une protestation contre la distinction trop radicale du Christ de la foi et du Christ de l'histoire. Séparer de l'histoire le Christ objet de notre culte, c'est ruiner le christianisme, qui est une religion fondée sur des faits historiques : la venue de Jésus à un moment du temps et de l'espace, sa vie, sa mort et sa résurrection. Mais « l'histoire est incapable de comprendre pleinement le Christ et son œuvre, seule la foi peut pénétrer sa signification; et c'est encore la foi qui donne la certitude du fait historique, étant données les difficultés que soulèvent les documents, et la critique moderne ». On remarque d'ailleurs, chez la plupart de ces auteurs, un scepticisme extrême par rapport aux données historiques de la vie de Jésus, et même en général la critique leur paraît plus apte à démolir qu'à construire solidement. Enfin 4) nous sommes heureux de relever chez tous le souci d'affirmer la divinité du Christ; mais hélas le sens de cette affirmation est parfois bien flou et, en tout cas, très différent d'après chaque théologien. E. HOCEDEZ, S. I.

A. Schenz. *Die Bergpredigt in ihrer ursprünglichen Schönheit.* Augsbourg, B. Filser, 1930, (23×17 cm.), 98 p., 2 tableaux. Prix : 5 Mk.

Voici une hypothèse nouvelle en exégèse : M. l'abbé Schenz, docteur en

théologie, croit découvrir dans le Sermon sur la montagne une symétrie particulièrement remarquable, qu'il s'est efforcé de mettre en relief au moyen de tableaux schématiques très expressifs. Supposant le Sermon sur la montagne écrit tout entier sur un large rouleau de papyrus, il le dispose dans l'ordre suivant (nous ne donnons qu'une partie du tableau, omettant, faute de place, la fin de la seconde ligne, *Mt.*, v 48-vi 18 et la fin de la troisième ligne, *Mt* vii 13-29 ; les chiffres indiqués sont ceux des chapitres et versets de saint Matthieu) :

	v 3	v 5	v 4	v 6	v 7	v 8	v 9	v 10
iv 25-v 2	v 11-12	v 13	v 14-16	v 17-20	v 21-26	v 27-37	v 38-42	v 43-47
	vi 19-21	—	v 22-23	vi 24-34	vii 1-5	vii 6-11	—	vii 12

M. Schenz ne change pas la succession actuelle du texte qui subsiste pleinement; mais il affirme que l'évangéliste a parcouru trois fois de suite les mêmes groupes d'idées, a développé le même sujet dans les trois (ou deux) péricopes juxtaposées en une même colonne; les huit béatitudes forment comme huit titres, énoncés au début et développés ensuite dans le reste du sermon (sauf v 48-vi 18 et vii 13 à 27 expliqués autrement): par exemple la béatitude de la pauvreté d'esprit (v 3) est développée aux versets v 11-12 et une seconde fois aux versets vi 19-21 ; la cinquième béatitude, celle de la miséricorde, v 7, trouve une première application dans v 21-26, une seconde dans vii 1-5, et ainsi de suite. Tout cela est construit avec une ingéniosité raffinée et à grand renfort de chiffres.

Pour notre part, nous devons avouer notre scepticisme complet ; si le travail contient des remarques intéressantes et utiles, l'ensemble de la construction nous paraît fragile, étayé par des preuves insuffisantes, appuyé sur des indices factices. L'hypothèse elle-même est artificielle et peu psychologique : le vaste rouleau de papyrus, destiné à recevoir un large tableau schématique, fait avant tout pour être vu, nous semble déjà être du domaine des hypothèses peu vraisemblables. Disons cependant que M. Schenz annonce un prochain volume : « *Matthäus I 1-IV 23 im Lichte der semitisch-literarischen Architektonik* », et demande qu'avant de le juger définitivement on attende cette publication. J. Levie, s. i.

Église primitive et Épîtres de saint Paul

* **L. Elliott Binns, J. W. Hunkin and J. F. Bethune-Baker.** *The Rise of the Christian Church.* The Christian Religion (edited by J. P. Bethune-Baker), I. Cambridge, University Press, 1929, (19 × 13 cm.), xiv-374 p. Prix : 7 sh 6.

* **P. Gardner-Smith ; F. C. Burkitt ; C. E. Raven.** *The Church of To-day.* The Christian Religion (edited by J. F. Bethune-Baker), III. Cambridge, University Press, 1930, (19 × 13 cm.), xiv-380 p. Prix : 7 sh 6.

Deux traits nous ont toujours plu dans les livres théologiques anglais, même lorsque leurs divergences d'avec notre foi étaient profondes : d'abord leur respect sincère, leur sympathie vivante pour les choses religieuses : l'Anglais n'est pas frivole, non plus que caustique, quand il s'agit de Christianisme; ensuite la franchise ouverte, la netteté simple de leurs affirmations; même quand l'illogisme de la méthode ou des conclusions nous déconcerte, nous, catholiques, — ce qui n'est peut-être pas rare, — on a néanmoins l'im-

pression qu'envers son lecteur l'auteur joue « fair play », dit les choses exactement comme il les voit... Nous ne voudrions pas blesser les auteurs du livre que nous analysons; mais nous devons bien avouer que ce sens religieux apparaît peu dans leur ouvrage et que leurs conclusions théologiques semblent parfois bien confuses et enveloppées, laissant craindre un radicalisme plus accentué encore que celui qui se constate d'emblée. Il ne faut pas lire beaucoup de pages de ces deux volumes pour remarquer le point de vue très moderniste des auteurs. M. Bethune Baker (I, p. 252-374) ne laisse rien subsister des miracles de Jésus (p. 329-343), rien de la résurrection (344-351), non plus que des récits de l'enfance (p. 364-368); la théologie de l'Incarnation que suggère M. Gardner Smith (III, p. 78-79) est singulièrement vague et pleine de réserves; et la séparation radicale entre le Christ de la foi et le Christ de l'histoire paraît être implicitement à la base de tout l'exposé de M. Hunkin: « The earliest Christian Church » (t. I, p, 125-250). La partie constructive semble, dans ces deux volumes, extrêmement réduite, faite de jugements vagues et d'aspirations imprécises; on se demande quelle place le Christianisme proprement dit, fondé sur l'Incarnation et la Rédemption, garde encore dans cette conception religieuse. Et d'autre part le ton est modéré; on s'est efforcé de ne pas heurter, de ne pas scandaliser; la préface marque seulement l'intention de donner aux éducateurs de la jeunesse (teachers of boys and girls) une série de petits livres préparant la matière de leur enseignement religieux annuel. Tels sont les caractères passablement contradictoires de ces deux volumes; ils causent au lecteur étranger un réel malaise; car il ne parvient à comprendre pleinement ni l'intention ni la méthode d'une œuvre semblable.

Voici pour finir, la liste des articles : 1er volume, The Rise of the Christian Church : Part I : The Jewish People and their Faith (L. Elliott Binns); Part II : The earliest Christian Church (J. W. Hunkin); Part III : Early Traditions about Jesus (J. F. Bethune-Baker). — 3e volume : The Church of to-day : Part I : The Church's Faith (P. Gardner-Smith); Part II : Christian Worship (F. C. Burkitt); Part III. The Church's Task in the World (C. E. Raven).

J. Levie, s. i.

***E. von Dobschütz.** *Der Apostel Paulus. I. Seine weltgeschichtliche Bedeutung. II. Seine Stellung in der Kunst.* 2 volumes. Halle (Saale), Buchhandlung des Waisenhauses, 1926 et 1928, (24 × 17 cm.), 64 et 88 p., 21 et 35 grav. Prix : 7 et 8 Mk.

Ces deux volumes doivent leur origine à quatre conférences sur saint Paul, données à Erfurt par M. von Dobschütz, l'exégète bien connu, professeur à la faculté de théologie protestante de Halle. Vie de saint Paul; caractère et personnalité de l'apôtre; son importance dans l'histoire des idées; sa place dans l'art; tels sont les sujets traités. On ne demandera pas aux trois premières conférences de renouveler un sujet si classique; mais la vulgarisation est de premier ordre : compétence indiscutable, point de vue critique modéré, exposé clair, intéressant, solide. Nous ne nous attarderons pas à préciser celles des opinions de l'auteur que nous ne pouvons partager, car l'intérêt principal de l'ouvrage est dans la seconde partie, dans l'étude approfondie de l'iconographie de saint Paul. Le premier volume déjà contenait de nombreuses allusions aux portraits de l'apôtre et reproduisait 21 tableaux de

maîtres; la quatrième conférence, remaniée et enrichie *con amore* en vue de la publication, occupe tout le second volume et est exclusivement consacrée à l'histoire, à l'évolution de l'image de Paul dans l'art chrétien. Ces pages suggestives, riches de renseignements bibliographiques, sont aussi utiles qu'intéressantes; 35 planches précisent et concrètent l'exposé. Un troisième volume, en préparation, donnera une liste, aussi complète que possible, par ordre chronologique, de toutes les œuvres d'art connues se rapportant à saint Paul. J. Levie, s. i.

***J. H. Ropes.** *The singular Problem of the Epistle to the Galatians.* Harvard Theological Studies, vol. XIV. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1929, (23 × 16 cm), 46 p.

Quand saint Paul écrivit son épître aux Galates, l'état des esprits était extrêmement nuancé dans cette Église récemment fondée; et il serait inexact d'en confondre tous les membres avec les « judaïsants », que l'assemblée apostolique de Jérusalem avait désapprouvés. Sans doute la principale faute que saint Paul doit réprimander est un fâcheux entraînement vers les observances d'une loi périmée. Mais il y avait aussi des non-judaïsants, et, parmi ceux-ci, il s'en trouvait qui, pour mieux s'affranchir de la loi, abusaient étrangement de la liberté évangélique. Peut-être même reprochaient-ils à saint Paul son intransigeance morale, comme une survivance de la servitude légale. Dans ses épîtres aux Corinthiens, l'apôtre a dû combattre des tendances pareilles ; et les Galates n'en étaient pas indemnes.

Dans l'interprétation de l'épître aux Galates, il faut manifestement tenir compte de cette situation complexe; et il est possible que certains exégètes, subissant encore à leur insu l'influence de l'école de Tubingue, aient trop considéré les Galates comme un « bloc » de judaïsants. Est-ce un motif pour rompre complètement avec l'explication traditionnelle ? M. Ropes le croit; et, à la suite de W. Lütgert, il tente une exégèse nouvelle, répondant mieux à la réalité. Le lecteur, sans se laisser convaincre, y trouvera un bon nombre de remarques intéressantes, dont il ne manquera pas de faire son profit.

C. H.

M. Meinertz et F. Tillmann. *Die Gefangenschaftsbriefe des heiligen Paulus.* Die Heilige Schrift des Neuen Testamentes übersetzt und erklärt, herausg. von F. Tillmann. Bonn, Hanstein, 1931, (25 × 17 cm.), 170 p. Prix : 5,80 Mk.

L'*Heilige Schrift des Neuen Testamentes* de Bonn paraît depuis cette année en 4e édition remaniée et augmentée : les deux premiers volumes publiés sont le quatrième évangile de F. Tillmann (cf. *N. R. Th.*, juillet, p. 669) et les *Épîtres pauliniennes de la captivité* par M. Meinertz et F. Tillmann. Nous avons dit déjà en juillet la valeur de cette excellente collection catholique et les mérites de cette nouvelle édition. Comme interprète de saint Paul, M. Meinertz excelle à mettre en relief le mouvement logique et psychologique de la pensée de l'apôtre : analyse limpide, souple, nuancée, qu'on pourrait désirer par endroits plus approfondie (par exemple dans des passages dogmatiques essentiels tels que *Col.* I, 19 et II 9) et justifiée davantage par des arguments historiques (non seulement en donnant la vraie

interprétation, mais en montrant par les textes qu'elle s'impose), mais qu'on reconnaîtra toujours bien informée et judicieuse. Le commentaire, par M. Tillmann, de l'épître aux Philippiens manifeste la vigueur de pensée et le sens historique que nous avons déjà signalés à propos du quatrième évangile. Cetle quatrième édition des épîtres de la captivité ne représente pas un remaniement profond — qui n'était pas nécessaire — mais une adaptation au progrès des dix dernières années (livres récents, points de vue nouveaux) : on a tenu compte des derniers travaux allemands, trop peu des recherches françaises et anglaises. Je constate même que des commentaires anglais, jusqu'ici cités, sont supprimés de la nouvelle édition, par exemple (p. 121) le commentaire de Lightfoot sur l'épître aux Philippiens, qui reste pourtant très utile. — Nous recommandons vivement aux prêtres comprenant l'allemand cette *Heilige Schrift des Neuen Testamentes* : elle prendra utilement place dans leur bibliothèque à côté de la collection *Verbum Salutis* (Beauchesne) et des *Études bibliques* (Gabalda). J. Levie, s. i.

* **V. Macchioro.** *From Orpheus to Paul. A History of Orphism.* Londres, Constable, 1930, (23 × 15 cm.), 262 p., 30 gravures. Prix : 12 sh. 6.

Tenter actuellement une synthèse de l'orphisme ne manque pas de péril. M. Macchioro a eu le courage de l'entreprendre; malheureusement, méthode et conclusions de l'auteur appellent de graves réserves. C'est à bon droit, peut-être, que M. Macchioro fait appel, pour caractériser l'orphisme, à la comparaison avec les religions de nos primitifs du XX^e^ siècle; mais vraiment, il lui fait la part trop large au détriment des sources historiques de l'orphisme et surtout de sa littérature. — L'auteur croit que l'orphisme est né de visions collectives, ayant pour objet les choses de l'autre monde et s'exprimant dans des récits tels que les « *Descentes aux enfers* »; comme Orphée, sorte de *nâbi* juif, l'orphisme est né en Thrace; successivement, il pénètre la religion et la philosophie grecque, pour informer enfin le christianisme, grâce surtout à saint Paul qui fut, semble-t-il, un initié orphique, et dont la sotériologie et la mystique sont quasi un décalque du mystère orphique. — On trouvera dans tout l'ouvrage, des notations très justes ; en revanche, cette dernière partie est spécialement faible, fondée qu'elle est sur un échafaudage de probabilités (ou d'improbabilités) et de rapprochements par trop simplistes. A. Faux, *Tournay*.

***A. Mackinnon.** *The Rome of St Paul.* Londres, Religious Tract Society, 1930, (22 × 15 cm.), 232 p., 12 gravures. Prix : 7,6 sh.

Un livre franchement original, d'un style alerte, d'un intérêt soutenu! En voici le sujet. L'auteur se fait le compagnon de saint Paul, durant son séjour à Rome de 60 à 62. Au chapitre I il achève avec lui son grand voyage de captif, de Pouzzoles à Rome, au printemps de 60, décrivant les sites et monuments que l'apôtre rencontre sur son chemin, tâchant de deviner les impressions qui l'assaillent. Puisque saint Paul dut, dès son arrivée, étudier la situation religieuse de la ville, le chapitre II décrit les croyances et les cultes de la Rome de Néron : vieilles divinités du Latium, cultes orientaux de la Grande Mère, d'Isis, de Mithra, religion de Rome et des empereurs. Le chapitre III offre une vue d'ensemble (naturellement conjecturale) des

divers groupes chrétiens, des Églises dispersées dans la grande ville. Le chapitre IV suit Paul à travers ses occupations, ses efforts apostoliques de chaque jour; il nous le montre, lié à son gardien, se levant, priant, prenant sa nourriture, parcourant les rues, visitant les chrétiens, etc. « Quelques maisons chrétiennes de Rome » font le centre du chapitre V, étude intéressante sur la vie privée des premiers convertis de haute naissance... Et le livre se poursuit ainsi dans la description du *cadre* de la vie de Paul à Rome : chapitre VI, problèmes sociaux de la Rome d'alors ; chapitre VII, les courriers de Paul (poste et relations épistolaires du temps); chapitre VIII, amis romains de Paul; chapitre IX, l'ombre de Pierre (preuves de sa venue à Rome); chapitre X « Where St Paul's Dust lies » (emplacement du tombeau de Paul). Tout cela sérieusement étudié et habilement mis en scène, entremêlé d'utiles indications sur des fouilles récentes et de détails typiques sur la vie romaine d'aujourd'hui, illustré enfin de douze belles gravures hors-texte (reproductions du Professeur Gatteschi). Nous regrettons que dans ce livre de vulgarisation archéologique se soient glissées parfois des critiques déplaisantes (brèves d'ailleurs et peu nombreuses) des croyances catholiques, par exemple p. 56 sur le « sacramentalisme magique » de l'Église, p. 59 sur la doctrine du purgatoire « ouvrant la porte à de nombreux abus » et peut-être empruntée au culte de Mithra, etc. J. Levie, s. i.

K. T. Schaefer. *Untersuchungen zur Geschichte der lateinischen Uebersetzung des Hebräerbriefs.* Romische Quartalschrift : 23 Supplementheft. Fribourg e. B., Herder, 1929, (25 × 18 cm.), 200 p., 10 Mk.

Les recherches sur les traductions latines préhiéronymiennes des différents livres de la Bible peuvent mener à des résultats souvent précieux pour la fixation critique du texte, les vicissitudes de sa diffusion, l'histoire du canon biblique et l'étendue de l'emploi de l'Écriture Sainte. En attendant une étude d'ensemble sur le *Corpus paulinum* complet, l'auteur a consacré une monographie, la première qu'on puisse signaler, à l'ancienne traduction latine de l'épître aux Hébreux. De longues recherches dans les manuscrits, l'accès aux riches trésors de photographies accumulés à Rome par la Commission de la Vulgate, lui ont permis de nous donner un fort volume de près de 200 pages, dont la première partie expose les recherches, la seconde (p. 125-192) contient les textes et les citations. Transmis presque totalement par l'ancien manuscrit de Clermont (d.), très fragmentairement et avec des modifications par le *Liber comicus* de Silède et deux manuscrits de Freisingen et de Londres, le texte de la vieille traduction a été utilisé incontestablement par Lucifer de Cagliari vers 356; l'emploi par Tertullien et par la traducteur latin de la première épître de saint Clément demeure douteux; vers l'époque de Lucifer on constate la trace de cette traduction en Gaule, en Espagne, en Italie, d'où elle passe en Afrique par l'arien Maximin. Son origine première serait à placer au III^e^ siècle; il serait téméraire de préciser la date davantage. L'auteur examine les deux formes de ce texte et ses relations avec celui de la Vulgate. Formé à l'école de Vogels et en contact avec les principaux travailleurs de ce domaine spécial, il nous donne un travail extraordinairement soigné, prudent dans ses affirmations, minutieux mais net et clair, qui critique et souvent corrige les résultats de Diehl et de Harnack. J. de Ghellinck, s. i.

Épîtres catholiques et Apocalypse

J. Felten. *Die zwei Briefe des heiligen Petrus und der Judasbrief übersetzt und erklärt.* Regensburg, Manz, 1929, (23 × 16 cm.), IV-280 p. Prix : 15 Mk.

On remarque vite tout ce que ce commentaire suppose de solide compétence exégétique, d'information étendue, de sûreté théologique. Partout s'unissent deux qualités essentielles : une grande pondération de jugement et une parfaite orthodoxie doctrinale. Par endroits on voudrait trouver plus de vigueur incisive, surtout dans les discussions critiques. Mgr Felten ne semble pas avoir destiné son œuvre aux exégètes, aux spécialistes; il ne cherche pas à faire le compte des diverses interprétations possibles d'un texte et à justifier celle qu'il adopte par une argumentation philologique et historique serrée. Il se contente d'exposer simplement, en une paraphrase continue, sa façon personnelle de comprendre l'épître. On ne trouvera pas non plus chez lui de ces aperçus synthétiques d'histoire des idées ou de sémantique, retraçant l'évolution d'une doctrine théologique, ou les enrichissements de sens d'un vocable chrétien. Les notions nécessaires à l'intelligence du texte sont dispersées à travers le commentaire, aux endroits où elles interviennent utilement : claire, raisonnée, exacte, cette paraphrase permettra aux théologiens de saisir rapidement et pleinement toute la pensée de l'auteur inspiré. Elle eût, pensons-nous, rendu plus de services encore si elle avait été plus succincte, plus concise, plus nerveuse.

La littérature catholique récente possédait déjà deux excellents commentaires des deux épîtres de Pierre et de celle de Jude : Van Steenkiste-Camerlynck (5e édition, 1909) en latin, et Vrede (1915, dans *Die Heilige Schrift des Neuen Testamentes*) en allemand. Le commentaire de Mgr Felten prendra place à côté d'eux, sans toutefois les supplanter. J. Levie, s. i.

C. Lavergne, O. P. *L'Apocalypse.* Édition abrégée. Lettre préface du P. Allo, O. P. Paris, Gabalda, 1930, (19 × 12 cm.), 170 p. Prix : 10 frs.

Le P. Lavergne a eu une très heureuse pensée en rendant plus accessible au grand public le remarquable commentaire du P. Allo sur l'Apocalypse (1). Cette édition abrégée n'est cependant pas un résumé servile, reproduisant les termes mêmes de l'original; partout fidèle à la pensée du maître, le P. Lavergne l'a exprimée librement, en son style personnel; son commentaire est ainsi parfaitement d'une seule venue, clair, limpide, alerte. L'introduction est brève, nous allions dire trop brève; de la richesse technique des 270 pages du P. Allo passer au précis un peu maigre de 22 pages offert ici, n'est-ce pas excessif? Sans doute, les résultats essentiels y sont; mais ne serait-il pas désirable, dans une prochaine édition, de les justifier quelque peu par une argumentation succincte, qui fasse écho aux solides démonstrations du P. Allo ? La traduction est celle de l'édition complète, qui, intentionnellement, a été faite extrêmement littérale, presque barbare par endroits, à force de fidélité verbale. — Jusqu'ici nous ne possédions guère, comme petit commentaire français de l'Apocalypse, que celui du P. Calmes, œuvre un peu hâtive et en

(1) Sur ce commentaire cf. *N. R. Th.*, 1922, p. 341 et 476; 1924, p. 513 et 596.

tout cas vieillie; l'édition abrégée des Pères Allo et Lavergne s'imposera désormais à toute bibliothèque catholique. J. Levie, s. i.

J. Peschek, C. SS. R. *Geheime Offenbarung und Tempeldienst. Eine Darstellung des Aufbaues der Apokalypse.* Paderborn, Schöningh, 1929, (23 × 15 cm.), 200 p., 5 gravures. Prix : 6,60 Mk.

L'Apocalypse de saint Jean ne nous annonce pas les luttes et le triomphe de l'Église, mais bien le châtiment qui frappera le monde à la fin des temps. Son contenu est essentiellement eschatologique. Et pour l'accommoder peut-être au goût de ses lecteurs, saint Jean met à la base de son exposé le symbolisme septénaire, et la succession des rites liturgiques dans le sanctuaire céleste : ceux-ci sont naturellement calqués sur les cérémonies religieuses du temple de Jérusalem.

Partant de cette idée, le R. P. Peschek donne à l'Apocalypse une explication qui jette une lumière inattendue sur bien des passages. Toutes les obscurités ne s'évanouissent pas : il sera le premier à en convenir. Le nombre 666, qui désigne la Bête, pour ne donner qu'un exemple, reste toujours mystérieux. Mais il n'en est pas moins certain que l'enchaînement des visions se comprend mieux et qu'un sens profond s'en dégage bien des fois.

L'ouvrage du R. P. Peschek ne s'adresse pas aux seuls exégètes de profession : toutes les discussions techniques sont élaguées. Il témoigne pourtant d'une étude pénétrante et sérieusement documentée. C. H.

***C. Schneider.** *Die Erlebnisechtheit der Apokalypse des Johannes.* Leipzig, Dörffling und Franke, 1930, (23 × 16 cm.), 146 p. Prix : 6,50 Mk.

On ne pourra nier l'originalité et l'intérêt du point de vue adopté par l'auteur de cette étude. Les derniers exégètes libéraux de l'Apocalypse, Bousset et Charles surtout, s'étaient plu à marquer le caractère traditionnel, classique, de nombreux symboles et images de l'Apocalypse de saint Jean. De là ne suit évidemment pas que le livre soit une collection de clichés livresques, sorte de centon composé à froid. Mais des esprits superficiels pouvaient être tentés de passer rapidement d'une conclusion à l'autre. M. Schneider a cru utile d'aborder l'Apocalypse par la psychologie expérimentale, de l'étudier à la lumière des phénomènes mystiques d'autrefois et d'aujourd'hui et à l'aide des conclusions de psychologues contemporains. Laissant volontairement de côté la question de l'explication dernière (surnaturelle ou naturelle) des phénomènes d'extase et de vision d'une part, d'hallucination ou de pure imagination d'autre part, il n'a voulu envisager que le fait psychologique, expérimentalement constatable, pour l'étudier dans chacune des visions de l'Apocalypse. Il ne retient ainsi qu'un aspect du problème : « Comparées aux autres phénomènes mystiques scientifiquement observés, les visions de l'Apocalypse manifestent-elles des caractères semblables, et dès lors lors peuvent-elles s'expliquer comme réellement vécues, comme des états d'âme vraiment éprouvés ou, au contraire, se trahissent-elles comme factices, livresques, clichées ? » Il conclut — dans la mesure où on peut conclure par cette méthode — à la réalité psychologique des phénomènes éprouvés par le voyant de Patmos (Erlebnisechtheit), et croit pouvoir, dans

une synthèse finale, dresser sa « fiche psychologique ». Allant même plus loin, il annonce et se réserve de montrer dans un volume futur, que l'identité de psychologie de l'auteur de l'Apocalypse et de celui du quatrième évangile suggère qu'ils ne sont qu'un seul et même auteur.

Nous laissons aux psychologues de juger la valeur des observations scientifiques de M. Schneider; l'enquête nous a semblé faite avec soin. Le théologien sera en défiance contre une méthode qui, sous un aspect du moins, semble assimiler mystique authentique et hallucination pathologique. Mais nous croyons que plus d'un exégète trouvera profit à suivre pas à pas M. Schneider dans son analyse très suggestive des visions de l'Apocalypse, et, grâce à lui, saisira mieux la vie intense qui circule dans ce livre et la profondeur d'âme de l'auteur inspiré. J. Levie, s. i.

Etudes générales et travaux auxiliaires

* **M. Goguel et H. Monnier.** *Le Nouveau Testament.* Traduction nouvelle d'après les meilleurs textes avec introductions et notes. Paris, Payot, 1929, (27 × 19 cm.), 452 p. Prix : 54 frs.

La société biblique protestante de Paris a publié, à l'occasion de son centenaire, une version nouvelle du Nouveau Testament. Les principaux auteurs en sont MM. Maurice Goguel et Henri Monnier, professeurs à la Faculté de théologie protestante de Paris. Pourvue d'une introduction générale, d'introductions particulières à chaque livre, de notes nombreuses, cette traduction forme un fort volume, grand in-8°, en deux colonnes, de 450 pages, introductions et notes étant imprimées en caractères très petits; c'est une matière considérable qui est présentée ici. Comme le nom des auteurs le fait présager, l'ouvrage représente le protestantisme libéral modéré, tel qu'il s'exprime par exemple dans les cinq volumes de l'*Introduction au Nouveau Testament* de M. Goguel; mais on semble avoir visé à produire une œuvre qui puisse trouver accès dans tous les milieux protestants, conservateurs ou radicaux, ainsi qu'auprès de non chrétiens qui porteraient à l'Écriture un simple intérêt humain. On jugera suffisamment du point de vue du livre par les thèses suivantes; celles qui concernent les évangiles sont de M. Goguel; d'après lui, l'apôtre Matthieu n'est l'auteur que du recueil des *Discours du Seigneur*, une des sources du premier évangile grec; le second évangile est de Marc; l'attribution à Luc du 3e évangile et des Actes (E. de Faye) et à l'apôtre Jean du 4e évangile est visiblement rejetée, quoiqu'en termes discrets. Des épîtres pauliniennes, sont considérées comme apocryphes l'épître aux Éphésiens (par M. Randon) et les épîtres pastorales, qui sont cependant regardées comme contenant des fragments authentiques de lettres de Paul (H. Monnier). L'épître aux Hébreux (E. Ménégoz) est attribuée à un Juif helléniste devenu chrétien, écrivant entre 70 et 85. L'épître de Jacques (A. Wautier) n'est pas du frère du Seigneur; la 1a Petri (Jean Monnier) est rédigée par Sylvain écrivant conformément à la pensée de son maître défunt; la 2a Petri (id.) est du second siècle. Les trois épîtres johanniques (Henri Monnier) ont le même auteur que le 4e évangile (cf. supra); l'authenticité de l'épître de Jude (Jean Monnier) est considérée comme très douteuse. L'Apocalypse (G. Baldensperger) n'est pas de l'auteur du 4e évangile et n'est pas de l'apôtre Jean.

Quant à la version, elle mérite incontestablement d'être louée; les auteurs ont cherché à joindre la fidélité à l'élégance et à la correction; très simple, concise et alerte en même temps que limpide, harmonieuse et bien rythmée, la traduction se lit avec un réel plaisir, tout en restant d'ordinaire exacte et fidèle. Les auteurs n'ont pas cherché à rendre tout mot grec par un mot français, mais à exprimer en français et selon le génie du français la pensée et la nuance de pensée du texte grec. Dans leur désir de « clarté française » ils ont, par endroits, perdu quelque chose du texte primitif : par exemple « si quelqu'un est uni au Christ » n'exprime pas tout le sens du « εἴ τις ἐν Χριστῷ « de saint Paul (2 Cor V 17) et il y a une nuance de pensée qui est omise en traduisant Gal. I, 16 simplement par « sans consulter personne ». Parfois aussi et ceci est plus grave (par exemple Jean I, 1), la traduction devient presque une « interprétation »; dans ces cas, du reste, une note indique d'ordinaire la traduction littérale. Malgré ces lacunes légères, cet effort d'élégance simple dans la version mérite d'être signalé à l'attention des exégètes catholiques, qui cherchent à traduire le Nouveau Testament. J. Levie, s. i.

F. Zorell, S. I. *Lexicon graecum Novi Testamenti.* Cursus Scripturae Sacrae. 2e editio novis curis retractata. Paris, Lethielleux, 1931 (25 × 17 cm.), 752 p. Prix : 150 frs.

La première édition du lexique du P. Zorell parut en 1911. Elle naissait à une date favorable; l'auteur pouvait tirer avantage des progrès importants que venait de réaliser l'étude du grec hellénistique ; avec sagacité, il profita des travaux de Deissmann et de Thumb sur la koinê, de Mayser sur les papyri, d'Helbing sur les Septante, des excellents dictionnaires du Nouveau Testament de Wilke-Grimm en Allemagne, de Grimm-Thayer en Angleterre. Le lexique, très clair, bien ordonné, facile à consulter, avait en outre le grand avantage d'être accessible à tous, profanes et spécialistes. Grâce à un système pratique de sigles, au groupement logique (parfois même trop logique) des significations, il atteignait pleinement son but : aider à lire rapidement et à comprendre parfaitement le Nouveau Testament. Depuis lors, les travaux sur le grec biblique n'ont pas manqué ; pour nous borner aux dictionnaires, en 1913 Ebeling, dans son lexique, visait surtout à comparer la langue du Nouveau Testament avec le grec classique et à en marquer les traits communs et les différences ; en 1914 Moulton et Milligan commençaient ce vaste répertoire de formes et mots grecs tirés des papyri, capables d'illustrer le vocabulaire biblique ; et tandis que Preisigke entreprenait en 1924 le grand *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden*, Bauer, continuant Preuschen, publiait en 1928 son riche *Griechisch-Deutsches Wörterbuch* du Nouveau Testament et de la littérature chrétienne primitive. Ici encore le P. Zorell s'est tenu au courant des progrès réalisés ; il n'est guère de page de son lexique qui n'ait été retouchée, enrichie de références nouvelles ou rédigée de façon plus concise, plus nette. Toutefois l'auteur est resté fidèle à sa conception première ; à la différence de Bauer, il a continué à se borner aux seuls écrits du Nouveau Testament et n'a pas cherché à inclure dans son étude les écrits des Pères apostoliques ; et il nous avertit lui-même qu'il ne prétend pas insérer ici l'immense matériel lexicographique accumulé par Moulton et Milligan, sinon, ajoute-t-il judicieusement, « hoc lexicon sine dubio excrevisset in molem iusto maiorem », On ne cherchera

donc pas chez le P. Zorell tous les détails techniques que peuvent désirer des spécialistes, mais on trouvera chez lui toute la substance des recherches contemporaines, parfaitement adaptée aux désirs et aux connaissances de tout prêtre studieux. J. Levie, s. i.

L. Vaganay. *L'Évangile de Pierre.* Études Bibliques. Paris, Gabalda, 1930, (25 × 16 cm.), xxiv-358 p. Prix : 50 frs.

Un volume, gr. in 8°, de xxiv-358 pages sur le fragment d'évangile apocryphe de neuf pages découvert à Akhmîm en 1886, à première vue cela paraît excessif! Toutefois l'importance de ce fragment pour l'histoire primitive des évangiles et le nombre considérable de travaux qu'il a provoqués justifient aujourd'hui un essai de synthèse, qui soit comme une « somme » de la question. Et tel est bien le caractère de cet ouvrage : bibliographie exhaustive, qui n'ignore même pas des articles de journaux (par exemple, p. 20, S. Reinach) ; enquêtes totales et objectives, M. Vaganay ayant l'excellente coutume de présenter d'abord, au début de chaque exposé, le tableau complet et schématique des faits sur lesquels il va construire ; clarté remarquable et rigueur logique, bien mise en relief, des argumentations et des conclusions, autant de qualités qui font de ce travail l'ouvrage désormais indispensable et suffisant en la matière ; là même où on hésitera à suivre l'auteur pour quelque détail (par exemple, pour notre part, quant à la psychologie prêtée à l'évangéliste et aussi quant à la date si ancienne), on trouvera dans son livre même tous les moyens de se faire une conviction personnelle.

Voici les principales conclusions de M. Vaganay, toutes précédées par une longue discussion critique : L'évangile de Pierre est nettement secondaire par rapport à nos evangiles éanoniques ; son auteur a connu et utilisé chacun de nos quatre évangiles ; là où il s'écarte d'eux ou ajoute des traits nouveaux, ce n'est pas sur la foi de renseignements historiques personnels ou traditionnels, c'est pure invention afin d'accentuer la valeur apologétique des récits évangéliques, d'écarter péremptoirement toutes les objections formulées. Contrairement à l'opinion plus commune, M. Vaganay ne croit pas que l'évangéliste fasse œuvre consciente d'hérétique, voulant répandre l'erreur des docètes ; s'il y a, de fait, chez lui des traces de docétisme, il n'en appartient pas moins, de bonne foi, à un groupe chrétien orthodoxe, mais peu éclairé, populaire. La date de l'évangile est à fixer probablement entre 120 et 130 ; le lieu de composition semble être la Syrie. L'évangile n'a jamais été très répandu ; il n'a pas été utilisé par saint Justin ; Origène l'a connu ; l'auteur de la Didascalie syriaque l'a utilisé, peut-être aussi Aphraate ; et c'est tout comme influence dans l'Église (y compris l'épisode de Sérapion à Rhossos).

Après avoir traité tous ces points dans l'introduction (196 pages), M. Vaganay consacre le reste du volume à l'édition, à la traduction et au commentaire du fragment évangélique ; étant donné le caractère de la collection, ce commentaire est fait surtout en fonction de nos quatre évangiles ; très développé, très soigné, il offre lui aussi une mine de renseignements, auxquels on ne pourra guère reprocher que leur abondance.

J. Levie, s. i.

H. Schmidt et **P. Kahle.** *Volkserzählungen aus Palästina gesammelt bei den Bauern von Bir-Zêt.* 2er Band. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1930, (23 × 15 cm.), XXII-252 p., 48 grav. Prix : 17 Mk.

Fin décembre 1910, M. Hans Schmidt, collaborateur de l'Institut archéologique allemand (évangélique) de Jérusalem, passa douze jours dans le village chrétien de Bir-Zêt, situé entre Jérusalem et Nâblus. Aidé d'un Arabe de la région Dschîrius, il entreprit de conserver par écrit, dans le dialecte du pays, tous les récits, légendes et contes, traditionnels dans le village. Pendant qu'un indigène narrait dans sa maison, au bord de son champ, au détour d'un chemin, Dschîrius, assis où il pouvait, hâtivement, de son écriture arabe remarquablement rapide, notait, dans leur spontanéité et leur fraîcheur natives, avec leurs tournures locales, tous les traits de ces récits populaires. Un professeur distingué de langues sémitiques, Paul Kahle, seconda M. Schmidt dans l'édition arabe (en transcription latine) et dans la traduction de ces contes palestiniens. On en conçoit facilement le vif intérêt, tant pour l'étude du folklore que pour la connaissance de l'arabe d'aujourd'hui. Deux volumes furent le résultat de cette intelligente collaboration : le premier a été édité en 1918 (il contient en outre un précis grammatical des formes dialectales); le second vient de paraître en 1930 (il est pourvu d'un index des mots, valant pour les deux volumes). L'ordre suivi est simple : sur la page de gauche, le texte arabe, en transcription, avec les notes nécessaires à l'interprétation; à droite une traduction allemande claire et fidèle. Un bon choix de 44 gravures donne leur pleine valeur aux histoires, en nous montrant les conteurs, leur village, leurs maisons...

On ne peut que féliciter M. Schmidt de son heureuse initiative : le choix même de Bir-Zêt est excellent; pour notre part, le sympathique et cordial accueil que nous rencontrâmes durant huit jours, en 1922, dans les trois villages voisins de Bir-Zêt, de Dschifna et de et-Taijibe reste parmi les meilleurs de nos souvenirs palestiniens et n'a pas peu contribué à nous faire apprécier à sa juste valeur la belle anthologie qui nous est ici présentée.

J. Levie, s. i.

H. St-John Thackeray. *Josephus, the man and the historian.* New York, Jewish Institute of Religion Press, 1929, (25 × 18 cm.), 160 p.

H. St John Thackeray. *A Lexicon to Josephus. Part I.* Ἀ *to* ἀργός. Paris, Geuthner, 1930, (35 × 25 cm.), 80 p.

M. St. John Thackeray est décédé le 30 juin 1930. Deux études principales ont rempli sa vie de savant : ses premiers travaux : « *Grammar of the Old Testament in Greek* » (1909), « *The Septuagint and Jewish Worship* » (1921) etc., avaient été consacrés à la version des Septante ; de là, tout naturellement, il a passé à l'historien juif Josèphe, avec lequel il est devenu familier plus qu'aucun autre *scholar* du XXe siècle. Il a entrepris de donner au public anglais une traduction exacte et critique des œuvres de Josèphe, qui prenne la place de la vieille version de W. Whiston ; quatre volumes en ont paru jusqu'à présent (*Vita; Contra Apionem; Bellum Iudaicum; Antiquitates* I-IV), universellement estimés. S'étant composé, pour son usage personnel, un lexique complet des écrits de Josèphe, M. Thackeray se décida, en 1928, à la demande de plusieurs savants américains, tels que M. Cadbury, à préparer

son manuscrit et à le livrer à l'impression. La publication fut rendue possible par l'intervention financière de l'*Alexander Kohut Memorial Foûndation* et venait de commencer (avec A. Holzhausen de Vienne, comme imprimeur et P. Geuthner, à Paris, comme éditeur), lorsque survint la mort de l'auteur. Une note laconique, ajoutée au bas de la préface, exprime l'espoir que l'œuvre soit néammoins continuée, mais laisse malheurement entrevoir la possibilité du contraire, la préparation et la mise au point du lexique n'étant pas achevée. Faut-il en conclure, en tout cas, qu'un délai est probable entre le premier fascicule et les suivants ? Quoi qu'il en soit, telle qu'elle s'annonce, l'œuvre promet d'être singulièrement utile, non seulement pour l'étude de Josèphe, mais pour la connaissance approfondie du grec biblique. Sauf pour les termes très ordinaires, chaque article vise à être exhaustif, énumérant tous les emplois du mot dans les écrits de Josèphe, distinguant par des sigles spéciaux les mots particuliers à telle ou telle section de l'œuvre (M. Thackeray croit, en effet, que plusieurs écrivains collaborèrent successivement avec l'auteur principal, chacun imprimant aux livres qu'il rédigea la marque propre de son style et de son tempérament littéraire). Très clairement divisé, remarquablement imprimé, le lexique fait honneur à l'imprimeur et à l'éditeur. Nous souhaitons vivement qu'il soit continué.

En 1928, également, M. Thackeray avait été invité par le *Jeurish Institute of Religion* de New York à donner une série de conférences sur son auteur favori; ce fut pour lui l'occasion d'un essai suggestif de vulgarisation de ses longues études, en même temps que d'une intéressante synthèse : « Josèphe comme homme et comme historien ». Toutes les questions relatives à l'historien juif sont ici touchées, et souvent discutées longuement, par exemple p. 31, l'origine des versions slaves du *Bellum Iudaicum*, p. 58, les sources des *Antiquitates Iudaicæ*, p. 82, le texte biblique grec utilisé par Josèphe (à coté du texte original), p. 136, le fameux passage sur le Christ etc, etc. Tout cela encadré dans un exposé suivi, très clair et très riche de contenu.

J. Levie, s. i.

Marie Comeau. *Saint Augustin exégète du quatrième Évangile.* Études de Théologie Historique publiées sous la direction des professeurs de Théologie à l'Institut Catholique de Paris. Paris, Beauchesne, 1930, (24 × 15 cm.), x-420 p. Prix : 48 frs.

« Le véritable intérêt du commentaire d'Augustin (sur saint Jean) ne réside pas dans la valeur strictement scientifique de l'œuvre. L'évêque d'Hippone ne peut être un guide parfaitement sûr pour l'exégèse minutieuse de tous les détails du texte sacré » ; mais « s'il est vrai qu'Augustin est inférieur dans le détail de l'exégèse aux commentateurs modernes, il a souvent mieux saisi l'ensemble du livre, mieux compris la pensée profonde de l'évangéliste que d'autres exégètes, techniquement mieux armés, à qui manquait la profondeur théologique... L'expérience intérieure d'Augustin, ses méditations ont vivifié son exégèse, ont éclairé le sens des textes difficiles. » Telles sont les conclusions du livre très érudit et délicatement nuancé de M^lle^ Comeau. Il n'existait pas jusqu'à présent de synthèse semblable de l'exégèse johannique de saint Augustin ; une simple énumération des chapitres et des sujets traités donnera une idée de la valeur du volume et du sérieux de la méthode. Après une introduction sur l'œuvre exégétique d'Augustin, sur l'occasion, la date et

l'auditoire des *Tractatus in Johannem*, un premier chapitre étudie « L'exégèse johannique avant Augustin », un second tâche de préciser les exigences, les idées critiques d'Augustin, comparées à nos méthodes modernes (Formation littéraire et philosophique d'Augustin ; textes latin qu'il emploie ; son recours au grec ; sa critique du texte ; son commentaire grammatical). Le chapitre III (qui eût pu être plus approfondi) discute la question de la pluralité des sens littéraux chez Augustin et conclut par la négative ; l'exégèse allégorique (y compris la mystique des nombres si chère à Augustin) fait l'objet du chapitre IV. A partir de ce moment, Mademoiselle Comeau étudie l'exégèse théologique de saint Augustin, les thèmes doctrinaux traités par lui : V, les figures de l'Église dans l'Évangile ; VI, L'interprétation des paraboles ; VII La genèse de la foi ; VIII, Les textes trinitaires ; IX, Les noms du Christ ; X, Le « Christ total » ou l'Église ; XI, La vie intérieure du Chrétien d'après les « Tractatus ». Un index des textes johanniques commentés par saint Augustin clôt le volume.

J. Levie, s. i.

PÉDAGOGIE CHRÉTIENNE

Lexikon der Pädagogik der Gegenwart. I. Band. Abendgymnasium bis Kinderfreund e. Fribourg e. B., Herder, 1930, (26 × 19 cm.), xvi-1344 p. Prix : 32 Mk (relié).

La maison Herder vient d'ajouter à la liste de ses lexiques scientifiques une publication nouvelle, un lexique de la pédagogie contemporaine, qui ne le cède à ses devanciers ni en richesse d'information ni en fini d'exécution. Bien que conçu du point de vue allemand, chose naturelle vu qu'il s'adresse avant tout au public allemand, l'ouvrage ne manquera pas d'intéresser les lecteurs d'autres pays par le nombre des questions générales qui y sont traitées, embrassant tous les problèmes du champ si vaste de la pédagogie contemporaine, et par l'exposé des systèmes d'enseignement et du régime scolaire de la plupart des pays. L'article concernant la Belgique a été confié aux pédagogues bien connus, MM. De Hovre et Siméons.

A signaler en particulier les articles suivants : l'ascèse et l'éducation, qui souligne la nécessité d'une initiation précoce et progressive à la pratique ascétique ; la confession et l'éducation (histoire, valeur éducative, pratique et défauts à éviter) ; la formation du caractère ; l'éducation de la prière ; le droit canon et l'éducation, etc. ; une histoire de l'éducation ; les articles sur la psychologie de la jeunesse, la direction des jeunes gens, et les mouvements de jeunesse (Allemagne). Chaque article a été confié à un spécialiste et est suivi d'une bibliographie substantielle. L'ouvrage est appelé à rendre les mêmes services que les autres lexiques de la maison Herder.

A. Debil, s. i.

Fr. De Hovre. *Le Catholicisme. Ses pédagogues, sa pédagogie.* Traduit du flamand par G. Siméons. Bruxelles, Dewit, 1930, (25 × 17 cm.), viii-454 p. Prix : 60 frs.

Que de gens, parmi les non catholiques surtout, s'imaginent que la pédagogie n'est qu'une question de méthodes ! Dans sa *Philosophie pédagogique*, M. l'abbé De Hovre leur avait démontré que la pédagogie est, avant tout

une science de normes, une inévitable application de la philosophie même de la vie.

Celle-ci, on ne la trouve nulle part plus fondamentale, plus profonde, plus totale, plus utile donc au pédagogue que dans la conception catholique de l'univers et de l'homme. M. De Hovre le prouve cette fois dans son *Catholicisme*. A la démonstration théorique, il se plaît à ajouter les leçons de l'expérience : il expose comment de grands éducateurs catholiques, Spalding, Dupanloup, Newman, Mercier, Otto Willmann surent trouver des applications heureuses et fécondes de leur christianisme à l'art d'élever les enfants.

La thèse de M. De Hovre est également incontestable et opportune. Ses preuves expérimentales seront particulièrement instructives. Seulement sa langue, très abstraite et qui se ressent fort d'un commerce assidu avec les penseurs et les écrivains allemands, déconcertera plus d'un lecteur français et peut-être plus d'un lecteur tout court. Quand on m'a dit que « l'ontologie catholique peut le mieux se caractériser par la dénomination d'ontologie créationnelle » et qu'on ajoute plus loin que « la conception catholique de Dieu, de l'homme et de la vie peut être le plus adéquatement dénommée : conception incarnationnelle », je me demande s'il n'y a pas là quelque idolâtrie de la formule. Tout de même, M. De Hovre cite beaucoup et ses citations coupent à tout bout de champ le développement normal de son exposé, sans se justifier toujours par leur richesse expressive. Au reste, un maître livre, très suggestif et non seulement pour les éducateurs mais pour tous ceux qui ont à former des âmes. G. Dirks, s. i.

F. Charmot, S. I. *L'âme de l'éducation. La direction spirituelle.* 2e édit. Paris, Éditions Spes, 1931, (19 × 12 cm.), 246 p. Prix : 12 frs.

Ce livre est d'un spécialiste de l'éducation. Il révèle une psychologie avertie et cette intelligence sympathique de l'adolescent, que tout directeur spirituel devrait posséder pour répondre aux exigences de sa fonction. Aussi y trouvera-t-on des portraits pleins de vie à côté d'enseignements et de conseils, dont la valeur est faite d'expériences sagement contrôlées.

Le P. Charmot, après avoir établi la nécessité de la direction spirituelle, montre que celle-ci doit s'exercer non seulement sous la forme d'une instruction, mais encore et surtout par la voie d'une influence. D'où la nécessité pour le directeur d'avoir une valeur surnaturelle. Aussi bien, y aurait-il un autre moyen de se concilier l'estime et la confiance de l'adolescent, à un âge où l'esprit de contradiction et d'indépendance jaillit de la nature égoïste ? Indocile à la contrainte, le jeune homme se laissera toujours entraîner par un exemple vivant. La pédagogie divine du Sauveur des hommes fournit ici à l'auteur la matière d'excellentes pages que les éducateurs se feront un devoir de méditer.

Ils feront bien aussi de ne point passer rapidement sur celles où la nécessité de l'union des cœurs dans une maison d'éducation se trouve mise en lumière avec une singulière force.

A la compétence et à la valeur surnaturelle doit s'ajouter, chez le directeur spirituel, cette qualité complexe, qu'après Bossuet l'auteur appelle la hardiesse réglée. Vertu rare assurément. Mais combien utile ! Faute de la posséder, la direction dégénère en causerie banale et sans profit. Celui qui la

possède pourra seul combattre victorieusement les préjugés anti-sociaux, et « les traditions humaines des hérodiens et des pharisiens de notre temps ».

Enfin, il conviendra que le directeur n'oublie jamais que tout enfant a comme une double personnalité, celle que lui tissent peu à peu de l'intérieur les forces vitales de sa nature, et celles que lui façonnent du dehors les influences du milieu. Un directeur, anachorète en chambre, étranger au flux et reflux de la maison qu'il dirige, et aveugle volontaire sur les transformations profondes qu'amène la métamorphose des jours, risquerait de ne plus considérer les choses que dans leurs essences et leurs définitions. Dépouillant alors les confidences de ses visiteurs de leur étoffe sensible, il ne verra plus que des schémas. Et sa direction irréelle n'aura point de prise sur les âmes.

D'autre part, s'il lui arrive de saisir les âmes, il doit se garder de les isoler de leur milieu. Car, selon l'heureuse formule du P. Charmot, « un directeur spirituel doit tâcher que son groupe d'élite soit de moins en moins un parti et de plus en plus un ferment de charité . »

Nous souhaitons la plus large diffusion à cet excellent traité de direction. Tous ceux qui ont affaire avec les adolescents le liront avec plaisir Et ils trouveront dans ces pages le moyen de préparer les générations chrétiennes, qu'appelle le temps présent. ALBERT VALENSIN, S. I.

I. Klug. *Die Tiefen der Seele. Moralpsychologische Studien.* 5e édition. Paderborn, F. Schöningh, 1930, (24 × 16 cm.), 456 p. Prix : 7 Mk.

Pour aider un homme à trouver sa voie, à remplir son devoir, à réparer ses fautes, à éviter des chutes souvent fatales, il importe souverainement de le connaître. Son tempérament est le résultat des influences physiologiques, psychologiques et morales les plus variées. Dès avant sa naissance, les qualités et les défauts, les vices et les vertus de ses parents et de ses ancêtres ont marqué sur lui leur empreinte. Il est des expériences de la première enfance et surtout de l'adolescence qui laissent dans l'imagination et la sensibilité des traces indélébiles. Un excès d'activité ou une régression des glandes à secrétion interne modifierait profondément les ressources psychologiques d'un individu. Souvent il n'y a pas d'autre cause à assigner à ses joies exubérantes, à ses dépressions profondes, à son irritabilité. La science médicale semble bien sur la voie des découvertes qui expliqueront la vraie nature des « humeurs » peccantes.

Après la constatation des faits, leur classification. Grâce à de multiples et patientes recherches, on arrive à serrer de plus en plus près les éléments d'un tempérament caractéristique et les divers types dans lesquels il se réalise. Puis on détermine les procédés de leur découverte, leur évolution probable, les moyens les plus aptes à neutraliser leurs tendances nuisibles à l'individu ou au corps social.

Il va sans dire que la moralité d'un sujet, c'est-à-dire son aptitude à comprendre les notions et les principes de la morale et à réaliser ce qui lui apparaît comme un devoir, est grandement tributaire de toutes les influences physiologiques et psychologiques subies depuis sa conception. La psychologie morale devient ainsi le complément indispensable de la théologie morale dans la direction des âmes.

Faire comprendre aux prêtres cette nécessité et leur donner une idée juste,

bien que sommaire, des résultats déjà acquis, tel est le but du beau livre écrit par le Docteur J. Klug sur « les profondeurs de l'âme ». Il s'y révèle à la fois homme de science, psychologue et moraliste très averti.

Son âme apostolique est angoissée par le problème que pose le salut de tant d'hommes dont la conduite apparaît en contradiction avec les principes les plus élémentaires de la morale chrétienne. Avec la conviction du rôle très réel laissé à la libre volonté, il insiste aussi sur toutes les causes de diminution de la responsabilité. Sans voiler en rien les conséquences fatales de certaines tares ou de certaines fautes, il garde et inspire une confiance indéfectible dans la possibilité, pour les âmes sincères et humbles, aidées de la grâce, d'éviter beaucoup de mal, en apparence nécessaire, de réparer beaucoup de mal, à première vue irréparable.

Le Docteur Klug s'élève avec raison contre le sexualisme exagéré de la psychanalyse freudienne, sans nier les ressources de ses méthodes pour mieux connaître les âmes. La part de liberté qui subsiste dans la responsabilité atténuée est rappelée avec insistance. Tout en concédant le caractère moralement irrésistible de certaines impulsions, il montre combien il importe au sujet prédisposé d'éviter l'occasion de ces « tentations » trop fortes. Des exemples vraiment frappants prouvent que l'habitude, même très tôt contractée du vice solitaire, cède à des efforts sincères, soutenus par un directeur habile et dévoué.

On voit ainsi confirmés par les conclusions les plus récentes des sciences psychologiques des principes de pédagogie et d'ascèse très vieux et depuis longtemps connus et pratiqués dans l'Église.

Les confesseurs, qui doivent tous être des directeurs, auront pourtant grand profit à se mettre à l'école du Docteur I. Klug. Son langage imagé et l'abondance des citations ou des exemples corrigent ce qu'auraient de trop rebutant pour des profanes les expressions et les classifications de la biologie et de la psychologie modernes. Ils apprendront ici à remplir la partie la plus essentielle de leur rôle sacerdotal : aider les âmes. J. Creusen, s. i.

I. Klug. *Kriminalpädagogik*. Paderborn, Schöningh, 1930, (24 × 16 cm.), 142 p. Prix : 4 Mk.

Le Docteur Klug n'a pas seulement étudié scientifiquement la psychologie des tempéraments et des caractères. Son ministère d'abord, puis ses recherches dans les établissements spéciaux lui ont fourni de larges connaissances dans le domaine pratique. Il traite dans ce livre des méthodes à appliquer dans la conduite des divers types de criminels. Mais le directeur de ministère R. Degen a raison de dire, dans sa préface, que nous croisons constamment dans la vie les types rencontrés dans les prisons. Aussi les règles théoriques et les conseils donnés dans ce livre peuvent être fort utiles aux éducateurs, aux directeurs de conscience, aux médecins, etc. Cet ouvrage complète ainsi le beau livre, cité ci-dessus, du Docteur Klug sur « les profondeurs de l'âme ». J. Creusen, s. i.

L. Riboulet. *Pédagogie générale*. Lyon, Vitte, 1930, (19 × 14 cm.), 264 p. Prix : 20 frs.

Cet ouvrage a toutes les qualités d'un excellent manuel de pédagogie. On y trouvera toutes les applications journalières de l'éducation, s'appuyant tou-

jours sur une connaissance sûre et profonde de l'âme de l'enfant, une grande précision dans les méthodes proposées, beaucoup de mesure dans les jugements. Ce manuel est apte à *préparer* parfaitement les éducateurs à leur fonction, à les *éclairer* dans leurs moments difficiles, à *remédier* même à leurs fautes pédagogiques. Tous les problèmes essentiels à la pédagogie y sont traités : l'éducation, l'éducateur, l'élève, la psychologie de la classe, la discipline... etc. Après la lecture de chacun des chapitres, l'esprit est satisfait d'avoir trouvé une solution, toujours très sage, de ses difficultés. Une sérieuse bibliographie termine chacun des chapitres.

Cet excellent manuel, d'inspiration très chrétienne, mérite d'être connu et propagé. G. Van der Straeten, s. i.

Questions actuelles de pédagogie. Les sciences et l'art de l'éducation, I. Juvisy, Éditions du Cerf, 1931, (19 × 13 cm.), 196 p. Prix : 10 frs.

Premier d'une collection, ce livre est un programme. L'imposante rédaction — composée de prêtres et de professeurs d'université — a voulu prendre position, dès l'abord, vis-à-vis des grands problèmes pédagogiques actuels : psychanalyse, formation de la personnalité intellectuelle, « écoles nouvelles », psychologie et pédagogie expérimentales. Les noms de de la Vaissière, S. I., Sertillanges, O. P., Fauville, etc, sont une garantie tant de sérieux scientifique que de saine orthodoxie. Tous les éducateurs auront à cœur non seulement de lire et d'étudier ces pages substantielles et claires, mais encore de les répandre.

Programme, ce volume est encore une promesse. Il faut que nous convainquions nos adversaires que, liée d'autorité à une théologie et une philosophie, l'éducation traditionnelle — c'est-à-dire l'éducation catholique — la seule profondément vraie, ne fait point fi de science ou de progrès et qu'au contraire c'est elle qui les intègre le mieux dans son système.

Pareil travail ne sera que le résultat de la collaboration de tous: théologiens, philosophes et savants. Nous en saluons une première réalisation ici.

Jos. Fabri, s. i.

R. Allers. *Das Werden der sittlichen Person. Wesen und Erziehung des Charakters.* Fribourg e. B., Herder, 1929, (24 × 15 cm.), viii-316 p. Prix : 6,20 Mk.

Les psychologues ne sont pas d'accord sur la notion même du caractère. Pour R. Allers, il consiste dans la loi qui règle les motifs d'action de chaque individu (p. 28). Ce n'est point dans les circonstances plus ou moins extraordinaires de la vie, mais dans l'accomplissement des devoirs quotidiens et dans les défaites devant les obligations humbles et continuelles que se montre le caractère (p. 44). De plus, c'est l'action et non pas la résolution, bien moins encore le jugement que chacun porte sur soi-même, qui nous révèle le caractère. Parce que l'action nous dit vraiment le mobile qui a évincé tous les autres. A condition, bien entendu, de ne point s'en tenir aux pures apparences, à la matérialité de nos actes. Comment se forme le caractère, quelles sont ses notes particulières dans l'un et l'autre sexe, à quelles conditions et avec quels résultats peut-on agir sur lui ? Autant de questions étudiées dans ce livre, très intéressant pour les éducateurs. Médecin, disciple de la philosophie scolastique, chrétien éclairé et convaincu, R. Allers est bien préparé

pour servir de guide à qui cherche des notions et des principes sûrs dans l'accomplissement de cette difficile mission. S'il reprend des problèmes souvent traités, instinct, hérédité, idéal, crise de la puberté, etc., l'auteur le fait d'une manière très personnelle. Un seul exemple. Sans nier l'importance de l'âge critique pour la jeunesse, il met toutefois en garde contre l'attention exagérée accordée aux phénomènes physiques de la puberté. Avec raison, croyons-nous, il insiste sur l'immense travail psychologique qui se réalise dans l'âme de l'enfant pendant les années qui précèdent son entrée à l'école. Les acquisitions en tout domaine, impressions, langage, développement physique, notions morales, etc. y sont d'une multiplicité et d'une variété bien faites pour déconcerter. Dès lors cette période de la vie est d'une importance exceptionnelle pour la formation de la personnalité morale, du caractère. Aussi les éducateurs devraient-ils lui accorder au moins autant d'attention qu'ils en consacrent à la période de la puberté.

On regrettera de voir tout ce très beau livre imprimé en caractères qui, pour être d'une netteté parfaite, sont vraiment trop petits et d'une fatigante uniformité.

J. CREUSEN, S. I.

Problèmes d'Éducation dans l'Enseignement Secondaire. Compte rendu du I^er^ Congrès International de l'Enseignement Secondaire Libre (Bruxelles, 28 juillet-2 août 1930). 2 volumes. Tournai, Casterman, 1931, (23 × 16 cm.), XIV-388 et 246 p.

Ces deux volumes sont l'introduction à une œuvre scientifique de vaste envergure. Conformément aux vœux du Congrès de Bruxelles, un comité central permanent a pris sur lui de publier périodiquement et de tenir à jour des statistiques relatives à la situation de l'enseignement catholique dans les divers pays du monde. L'enquête, dont la publication se poursuivra à raison d'un volume par an, doit se terminer pour 1933, c'est-à-dire pour l'ouverture du prochain Congrès international de l'enseignement secondaire libre. C'est dire dans quel esprit travailla le premier Congrès. Il suffirait, pour s'en instruire davantage, de feuilleter l'imposant compte-rendu de ses quatre laborieuses journées, de parcourir la liste des six cents participants venus de vingt-six pays différents, de retrouver parmi les conférenciers plusieurs sommités du monde pédagogique, de constater l'esprit de collaboration assidue, de dévouement énergique et de claire assurance qui anime tous les rapports. Partout aussi, le respect de la tradition et une conscience avertie des problèmes nouveaux. Les directions données par l'Encyclique de Sa Sainteté Pie XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse sont acceptées « résolument et totalement, comme la vraie et unique lumière » en matière de pédagogie. La publication de ces volumes ne manquera pas d'assurer à l'heureuse répercussion du Congrès de 1930 l'étendue et la stabilité désirées.

J. SCHAACK, S. I.

P. Capart, S. I. *Manuel des Carrières.* Ouvrage en collaboration. Collection jéciste, n° 5. Louvain, Éditions Rex, 1930, (23 × 14 cm.), 384-XVIII p. Prix : 25 frs.

Jusqu'à présent nous ne possédions — au moins en Belgique — aucun livre qui contînt pour les jeunes gens les renseignements nécessaires sur les différentes professions qui s'offrent à eux au sortir de leurs études secon-

daires. Le *Manuel des carrières* qu'a fait paraître le P. Capart comble cette lacune : nous possédons maintenant le guide souhaité.

Comme le dit l'auteur dans sa préface : « ce livre est avant tout l'œuvre d'autrui ». Pour le réaliser, il a cherché « des collaborateurs éminents et dévoués qui consentissent à livrer à la jeunesse le fruit de leurs expériences personnelles ». Ces collaborateurs, il les a heureusement trouvés. Grâce à eux, les jeunes gens auront à leur disposition tous les renseignements utiles sur les qualités requises pour réussir dans la voie où ils désirent s'engager.

L'introduction précise d'abord le point de vue de la conscience chrétienne. Ce point capital bien déterminé, nous abordons les différentes monographies, commençant par celles du prêtre, du religieux, pour continuer par celles du médecin, du magistrat, de l'avocat, de l'ingénieur, du professeur; nous étudions ensuite les carrières artistiques, peinture, sculpture, musique, les carrières administratives, les carrières commerciales et agricoles, les carrières coloniales et nous finissons, en manière de conclusion, sur les « perspectives d'apostolat » offertes à chacun dans la carrière qu'il voudra suivre. Chacune des monographies, est conçue sur le même plan, répondant à une série de questions précises : aptitudes physiques; aptitudes intellectuelles; aptitudes psychologiques et morales; la carrière elle-même, ce qu'elle exige comme ressources, ce qu'elle apporte, son rôle social; la formation professionnelle requise. Trois appendices donnent ensuite divers renseignements pratiques sur les instituts d'enseignement supérieur, les bourses d'études et le service militaire des étudiants.

Le *Manuel des carrières* est certainement appelé à rendre de grands services aux jeunes gens qui cherchent des informations pour leur avenir, à tous ceux, parents et professeurs, auxquels leur fonction donne de conseiller et de diriger les jeunes dans le choix d'un état de vie.

Nous ne pouvons que féliciter le P. Capart de l'œuvre réalisée et souhaiter à son livre la plus grande diffusion. V. Saliez, s. i.

J. Toulemonde. *L'art de commander. Psychologie de l'autorité personnelle.* Paris, Bloud et Gay, 1929, (23 × 14 cm.), VIII-322 p.

J. Toulemonde. *Pour avoir de l'autorité.* Paris, Bloud et Gay, 1929, (23 × 14 cm.), 128 p. Prix : 10 frs.

On a beaucoup parlé de « crise de l'obéissance »; d'autres et non des moins avisés, de « crise de l'autorité ». Voici deux ouvrages, qui ne prétendent pas résoudre le problème, mais qui, en développant, l'un la face « autorité », l'autre l'aspect « obéissance », en précisent fortement les données et l'éclairent singulièrement.

Car, c'est une thèse que nous présente M. Toulemonde, professeur de psychologie à l'Université catholique de Lille. Etudier l'autorité, comme phénomène spécifique, tel est son but. L'autorité n'est pas une influence quelconque d'un être sur un autre : elle n'est point caractérisée chez l'inférieur par l'imitation, ni due à une persuasion qui irait jusqu'à la suggestion. Non; là où elle existe, il y a refoulement — contraint, mais volontaire — d'une personnalité devant une autre : opposition et réaction de deux psychologies, dont l'une finit par dominer l'autre; deux complexes intellectuels, volontaires, sentimentaux en lutte pour le développement de la personnalité. Ces éléments sont étudiés dans une première partie; cela mène à établir une définition. Fort

de cette délimitation, l'auteur déduit et expose, en de beaux chapitres intitulés: a « maîtrise de soi », toute la psychologie de l'homme d'autorité.

Le second ouvrage est la contre épreuve du premier, l'étude de l'autorité, vue dans l'inférieur : de la soumission.

Thèses, et thèses psychologiques, ces ouvrages ont dû se borner aux lois plus générales, « lois pragmatiques », comme les appelle l'auteur. Il les a consignées au bas de chaque chapitre. On ne les adoptera peut-être pas toutes : on voudra les compléter, les adapter : c'est le souhait de l'auteur. En lisant ces livres, on pourra apprendre beaucoup, pour soi, et pour ceux qu'on aurait à diriger; car, conclusion encourageante : l'autorité est affaire d'acquisition pour la plupart; elle est toujours sujette à progrès.

Notons pour finir la belle tenue scientifique de ces ouvrages. La méthode exposée dans l'introduction réjouira certainement ceux que la pédagogie moderne, toute en tests, mensurations et graphiques aurait dégoûtés. Nous félicitons l'auteur de cette courageuse défense de la vraie science psychologique et éducative, telle que l'ont pressentie saint Thomas et les scolastiques.

Jos. FABRI, s. I.

A. **Rigaux.** *Pour nos garçons. A la Découverte du Monde social.* 2e éd. Paris, Action populaire, Éditions Spes, 1930, (18 × 12 cm.), XII-100 p. Prix : 6 frs.

Pour aider les éducateurs à former chez les jeunes gens la mentalité et le sens social, l'auteur s'adresse aux jeunes gens eux-mêmes, et tâche de leur révéler les solidarités forcées de la vie moderne : La famille, le milieu social, la profession, la nation, le monde, et la suprême solidarité surnaturelle : la communion des saints. Il espère qu'à la lecture de ces pages le jeune homme se sentira saisi comme par les boucles d'un solide lasso. Ce petit ouvrage rendra service, surtout aux éducateurs; car nous ne croyons pas que les garçons qui en achèveraient la lecture se sentiront « saisis » par cet exposé et ce style trop abstraits pour de jeunes esprits. Espérons qu'une édition ultérieure, d'allure encore plus concrète, en rendra la lecture plus captivante et, partant, plus fructueuse.

C. DUMORTIER, s. I.

A. **Rendu.** *Lacunes de l'enseignement de la charité envers le prochain au catéchisme et au collège.* Paris, Éditions Spes, 1930, (20 × 13 cm.), 64 p. Prix : 3 frs.

M. le Dr Rendu livre, sous forme de plaquette, une conférence faite en 1928 à l'Union d'études des catholiques sociaux de Lyon, et publiée déjà dans le « Bulletin catholique international ». Il y dénonce, documents à l'appui, avec une loyauté et une liberté vraiment apostoliques, la place beaucoup trop restreinte faite à la charité envers le prochain, dans les catéchismes, les cours de religion et dans la formation chrétienne de la jeunesse. Alors que, pour d'autres matières, on s'engage dans de longues digressions, — anciens résidus de controverses séculaires qui encombrent les manuels — la grande loi de la charité et ses applications si actuelles dans la vie journalière — et dans la vie sociale et internationale — sont rapidement expédiées. Nous conseillons à tous les éducateurs de prendre connaissance et de s'inspirer des suggestions faites dans cette brochure, en attendant que les auteurs aient définitivement suppléé à cette lacune.

C. DUMORTIER, s. I.

O. Lemarié. 1. *La Formation de l'Intelligence.* 2. *La Formation de la Volonté.* 3. *Le Jeu de l'Enfant.* Petite Bibliothèque d'éducation. 3 volumes. Paris, Association du Mariage Chrétien, 1930, (19 × 12 cm.), 108 p.; 96 p. 92 p. Prix . 6 frs chaque volume.

Quel éducateur ne s'est pas un jour senti impuissant devant un défaut qui retardait le développement intellectuel ou moral d'un enfant? Atavisme, influence du milieu social, mauvaise habitude prise dès la première enfance? Les petits volumes de l'abbé Lemarié n'ont d'autre prétention que de mieux mettre les parents au courant des mille détails où se révèlent les dispositions d'un enfant ou qui peuvent les influencer.

L'enfant est une personne en devenir, il n'est pas intelligence pure. L'éducation n'a pas d'abord pour but de faire de lui un intellectuel mais de le mettre en état de sentir, penser, vouloir et agir personnellement. De multiples observations viennent se grouper autour de cette idée générale. Parents et éducateurs en tireront profit, non seulement pour diriger l'éducation des enfants, mais encore pour se conduire eux-mêmes d'une façon conforme au type qu'ils veulent réaliser en eux. Car, ne l'oublions pas, la première force éducatrice est encore l'exemple. R. DE LE COURT S. I.

O. Lemarié. I. *L'Education du Respect.* II. *Franchise et Mensonge chez l'Enfant.* Paris, Éditions « Mariage et Famille, 1930, (19 × 22 cm.), 84 et 64 p. Prix : 5 et 4 frs.

C'est devenu un lieu commun de dire que la jeune génération a perdu la notion du respect. Peut-être cette disparition n'est-elle qu'une évolution dans les formes où se traduit le respect. M. Lemarié étudie les multiples occasions d'inculquer aux enfants le sentiment du respect aussi bien pour Dieu et leur parents que pour tous ceux avec qui ils sont en rapport et eux-mêmes. La franchise n'est-elle pas une manifestation du respect de soi? L'enfant doit respecter les autres et dire la vérité avant de pouvoir justifier sa conduite. Cette remarque capitale prend toute son importance une fois qu'elle est appliquée à l'éducation de la piété, expression du respect que nous avons pour Dieu. R. DE LE COURT, S. I.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ascétisme

A. VERMEERSCH, S. I. *Pratique et Doctrine de la Dévotion au Sacré Cœur.* 2 volumes. 7e édition revue, augmentée et mise en harmonie avec l'Encyclique Miserentissimus. Tournai, Casterman, 1930, (15 × 10 cm.), X-808 et 284 p. Prix : 35 frs.

L'éloge n'est plus à faire de cette « somme » de la dévotion au Sacré-Cœur. Le nom de son auteur, la précision de sa doctrine, l'abondance des renseignements pratiques qu'elle fournit l'ont recommandée de longue date à l'attention du clergé et des fidèles : le nombre de ses éditions le prouve bien. Celle qui vient de paraître a été mise en harmonie avec les derniers documents pontificaux sur la dévotion au Sacré-Cœur. L'institution de la fête du Christ-Roi et surtout l'encyclique « Miserentissimus » ont eu pour effet de bien remettre

en lumière la note spécifique de la dévotion au Sacré-Cœur et le sens exact de la fête. Le Souverain Pontife, faisant nettement appel aux révélations de Paray-le-Monial, affirme le caractère essentiellement réparateur de la grande dévotion catholique. Le P. Vermeersch s'inspire de cet enseignement dans une méditation supplémentaire sur l'office de réparateur et dans le commentaire de la nouvelle messe pour la fête du Sacré-Cœur.

Au point de vue de la présentation, l'ouvrage est revenu à son ancien format et certaines sections ont été déplacées. Ces changements ont été inspirés, pensons-nous, par le désir de rendre encore plus aisé l'emploi de cet ouvrage comme manuel de prières. Certains trouveront cependant la première partie un peu massive, la seconde trop grêle. E. BERGH, S. I.

A. VERMEERSCH, S. I. *Méditations pour le temps de la Pentecôte*. Bruges Beyaert, 1931, (20 × 13 cm.), 162 p. Prix : 10 frs.

Ce volume reproduit séparément le supplément au second tome des « Méditions sur la Sainte Vierge ». Imprimé sur papier de meilleure qualité, avec marges plus grandes, il se présente de façon plus attrayante. L'auteur a tout à fait raison de donner à part un groupe de méditations consacrées au Saint-Esprit. Trop peu pratiquée, cette dévotion entre davantage aujourd'hui dans les préoccupations des fidèles et le R. P. Vermeersch est de ceux qui peuvent le mieux aider à la comprendre et à l'exercer. C. SEVRAIN, S. I.

A. VERMEERSCH, S. I. *Méditations sur la Sainte Vierge à l'usage du Clergé et des Fidèles*. 2 volumes. 4e édition, 11e mille. Bruges, Beyaert, 1931, (19 × 11 cm.), XXX-414 et X-246 et 166 p. Prix : 40 frs.

L'œuvre riche de doctrine et de dévotion peut reparaître enfin au complet, avec le supplément pour le temps de la Pentecôte; moins cependant les méditations consacrées à saint Jean Berchmans publiées à part en plusieurs langues. Cette nouvelle édition s'est enrichie de deux méditations nouvelles, la médiation universelle de Notre-Dame et le Christ-Roi. Le succès de cette œuvre (11e mille) ne diminuera pas, car prêtres et fidèles y trouvent avec des sentiments pieux toute une théologie mariale qui fortifie leur dévotion en l'éclairant.

C. SEVRAIN, S. I.

CH. G. KANTERS, C. S. C. *Le Cœur de Jésus dans la Littérature chrétienne des douze premiers siècles*. Bruges, Beyaert, 1930, (19 × 12 cm.), XVI-190 p. Prix : 9 frs.

Connu déjà par plusieurs ouvrages sur la dévotion au Sacré-Cœur, le R. P. Kanters continue ici ses recherches et rassemble de nombreux textes intéressants. Beaucoup, évidemment, ne parlent pas du cœur, mais de la plaie du côté. Tous cependant sont précieux, car ils montrent l'acheminement des âmes vers la grande révélation, et comment la divine Providence préparait avec délicatesse et sûreté dès les siècles anciens toutes les voies. A ce titre, ils sont très significatifs, bien choisis et bien présentés.

C. SEVRAIN, S. I.

MGR A. GONON. *Cris du cœur au Sacré-Cœur*. Paris, Lethielleux, 1930, (19 × 12 cm.), XII-128 p. Prix : 8 frs.

Longue est déjà la série d'ouvrages que Mgr l'évêque de Moulins a composés à la gloire du Sacré-Cœur. Il nous présente aujourd'hui une édition définitive d'élévations sur les invocations les plus usitées : Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous, que votre règne arrive, ayez pitié de nous, etc. Le commentaire de ces oraisons jaculatoires, « cris du cœur », fournit à Mgr Gonon l'occasion d'exposer une doctrine spirituelle très solide, et d'amener les âmes

à une connaissance plus affectueuse des dispositions intimes du Verbe Incarné. Cet ouvrage est tout indiqué comme recueil de méditations sur le Sacré-Cœur.

É. Bergh, s. i.

F. Anizan, o. m. i. *Rayons du Cœur tout aimant.* 2e édition. Paris, Lethielleux, 1931, (19 × 12 cm.), 216 p. Prix : 12 frs.

Voici une suite de courts entretiens où Notre-Seigneur révèle à l'âme ses plus chers désirs : observation des commandements, oubli de soi, esprit de foi, zèle apostolique, confiance, amour pour sa mère, union à son divin Cœur. Une doctrine solide et féconde exprimée en formules parfois très heureuses, un grand souffle d'amour traversant tout l'ouvrage font la valeur et le charme de ce livre. É. Bergh, s. i.

A. D. Sertillanges, o. p. *Ce que Jésus voyait du haut de la Croix.* Paris, Flammarion, 1930, (19 × 12 cm.). 284 p. Prix : 12 frs.

Ce livre est une nouvelle édition de l'ouvrage bien connu du P. Sertillanges; l'auteur, on s'en souvient, s'en est allé à Jérusalem méditer sur la Passion. Très pieusement sympathique, tâchant de revêtir le Christ, il s'est demandé, au milieu même du décor que contemplèrent les yeux mourants de Jésus, ce que celui-ci dut alors penser et sentir. Chaudes d'émotion, ces réflexions sont encore inspirées par une connaissance très précise de la topographie hierosolymitaine. Œuvre de science et d'édification à la fois. G. D.

L. Lammertijn, c. ss. r. *De Heilige Eucharistie en de Vrouw.* 10e mille. Saint-Trond, Couvent des Rédemptoristes, 1931, (17 × 14 cm.). 226 p.

Le but que l'auteur se propose en publiant ces cinq sermons, prêchés en l'église de Saint-Joseph à Anvers, est d'exciter chez les femmes un ardent désir du culte eucharistique. La vie d'amour de la femme, sa vie obscure, sa vie de souffrance, sa vie de bonté et sa vie d'apostolat en rapport avec l'Eucharistie font l'objet de ces sermons. L'édition est soignée, le style simple et clair, plus onctueux qu'incisif, le contenu bien pensé et actuel.

A. D. P. s. i.

E. Villaret, s. i. *Congrégations de la Sainte Vierge. Manuel des directeurs.* Reims, « Les cahiers Notre-Dame », 1930, (19 × 12 cm.), 452 p.

Si les Congrégations de la Sainte Vierge ont actuellement perdu de leur crédit dans certains pays, n'est-ce pas parce qu'on les a jugées trop souvent non pas d'après leur véritable programme mais sur des réalisations incomplètes et trop souvent maladroites. Pour les faire connaître telles qu'elles sont, le R. P. Villaret, Directeur au Secrétariat Central, à Rome, expose à l'usage surtout des directeurs, leur programme, leur méthode, leur esprit, à la lumière de leur histoire et des documents officiels. Il ne faudrait pas chercher dans ce manuel des solutions définitives aux difficultés réelles qu'amène toute évolution, ni des formules stéréotypées, qui dispensent le directeur de l'effort d'adaptation aux différents milieux. Nous croyons cependant que tous ceux qui voudront loyalement puiser leurs informations à cette source désormais officielle, se rendront compte de la valeur toujours actuelle et permanente des anciennes Congrégations, et reconnaîtront en elles cette école de formation spirituelle supérieure dont l'Action catholique organisée ne peut se passer. On ne saurait donc mieux servir l'une et l'autre, qu'en aidant les Congrégations à être ce qu'elles sont. C. Dumortier, s. i.

C. PONTNEAU, S. I. *Mois de Marie selon l'esprit du Bienheureux Grignion de Montfort.* 4e édition. Paris, Tolra, 1930, (16 × 10 cm.), 162 p. Prix : 4 frs.

Réédition d'un opuscule de la *Petite Bibliothèque chrétienne.* L'idée centrale de ce mois de Marie est la consécration totale de soi à la Sainte Vierge. Il expose avec beaucoup de piété les motifs et les fruits de cette sainte pratique.

É. BERGH, S. I.

C. POUCHALON. *Le Mois de Marie en compagnie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.* Villedieu, De Pierre-Prat, 1930, (19 × 13 cm.), 238 p. Prix : 12 frs.

L'auteur a cru, et à bon droit, pouvoir profiter du mois de Marie pour présenter sous une forme nouvelle le récit de la vie de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. La Sainte Vierge n'intervient pas également à toutes les pages de cette histoire : il n'en reste pas moins que la protection spéciale dont la Reine du Carmel a entouré son enfant privilégiée est un réel stimulant pour la dévotion mariale. Ces trente et un exercices pleins de fraîcheur, de piété et d'utiles réflexions feront aimer davantage et mieux imiter la Sainte Vierge et Sainte Thérèse.

É. BERGH, S. I.

F. GIRERD, MISS. S. C. *La vraie dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur.* Paris, Téqui, 1931, (18 × 12 cm.), 108 p. Prix : 6 frs.

Ce petit livre a pour but de préciser le sens d'une dévotion qui, établie il y a soixante-quinze ans environ par le T. R. P. Chevalier, co-fondateur des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, s'est propagée avec un succès extraordinaire. Dans un exposé sobre, clair et plein d'intérêt, l'auteur retrace à grandes lignes l'histoire de cette dévotion qui « a pour objet l'ineffable pouvoir de Marie auprès du Cœur Sacré de son divin Fils »; il écarte des interprétations erronées, établit les fondements doctrinaux de ce culte, en décrit les pratiques. En lisant ce travail on se persuade aisément qu'il ne sera pas moins utile au progrès de la dévotion au Sacré-Cœur, qu'au développement du culte de la Sainte Vierge.

É. BERGH, S. I.

R. LINHARDT. *Unsere Ideale. Lebenswichtige Kapital aus der katholischen Ethik.* Fribourg e. B., Herder, 1930, (18 × 11 cm.), XII-350 p. 4,60 Mk.

Les idéaux que nous esquisse M. Linhardt n'ont rien de chimérique ni d'exalté. Encore que fort élevés, ils sont réels, et, la grâce aidant, accessibles à toute volonté décidée. Ils nous proposent la personnalité humaine telle qu'elle doit se développer dans l'Église catholique. Après des prolégomènes forcément un peu secs sur les bases et présupposés éthiques de notre personnalité, l'ouvrage considère tour à tour l'homme et son épanouissement personnel, l'homme dans la société, l'homme vis-à-vis de son Dieu. Une doctrine solide, des vues larges et justes, une présentation actuelle, mais sobre et claire caractérisent ces chapitres de morale catholique. Aussi est-il regrettable que, dans le chapitre intitulé « Die Eltern » quelques phrases contournées et trop peu catégoriques (p. 216) puissent être interprétées, comme trop indulgentes pour des pratiques que la morale chrétienne condamne sans appel, ce qui serait manifestement contre les intentions de l'auteur. A ce passage près, le livre est appelé à faire beaucoup de bien .

J. DEFEVER, S. I.

J. COUMOUL. *Le Sens de la Vie et le Christianisme.* Paris, de Gigord, 1930, (19 × 12 cm.), 256 p.

L'auteur de cet ouvrage, un ancien magistrat, montre à chaque page, une

culture étendue, une étude approfondie des questions religieuses, un zèle éclairé par l'expérience des besoins particuliers de son milieu social.

Rapidement, il note, dans son introduction, l'échec des essais de réponse à l'angoissant problème du sens de la vie tentés au siècle dernier. Il fait valoir ensuite la solution chrétienne manifestement miraculeuse, tant elle satisfait aux pressants appels de la détresse humaine. Il le prouve d'abord dans la préparation providentielle du monde à la venue du Sauveur, qui apparaît enfin, divin dans ses leçons, divin dans son testament d'amour, divin dans sa passion, puis, dans la diffusion merveilleuse de la doctrine du salut aux débuts de l'ère chrétienne. A. De Baenst, s. i.

J. Vernhes, p. s. s. *Le vrai chemin du paradis on la prière.* Paris, Téqui 1931, (17 × 13 cm.), 364 p. Prix : 10 frs.

Répandre parmi les fidèles la doctrine traditionnelle des théologiens et auteurs spirituels sur la prière, sa nature, sa nécessité, les conditions de son efficacité, tel est le but que s'est proposé M. l'abbé Vernhes et qu'il a parfaitement atteint dans cet ouvrage. Son exposé se recommande par sa simplicité, sa grande précision (parfois trop mathématique; cf. p. 123, II[e] règle pour la prière d'adoration), son caractère éminemment pratique. Avant d'exposer la belle méthode de saint Sulpice et pour y amener progressivement, on pourrait suggérer quelques formes d'oraison plus simples. Les pages 251-255 font une répartition un peu rigide des trois degrés d'oraison entre les trois classes d'âmes. Tous les parfaits n'atteignent pas à l'union divine et certains débutants peuvent temporairement en être gratifiés. Il arrivera par ailleurs que des parfaits doivent revenir à la méditation. É. Bergh, s. i.

F.-D. Joret, o. p. *L'enfance spirituelle.* Juvisy (Seine et Oise), Éditions du Cerf, 1930, (19 × 12 cm.), 208 p.

L' « esprit d'enfance », qui est l'esprit chrétien sous un de ses principaux aspects, n'a-t-il pas besoin d'apologie près de maint et maint fidèle ? Que les contempteurs des « vertus passives » abordent ce volume : ils y verront dans l'enfance spirituelle l'apanage de notre grâce d'adoption, l'attitude que commande à notre âme l'avènement du surnaturel, à l'égard duquel l'homme est toujours un mineur. L'auteur contemple dans l'Homme-Dieu le type de tous les enfants du Père; il montre en quelles vertus s'épanouit l'esprit filial, selon qu'il nous anime dans la prière, dans l'acceptation des vouloirs divins, dans l'activité extérieure. Doctrine solide, largement inspirée de l'école bérullienne, illustrée de nombreux rapprochements, accessible à tous ceux qui savent concréter les formules dans leurs expériences et saisir les applications salutaires sous le tour général de la leçon. L. Renard, s. i.

J. Dartigue, s. i. *Le Zèle. Causeries.* Nouvelle édition. Montauban, Éditions de « La Bastiolle », 1931, (19 × 12 cm.), 374 p. 5 grav. d'art. Prix : 15 frs.

De lecture agréable et facile, ce livre se recommande surtout par le véritable esprit chrétien qui l'anime, et la sûreté de jugement avec laquelle y sont définis le rôle et l'importance, dans l'exercice du zèle, de l'activité extérieure de l'abnégation, et surtout de la grâce divine. Il est regrettable, pourtant, que l'Action catholique n'y soit pas explicitement mentionnée. L'auteur semble ne pas avoir remarqué l'exceptionnelle importance que lui attribuent les documents pontificaux de ces dernières années. Dans ses considérations, le P. Dartigue accorde une juste place à l'élément dogmatique, fondement de toute doctrine spirituelle. Il eût pu insister davantage encore, cependant, sur le dogme de la communion des saints qui donne son vrai sens et sa pleine valeur à la vertu de zèle. A. Hayen, s. i.

B. VALUY, S. I. *Le gouvernement des communautés religieuses.* Édition abrégée par le P. F. De Preter, C. I. C. M. Anvers, Librairie Veritas, 1931, (24 × 16 cm.), 96 p.

Le P. Valuy a publié un ouvrage très estimé sur le gouvernement des communautés religieuses. Il est toutefois un peu diffus. D'ailleurs ce sont là des matières que l'on ne peut traiter en schèmes ou en résumés. Toutefois un abrégé de cet ouvrage peut rendre de grands services, soit pour se rappeler les principes, soit pour s'examiner sur la pratique des conseils si sagement développés dans l'ouvrage original. Il faut donc savoir gré au R. P. De Preter d'avoir rédigé ce résumé d'une centaine de pages, en y conservant le plus possible les textes mêmes du P. Valuy. J. CREUSEN, S. I.

HENRIETTE DACIER. *Saint Jean Chrysostome et la Femme chrétienne au IV^e siècle de l'Église grecque.* Paris. H. Falque, (19 × 12 cm.), X-346 p. Prix : 12 frs.

Aux chrétiennes de nos jours, ce livre rappelle leur noble fonction dans la Sainte Église, la grandeur des tâches féminines et le rayonnement de bonté qui caractérise le rôle social de la femme. Ces enseignements se trouvent formulés par saint Jean lui-même, dont la prédication, les traités et la correspondance sont largement et judicieusement cités; ils sont en même temps suggérés par l'exemple vivant des personnes dont l'auteur ressuscite l'intéressante physionomie : la mère de saint Jean, l'illustre veuve Olympiade, maintes pieuses diaconesses. Les jeunes lectrices trouveront le style un peu « passé », et çà et là, le corrigeront : il n'est pourtant pas sans agrément. L'ouvrage édifie autant qu'il instruit sur des milieux très animés de l'antiquité chrétienne.

L. RENARD, S. I.

Marie de la Trinité. Lettres de « Consummata » à une Carmélite. Carmel d'Avignon, 1930, (19 × 12 cm.), 288 p. Prix : 15 frs.

Ce livre complète très heureusement les deux ouvrages du P. Plus, « Consummata » lettres et notes spirituelles et « Marie-Antoinette de Geuzer », vie de Consummata. Ce sont les lettres qu'écrivait à une Carmélite d'Avignon celle qui aurait voulu être Marie de la Trinité, carmélite. Quelle âme forte et généreuse! Quelles magnifiques envolées d'amour! Quelle facilité à unir la contemplation et l'action! Et aussi, quelle fermeté doctrinale, surprenante chez une jeune fille de cet âge! Lecture bienfaisante qui aidera des âmes, à se sanctifier par la conformité parfaite à la volonté de Dieu. N. PICKERY, S. I.

SAINT JEAN EUDES. *Misère de l'homme et grandeur du chrétien.* Paris, Lethielleux, (19 × 12 cm.), XII-162 p. Prix : 8 frs.

Saint Jean Eudes fut le premier à publier ensemble les deux opuscules dont le présent ouvrage nous donne une réédition : pour pénétrer la misère de l'homme les *Méditations sur l'humilité*; pour entrevoir la grandeur du chrétien les *Entretiens intérieurs de l'âme chrétienne avec son Dieu.* Les considérations solides, très riches et pleines d'onction des Méditations et des Entretiens feront apprécier à beaucoup d'âmes la bonne fortune de se mettre à l'école d'un saint, d'un saint spécialement affectionné à l'humilité et consumé d'amour reconnaissant pour Dieu. É. BERGH, S. I.

G. ROBINOT MARCY, S. I. *Aux prises avec l'apostasie des masses.* Paris, Action Populaire, 1930, (19 × 12 cm.), 208 p. Prix : 10 frs.

Ce volume veut « sous une forme quelque peu didactique, être un instrument de travail, une source de renseignements, un manuel doctrinal à l'intention de ceux que préoccupe l'apostolat des masses populaires ».

L'auteur a atteint son but : il montre comment une saine adaptation de l'apostolat aux aspirations de la jeunesse intellectuelle a provoqué chez celle-ci un renouveau catholique et en déduit qu'une méthode semblable dans l'apostolat auprès des masses populaires permet d'espérer son retour à la religion.

L'auteur s'est adapté parfaitement au lecteur français. Nous ne pouvons que l'en féliciter mais ce fait rend son livre moins directement pratique là où l'Action catholique parmi les masses et l'organisation ouvrière chrétienne sont plus développées. CH. DU BOIS, S. I.

CH. URBAIN ET E. LEVESQUE. *L'Église et le théâtre.* Coll. : La vie chrétienne. 5e édition. Paris, Grasset, 1930, (19 × 12 cm.), 310 p. Prix : 15 frs.

Présentée avec les documents contemporains qui l'encadrent et annotée par deux spécialistes de tout ce qui concerne Bossuet, cette édition ne pouvait manquer d'intéresser. Ces « Maximes et réflexions », un peu trop oratoires et d'une sévérité parfois injuste, ont pas mal vieilli. Ce volume est-il, comme semble l'indiquer la disposition du titre, le premier d'une série sur l'attitude de l'Église en face du théâtre ? En ce cas, il eût peut-être mieux valu suivre l'ordre historique. Mais le sujet vaut-il la peine ? La première série de cette collection offrait des sujets autrement importants et actuels.

C. SEVRAIN, S. I.

E. CUROTTO. *Monumenta sapientiae. Thesaurus sententiarum.* Turin, Società editrice internazionale, 1930, (20 × 13 cm.), 692 p. Prix : 35 lires.

Une anthologie de sentences, de maximes concernant les vertus et les vices. Les titres se suivent en ordre alphabétique, par exemple à la lettre E : ebrietas; ecclesia; electio; eleemosyna; eloquentia; excusatio; exemplum; exercitatio. Chacun des chapitres ainsi formés est divisé en quatre parties : sententiae sacrarum litterarum; sententiae Patrum et Doctorum; sententiae philosophicae et variae; flores poetarum. L'Écriture Sainte, les Pères et Docteurs grecs et surtout latins, les prosateurs de l'antiquité classique, et enfin les poètes de Rome ont donc successivement la parole. Semblable collection a dû exiger une grande somme de travail; très clairement imprimée, formée avec sagacité, disposée avec ordre, n'omettant aucune référence, elle prendra rang honorable à côté d'autres recueils du même genre qui l'ont précédée. J. L.

LES GÉRANTS : ÉTABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium.*